



CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Pour le territoire de la Communauté de Communes
Vie et Boulogne

CONTRAT DE RELANCE
ET DE TRANSITION ECO-
LOGIQUE

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ENTRE

- **La communauté de communes de VIE ET BOULOGNE**
Représentée par son Président, M. Guy PLISSONNEAU, autorisé à l'effet des présentes suivant la délibération en date du 21 juin 2021,
Ci-après désignée par « l'EPCI » ;

d'une part,

ET

- **L'État,**
Représenté par M. Benoît BROCARD, Préfet du département de la Vendée,
Ci-après désigné par « l'État » ;

en présence de Mesdames et Messieurs les maires des communes membres de la Communauté de Communes de Vie et Boulogne.

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

LE CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Préambule

Dans le prolongement des nouveaux contrats de plan État-région (CPER), le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État.

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) constituent une nouvelle génération de démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales. Ces contrats doivent traduire de manière transversale et opérationnelle les ambitions d'un territoire en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. Ces contrats doivent répondre à trois enjeux.

1 - A court terme, il s'agit d'associer les territoires au plan de relance. Ces nouveaux contrats seront un vecteur de la relance 2021-2022 et ils favoriseront l'investissement public et privé dans tous les territoires.

2 - Dans la durée du mandat municipal 2020-2026, il s'agit d'accompagner les collectivités dans leur projet de territoire, vers un nouveau modèle de développement résilient sur le plan écologique, productif et sanitaire. Le CRTE a vocation à traiter l'ensemble des enjeux du territoire, dans une approche transversale et cohérente, notamment en matière de développement durable, d'éducation, de sport, de santé, de culture, de revitalisation urbaine, de mobilité, d'accès au service, de développement économique, d'emploi, d'agriculture, d'aménagement numérique, d'accessibilité des services et des soins, à d'attractivité, de stimulation de l'activité des bourgs-centres et d'amélioration de la mobilité.

Les projets portés dans le cadre de ce contrat devront être économes en foncier et en ressources et améliorer l'état des milieux naturels, afin de s'inscrire dans les engagements nationaux de la stratégie bas carbone et de préservation de la biodiversité.

3 - Le CRTE constitue l'outil privilégié de contractualisation entre l'État et un territoire. Le CRTE regroupe les démarches contractuelles existantes. À l'échelle du territoire de la Communauté de Communes Vie et Boulogne, le CRTE regroupe les contrats et programmes nationaux suivants :

- l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat,
- le programme d'appui « Petites villes de demain » passé avec la commune de Aizenay,
- le dispositif « France services » déployé sur la commune de Palluau,
- le dispositif « Clés en mains »,
- un Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance à Aizenay et au Poiré Sur Vie.

Le CRTE reprend également les actions prévues dans le « Plan Climat Air-Énergie Territorial » de la Communauté de Communes Vie et Boulogne, ainsi que le programme « Territoire d'industrie Vendée Centre ».

Dès lors qu'un axe stratégique du projet de territoire correspond à un contrat passé avec l'État, ce contrat a vocation à être inclus dans le CRTE. Cette logique intégratrice vise à simplifier l'accès des porteurs de projets aux crédits de l'État et de ses opérateurs.

Le CRTE est un contrat évolutif qui s'échelonne sur six années

La Communauté de Communes Vie et Boulogne a souhaité s'engager dans cette démarche.

Contexte

Le 15 juillet 2020, à l'occasion de la déclaration de politique générale à l'Assemblée nationale, le Premier ministre a annoncé que « *d'ici la fin de 2021, tous les territoires devront être dotés de contrats de relance et de développement écologiques avec des plans d'action concrets, chiffrés, mesurables* ».

Alors que les années 2020 et 2021 resteront marquées par une crise sanitaire sans précédent par sa nature et sa durée, la « *France des territoires* » doit faire de 2021 une année de relance et de transition écologique, « *car c'est elle qui détient en large part les leviers du sursaut collectif* ».

En effet, la Covid-19 a entraîné une récession soudaine, liée à la décision de placer la sécurité sanitaire des populations au-dessus de toute autre considération et donc de mettre en œuvre des mesures de restrictions importantes de l'activité économique.

Si l'impact de cette crise est majeur pour l'économie française, l'État et les collectivités ont mis en œuvre de nombreuses mesures pour en limiter les effets. Ainsi, un plan d'urgence de 470 milliards d'euros a été déployé en mars 2020 afin de préserver le pouvoir d'achat et l'emploi des Français. La mise en œuvre de ces mesures d'urgence a constitué une première réponse.

Après l'indispensable sauvegarde de notre tissu économique, le gouvernement a décidé d'engager un plan de relance d'une ampleur historique. Avec ses 100 milliards d'euros, le plan France Relance est quatre fois plus important que celui qui avait été mis en place à la suite de la crise de 2008. Son objectif est de revenir le plus rapidement possible au niveau de richesse d'avant crise. Ce plan constitue une deuxième réponse, complétée par la territorialisation de ce plan, gage d'efficacité, d'adaptabilité, d'équité et de cohésion. La territorialisation, troisième réponse à la crise que nous connaissons, permettra d'accompagner les dynamiques territoriales et rendra possible la consommation efficace des crédits.

Dans cette perspective, les collectivités sont invitées à conclure un **contrat de relance et de transition écologique (CRTE)** avec l'État, lequel poursuit trois finalités :

- (i) **Contribuer à la réussite du Plan de Relance dans** les territoires en impliquant toutes les collectivités.
- (ii) **Accompagner, sur la durée du mandat communautaire (2020-2026), la concrétisation du projet de territoire de chaque collectivité** engagée avec les acteurs territoriaux autour d'une double ambition de transition écologique et de cohésion territoriale, avec une approche transversale de l'ensemble des politiques publiques (culture, sport, santé, éducation, économie, habitat, commerce, agriculture...).

- (iii) Traduire un **nouveau cadre de dialogue** entre l'État et les collectivités illustrant une approche différenciée et simplifiée de la décentralisation.

La vision de long-terme de ces contrats repose sur la capacité de développer la résilience des territoires face aux crises, qu'elles soient sanitaires, économiques, sociales ou climatiques et de conforter l'évolution vers une économie plus écologique, plus compétitive et plus solidaire.

Projet de territoire

Le projet de territoire exprime une vision stratégique, qui précise la manière dont les signataires s'inscrivent dans les grandes transitions (démographique, écologique, numérique et productive) à l'œuvre dans le territoire sous contrat.

Il repose sur un diagnostic de la situation au moment de la signature du CRTE permettant d'identifier des enjeux partagés puis un fil rouge de transformation avec des orientations stratégiques qui feront sens pour l'ensemble des partenaires autour du CRTE.

Cette ambition et les actions qui en découlent devront nécessairement être en cohérence avec les orientations stratégiques des documents de planification de référence (SRADDET, SRDEII, SCoT, PLUi(H), PLH, SDAASAP, ...) existants, mais aussi PCAET et Contrat Local de Santé. Le diagnostic du territoire figure en annexe 1 du CRTE.

Le projet de territoire de Vie et Boulogne se construit et se déploie autour de 2 documents cadre : le PLUiH et le PCAET, tous deux adoptés en 2021. D'autres documents d'orientation stratégique sont en cours de définition et/ou d'approbation : le Schéma directeur des modes actifs, le Schéma de développement éolien, Territoire d'industrie.

Tous sont compatibles avec les documents cadres supérieurs :

1. Plan départemental de l'Habitat
2. Dossier Départemental des risques majeurs
3. Atlas des zones inondables
4. Plan de gestion du risque inondation Loire Bretagne
5. Schéma départemental des carrières
6. Plan régional de la qualité de l'air
7. Schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux Loire Bretagne
8. Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires des pays de la Loire (SRADDET)
9. Schéma régional du climat, de l'air et de l'énergie
10. SCoT du Pays Yon et Vie

A ce jour, le territoire de Vie et Boulogne est engagé dans les dispositifs et contractualisations suivants :

Contrat	Objet / Parties	Date de signature	Échéance
PETITE VILLE DE DE-MAIN AIZENAY	Ville d'Aizenay Un objectif : la revitalisation du territoire, en associant réhabilitation de friches, densification urbaine et relance du commerce du centre-bourg.	02 avril 2021	2026
CONTRAT DE RELANCE ET TRANSITION ÉCOLOGIQUE	Objet du présent dossier Dispositif contractuel qui prend le relai du Contrat de ruralité	Juin 2021	2021-2026
TERRITOIRE D'INDUSTRIE	Stratégie de reconquête industrielle et de développement des territoires 3 EPCI : territoire du Centre Vendée	2 avril 2021	2020-2022
OPAH	Offre de service (en ingénierie et aides financières) pour favoriser le développement de notre territoire par la requalification de l'habitat privé ancien.	Déc. 2019	2020-2023
Maison FRANCE SERVICE PALLUAU	Un guichet unique des services qui combine accueil physique et accompagnement numérique, et qui regroupe en un même lieu plusieurs services. L'objectif est de permettre à l'ensemble des habitants d'accéder à un service de proximité et/ou de bénéficier d'un accompagnement administratif	Labellisation 1 ^{er} janvier 2020	
SITE INDUSTRIEL CLE EN MAIN à AIZENAY	L'objectif est de relancer l'économie locale en redynamisant la création de sites industriels. La programme permet la définition de sites propices à l'installation, dans des délais fiables et maîtrisés, de nouvelles activités industrielles.	20 juillet 2020	
CLSPD LE POIRÉ SUR VIE AIZENAY	Instance chargée de la coordination locale du contrat local de sécurité ou de la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance	Depuis 2010 à Aizenay Depuis 2017 au Poiré Sur Vie	

Le présent CRTE permettra d'assurer la simplification et la convergence de l'ensemble de ces dispositifs de contractualisation. Afin d'assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE, les représentants de l'État et de la CCVB mettent en place une gouvernance conjointe précisée à l'**article 2** du présent accord.

Le présent **Contrat de Relance et de Transition Écologique** est conclu entre l'État, représenté par M. Benoît BROCARD, Préfet de la Vendée, et la Communauté de Communes Vie et Boulogne, représentée par M. Guy PLISSONNEAU, Président.

Il est convenu ce qui suit :

Article 1er - Objet du CRTE de la Communauté de Communes Vie et Boulogne

L'objet du présent document est de définir un cadre de partenariat et ses modalités de mise en œuvre opérationnelle pour réussir collectivement la transition écologique, le développement économique et la cohésion territoriale de la Communauté de Communes Vie et Boulogne autour de projets concrets.

Le présent contrat exprime et consacre l'ambition commune des parties d'apporter une réponse puissante aux conséquences de la crise à court, moyen et long-terme, en soutenant de manière renforcée le **secteur économique et l'emploi** et en plaçant au cœur de leurs actions **l'objectif de transition écologique**. Les parties s'engagent à ce que la collectivité soit accompagnée pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un contrat de relance et de transition écologique construit à partir des besoins du territoire.

Sur ces principes, les parties conviennent de mesures qu'elles comptent mettre en œuvre de manière rapide et efficiente et ainsi démultiplier l'effet de levier des financements publics, au travers notamment de cofinancements sur des projets majeurs portés par les membres de l'intercommunalité.

Ces cofinancements pourront être portés par des crédits issus d'une dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) renforcée, de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), et/ou de toute autre ligne de financement dédiée du plan de relance, et tout autre financement de l'État et de ses opérateurs.

Enfin, les parties s'engagent à participer au déploiement du plan de relance en accompagnant des projets de relance mis en œuvre sur le territoire par d'autres acteurs locaux, notamment les collectivités territoriales, les associations et les entreprises, dans un principe de solidarité territoriale.

Dans un souci partagé de souplesse et de simplification, les engagements présentés dans le CRTE pourront être adaptés à tout moment pour tenir compte des évolutions de la situation locale ou des conditions de mise en œuvre du plan de relance.

Article 2 – Stratégies du territoire

Pour assurer un développement équilibré et répondre aux enjeux de la transition énergétique la stratégie de Vie et Boulogne s'appuie sur un document stratégique partagé : le SCoT du Pays Yon et Vie, et sur deux documents spécifiques au territoire et opérationnels :

- Le PLUI-H
- Le PCAET

La politique communautaire est aussi définie à l'échelle du mandat par une feuille de route et son développement est appuyé sur d'autres documents cadre :

- Spécifiques
 - Schéma directeur des modes actifs
 - Schéma de développement éolien
 - Programme PILE (Priorisation des Investissements Liés à l'Énergie)
 - Projet social intercommunal (CTG)
 - Schéma Départemental d'Amélioration de l'Accès des Services au Public (SDAASP)
- Partagés à l'échelle des bassins versants ou territoires pertinents
 - Contrats de rivière
 - Territoire d'industrie Vendée Centre

L'ensemble de ces documents fondent la stratégie du territoire et intègrent les enjeux d'un développement adapté au changement climatique et aux enjeux de la transition écologique. Le projet de territoire de la Communauté de Communes Vie et Boulogne s'appuie sur un littérature importante (études et diagnostics) et une stratégie partagée, concertée et de facture récente.

De ce fait, l'ensemble des documents stratégiques, PCAET, Schéma directeur des modes actifs, PLUIH, ou CTG a fait l'objet d'une concertation, soit dans le cadre de réunions spécifiques ouvertes aux forces vives et citoyens du territoire, soit par l'association du Conseil de Développement de la Communauté de Communes Vie et Boulogne.

La stratégie territoriale s'appuie sur les documents cadres suivants :

Document Cadre	Spécificités	Approbation	Échéance
PCAET	Outil de planification stratégique et opérationnelle dont l'objectif est de permettre au territoire de coordonner la transition énergétique et climatique.	En phase d'ap- probation	2021-2027
PLUIH	Outil de gestion du développement territorial et urbain à une échelle intercommunale Une vision collective sur le devenir et le développement durable du territoire Volet HABITAT	22 février 2021 Exécutoire au 23 mars 2021	Établi pour 6 ans Échéance 2027
SCoT du pays Yon et Vie	La Roche Agglo et Communauté de Communes Vie et Boulogne Il fixe des axes de priorité et les objectifs partagés par toutes les communes et intercommunalités dans l'organisation future du territoire.	11 février 2020	2020-2026
Schéma Directeur des mobilités douce	Définition d'une stratégie, d'un PPI et d'une répartition des compétences mobilité	15 mars 2021 : validation stratégie	
Schéma de développement éolien	En cours Appel à projet Plan Paysage	Retenu en 2020	2022
Contrat Territorial Global	Définition des contours de la compétence action sociale Projet social intercommunal Objectif : améliorer et renforcer l'efficacité, et équilibrer l'offre de services, sans nécessairement modifier les compétences des communes et de l'intercommunalité	COPIL 25/03/21	2021-2024

Les axes de travail des principaux documents d'orientation stratégique sont les suivants :

SCOT Yon et Vie	PLUIH 3 axes	PCAET 3 axes	PROJET TERRITOIRE CCVB 3 axes
• le rayonnement du territoire et l'emploi • le cadre de vie et les ressources locales • l'habitant au cœur du projet	• Conforter l'équilibre du territoire entre ruralité vivante et pôles urbains moteurs • Diversifier la production de logements : une réponse pour un développement équilibré du territoire • Appuyer la dynamique économique sur les fondamentaux de l'économie de Vie et Boulogne	• Un territoire de partage, de proximité et solidaire • Un territoire sobre et autonome • Un territoire qui s'adapte aux changements climatiques et qui régénère ses écosystèmes	• Conforter l'attractivité et le développement du territoire • S'engager et agir pour la transition écologique • Conforter la cohésion et la solidarité intercommunale

Le projet communautaire 2020-2026 de la Communauté de Communes Vie et Boulogne s'articule autour de 3 axes principaux et de 12 actions :

1. Conforter l'attractivité et le développement du territoire

1. Renforcer l'identité du territoire
2. Mettre en œuvre et faire vivre le PLUiH pour un développement harmonieux et équilibré du territoire
3. Soutenir le développement économique et accompagner les mutations des entreprises
4. Développer le tourisme avec les professionnels

2. S'engager et agir pour la transition écologique

1. Finaliser et mettre en œuvre le PCAET
2. Développer les mobilités
3. Poursuivre la politique de réduction des déchets ménagers
4. Protéger la ressource en eau

3. Conforter la cohésion et la solidarité intercommunale

1. Renforcer les services à la population en veillant à un maillage équilibré sur le territoire
2. Définir et mettre en œuvre un pacte fiscal et financier
3. Développer la mutualisation et les solutions alternatives
4. Évaluer les actions communautaires

L'efficacité et la qualité des services rendus à l'utilisateur, mais aussi la recherche systématique d'économies d'échelle sont posées comme le fil rouge du projet communautaire. Cet objectif est rappelé dans le plan d'action du PCAET qui engage les collectivités, communes et EPCI, à l'exemplarité.

Au regard du projet de territoire, les objectifs et la stratégie de la Communauté de Communes Vie et Boulogne se déclinent en complète cohérence avec les 3 axes thématiques du Contrat de Relance et de Transition écologique qui sont :

- **AXE 1** : la transition écologique et énergétique
- **AXE 2** : la cohésion sociale
- **AXE 3** : le développement économique

2.1 Stratégie de transition écologique

2.1.1 Mobilité

Sur le territoire de Vie et Boulogne, les déplacements des salariés se caractérisent par un usage quasi exclusif de la voiture : 84% des déplacements journaliers en 2017. Un des enjeux du territoire sera de promouvoir les déplacements alternatifs, les adapter à l'ensemble de la population afin de réduire l'utilisation de la voiture particulière et de particulièrement de l'autosolisme. De ce fait, la mobilité est inscrite dans le programme du PCAET comme la première des priorités. Cette compétence est inscrite dans les statuts de la Communauté de Communes Vie et Boulogne et une vice-présidence lui est spécifiquement dédiée.

Les 10 actions retenues pour la mise en œuvre et le développement des modes actifs répondent aux enjeux et objectifs fléchés dans le PCAET et se déclinent dans 3 axes :

1. Aménager et valoriser le réseau cyclable
2. Développer des services vélos adaptés
3. Animer et accompagner les modes actifs

Le territoire dispose d'un atout considérable : une gare SNCF ; la gare de Bellevigny propose en effet plusieurs liaisons quotidiennes avec Nantes. Elle est fléchée au SCoT comme « pôle de développement multimodal ».

D'un point de vue social, le budget transport représente 15% du budget des ménages. La voiture, moyen de transport individuel supporté de manière générale par un seul foyer, peut constituer un frein social et impacter l'accessibilité aux services, à l'emploi. L'offre de transport collectif est réduite. Il est difficile pour les personnes dépourvues de véhicule de se déplacer pour faire des achats, se faire soigner, accéder à un service administratif qui ne serait pas implanté sur la commune.

Le maintien de services de proximité et le développement de services itinérants sont des enjeux forts en termes d'accessibilité. Ils permettent de limiter les déplacements et donc les problèmes de mobilité en témoigne la présence de médiathèque dans chacune des communes et la pérennisation à Palluau d'une antenne de proximité : la maison « France Services ». Néanmoins, cette solution n'est pas possible pour l'ensemble des services en termes d'organisation et de fréquentation.

Ces enjeux sociaux associés à l'évolution de la législation environnementale (réduction de la part de l'automobile, de l'émission de substances polluantes par les véhicules) viennent questionner la mobilité sur le territoire. Un plan de mobilité accompagnera la prise de la compétence supplémentaire « *organisation de la mobilité* » par la Communauté de Communes Vie et Boulogne. De fait, un travail partenarial sera mené avec la Région des Pays de la Loire et les territoires voisins pour articuler et optimiser les différentes politiques de déplacement.

2.1.2 Énergie

La consommation d'énergie finale du territoire de la communauté de communes de Vie et Boulogne est de 1044,2 GWh en 2016. Cela représente une consommation énergétique de 24 MWh/hab/an. En 2016, la production d'énergies renouvelables sur le territoire est évaluée par Air Pays de la Loire à 197 GWh. Cela correspond à 19% de la consommation d'énergie du territoire. Cette valeur est légèrement supérieure au niveau national, où la production EnR représente 16% de la consommation d'énergie française.

La production d'EnR a fortement augmenté ces dernières années sur le territoire de la Communauté de Communes de Vie et Boulogne. Entre 2008 et 2016, cette production a augmenté de 88%. Vie et Boulogne dispose d'un fort potentiel de développement des ENR, notamment éolien, qu'il s'agit de maîtriser. Le potentiel de production d'énergie renouvelable sur le territoire s'élève à 1 814 GWh, l'éolien étant le gisement le plus important avec un potentiel de 1 209 GWh. Ce potentiel représente 18 % du potentiel départemental de l'éolien, soit le plus fort potentiel de développement éolien du Département.

Le territoire souhaite s'engager, en responsabilité, dans un développement éolien maîtrisé, concerté et équilibré. L'ambition est de préserver les spécificités environnementales et paysagères de Vie et Boulogne en assumant pleinement les enjeux de la transition. D'un point de vue paysager, *« la conservation de la densité et de l'homogénéité du bocage comme structure et caractère du paysage local »* a été identifiée comme enjeu prioritaire dans le cadre du PLUIH, actuellement en phase de consultation du public. Il convient donc aujourd'hui de déployer le potentiel éolien du territoire en accord avec les objectifs fixés dans le PCAET, et de le mettre en œuvre en prenant en compte à la fois le potentiel éolien, les possibilités de raccordement, la préservation des paysages et de la biodiversité et la protection du patrimoine. L'implication citoyenne et la prise en compte des acteurs locaux seront déterminantes pour réussir ce projet de développement en concertation et dans le respect des équilibres territoriaux (politiques, sociaux, économiques, environnementaux).

Le territoire souhaite poursuivre la dynamique engagée de territoire à énergie positive

2.1.3 Ressource en eau et assainissement

Les eaux superficielles sont de qualité moyenne à médiocre, impactées par les nitrates, les phosphates, les matières organiques oxydables et le phénomène d'eutrophisation. Toutes les communes sont classées en zones sensibles (risque d'eutrophisation) et en zones vulnérables aux nitrates. La dégradation de la qualité de la ressource est quasi générale. L'eau constitue un enjeu stratégique et doit être au cœur des politiques de développement et d'aménagement du territoire.

3 thématiques prioritaires ont été identifiées dans le cadre du diagnostic partagé sur les masses d'eau de la CDC Vie et Boulogne :

1. Assurer une gestion équilibrée de la ressource en eau
 - a. Plans d'eau sur cours d'eau : études et travaux pour restaurer la continuité écologique, connaissance des usages
2. Améliorer la qualité de l'eau
 - a. Limiter les pollutions domestiques et industrielles

- b. Limiter les pollutions diffuses agricoles
- 3. Restaurer la fonctionnalité des milieux aquatiques
 - a. Restaurer les milieux aquatiques et les zones humides (travaux de renaturation des cours d'eau)
 - b. Préserver et restaurer les têtes de bassin versant
 - c. Restaurer la continuité écologique

La nature des sols ne permet pas la présence de réserve d'eaux souterraines significatives. La ressource en eau est donc fortement liée aux eaux de surface (retenue du lac d'Apremont). Les écoulements des eaux de surface sont directement liés à la pluviométrie. Les nappes sont peu profondes et sont donc vulnérables aux pollutions.

Pour desservir la population en eau potable, transporter les eaux usées, le bassin Loire-Bretagne compte 340 000 km de réseaux d'eau potable et 82 000 km pour les eaux usées. La plupart des canalisations, créées dans les années 65 à 80 pour faire face au développement péri urbain et du littoral, sont vieillissantes. Elles peuvent occasionner des fuites d'eau : les pertes sur les volumes prélevés sont estimées à 16 % en Loire-Bretagne et 21 % à l'échelle nationale. Sur les réseaux d'eaux usées, des infiltrations d'eaux claires peuvent nuire à la bonne épuration des effluents. Le renouvellement de ces infrastructures est un enjeu financier considérable pour les communes de Vie et Boulogne qui en ont la charge.

Sur Vie et Boulogne, le Syndicat Mixte des Marais de la Vie du Ligneron et du Jaunay, fait un parallèle entre la qualité des eaux et l'efficacité des installations de traitement des eaux usées, notamment, sur le paramètre Phosphore et les matières en suspension : certaines STEP nécessitent un redimensionnement, d'autres nécessitent une évolution vers le principe de la "boue activée", en effet, les lagunes et la phyto épuration ne permettent pas un taux d'abattement suffisant du phosphore. Enfin, la qualité des réseaux a une incidence sur la qualité des eaux superficielles. En effet, le réseau E.U et les STEP ne sont pas dimensionnés pour absorber des eaux pluviales, et cela a des conséquences sur la qualité du traitement avant rejet dans le milieu.

Pour une gestion structurelle de la ressource, des études HMUC (Hydrologie Milieux Usages Climat) pourraient être engagées dans le cadre de la GEMAPI qui permettraient de :

- Décrire les fluctuations des débits des cours d'eau et des hauteurs de nappe dans le temps AVEC et SANS prélèvements,
- Estimer les besoins des milieux aquatiques au cours du cycle hydrologique,
- Identifier les usages anthropiques de la ressource, quantifier les prélèvements actuels et futurs,
- Prédire par modélisation l'évolution de la disponibilité de la ressource dans une perspective de changement

2.1.4 Lutte contre l'artificialisation des sols

Vie et Boulogne a connu un développement soutenu marqué par un fort rythme de constructions qui s'est accompagné par une consommation d'espaces agricoles et naturels conséquente. Consciente que ces pratiques fragilisent les pratiques agricoles et le paysage rural du territoire, l'intercommunalité souhaite agir pour un développement maîtrisé et économe.

Ainsi la Communauté de Communes Vie et Boulogne s'engage à tendre vers une réduction *de 50% de la consommation d'espaces globale (habitat, économie et équipements) et vers 30% de logements construits au sein de l'enveloppe urbaine*. Une réflexion prospective a été entamée sur des secteurs stratégiques au sein de l'enveloppe urbaine des bourgs et des pôles communaux. Certaines communes ont déjà lancé des opérations de renouvellement urbain. D'autres sont en cours qu'il faudra accompagner.

La Communauté de Communes Vie et Boulogne a intégré cet enjeu dans le développement de son offre économique en basant son développement sur l'éco-conception de ses ZAE et la mise en place de nouveaux services aux entreprises (conseils architecte avec prise en compte de l'éco-conception, insertion de biodiversité, optimisation foncière...).

2.1.5 Gestion des déchets

La priorité pour Vie et Boulogne demeure la politique de réduction des déchets par le biais d'une prévention et d'une valorisation maximum. Ainsi une redevance incitative a été mise en place pour atteindre de multiples objectifs :

- Réduire le tonnage produit de déchets ménagers
- Encourager la valorisation des déchets
- Augmenter le tri sélectif
- Maîtriser le coût du service
- Préserver la ressource.

Vie et Boulogne produit 486kg par habitant soit 88kg de moins que la moyenne départementale. La production dans les 6 déchèteries du territoire est aussi inférieure : 274 kg/hab contre 325 kg/hab au niveau départemental. L'enjeu est de poursuivre les efforts déjà engagés dans la réduction de production de déchets à la source par le développement d'une offre de service adaptée, professionnelle et innovante : restructuration du parc de déchèterie, plan de prévention, gestion des déchets, économie circulaire, etc ...

2.1.6 Environnement

En 2012, selon Corine Land Cover22, plus de 90% des surfaces du territoire de Vie et Boulogne sont occupées par et pour l'agriculture. Les forêts représentent environ 3% de la surface et près de 6% du territoire est artificialisé. Les zones humides n'occupent que 0.27% des sols.

Le territoire de Vie et Boulogne dispose de valeurs paysagères à mettre en valeur et préserver :

- 7 ZNIEFF dont 2 de type 1 liées aux cours d'eau ;
- Un bocage très dense (plus de 190 ml/ha) et 2 boisements de plus de 400 ha ;
- Des zones humides à fort enjeu ;
- Une ouverture du bocage brutale en certains points de la plaine avec l'effacement de certains chemins creux ;
- Des espaces naturels vulnérables face à la pression urbaine de la Roche-sur-Yon et dans une moindre mesure du littoral

- 14 Monuments Historiques répartis sur 8 communes ;
- 5 Zones de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager (ZPPAUP) sur Apremont

Le PLUiH a fait ressortir « *la conservation de la densité et de l'homogénéité du bocage comme structure et caractère du paysage local* » comme enjeu paysager pour le territoire.

Le réseau hydrographique du territoire de la Communauté de Communes Vie et Boulogne est développé (599 km de cours d'eau) et diversifié (rivières, petits cours d'eau, étangs/petites mares et zones humides).

Le territoire est constitué de 3 unités paysagères et d'éléments structurants d'un point de vue paysager mais aussi d'un point de vue écologique. De fait, on retrouve des secteurs plus propices au maintien et à la circulation de la biodiversité appelés « réservoirs et corridors ». L'ensemble de ces continuités a été identifié dans le diagnostic (État initial de l'environnement) sous la forme d'une trame verte et bleue.

Le territoire souhaite maintenir et conforter son caractère bocager, conserver les boisements en lien avec les espaces écologiques remarquables (Forêt d'Aizenay, de Grand'Landes, le bois des Essarts et le bois des Gâts), prendre en compte et protéger les espaces de biodiversité existants, préserver les continuités écologiques en lien avec les vallées du territoire et les têtes de bassins versants.

En lien avec le développement économique, l'enjeu pour le territoire de Vie et Boulogne est de valoriser et de préserver l'interface entre les espaces urbains et les espaces agricoles ou naturels. La Communauté de Communes Vie et Boulogne à travers son projet de territoire vise à améliorer et valoriser les entrées de ville et les franges urbaine, à mettre en place des lisières urbaines qualitatives et à interdire l'urbanisation dans les coupures d'urbanisation.

2.2 Stratégie de cohésion du territoire

2.2.1 Logement et amélioration de l'habitat

En 2015, 18.625 logements ont été recensés sur le territoire par l'Insee, dont 16.770 résidences principales (906 résidences secondaires ou occasionnelles et 949 logements vacants), soit un peu plus de 90% de l'ensemble du parc. De plus, le nombre de logements a globalement augmenté entre 2008 et 2015 : de 15.747 en 2008 à 18.625 en 2015, soit 2.878 logements supplémentaires. Cela représente une augmentation de 18,3% entre 2008 et 2015. La population a augmenté de 14,9% entre ces deux dates : l'augmentation du nombre de logements est donc plus rapide que l'augmentation de la population.

Le territoire a pour objectif de mettre en place un lieu unique d'information sous la forme de « guichet unique » qui anime les démarches de l'OPAH et du PTREH. Le renouvellement d'une OPAH-RU « cœur de ville » est posé dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain » développé sur la commune d'Aizenay. De plus la conclusion d'une convention ORT (Opération de Revitalisation de Territoire) pourrait être envisagée sur la commune à l'horizon automne 2022. Cette opération viserait une requalification d'ensemble d'un centre-ville dont elle facilite la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, et plus globalement le tissu urbain, pour créer un cadre de vie attractif propice au développement à long terme du territoire.

La production d'une offre de logements supplémentaires s'inscrit dans une logique de diversification des produits afin de favoriser un parcours résidentiel complet. La Communauté de Communes Vie et Boulogne désire :

- Renforcer l'offre locative pour répondre aux besoins des jeunes et des personnes âgées,
- Poursuivre le développement de l'offre locative sociale afin de fluidifier le parcours résidentiel,
- S'engager sur la production de 68 logements sociaux par an conformément à l'objectif du SCoT.

De manière plus ponctuelle, la programmation résidentielle se doit d'apporter des réponses à des besoins plus spécifiques: Le vieillissement de la population constitue un enjeu majeur pour l'avenir qu'il conviendra d'accompagner par le développement du maintien à domicile (adaptation du logement, résidence autonomie, colocation intergénérationnelle, etc ...).

2.2.2 Politique culturelle

La Communauté de Communes Vie et Boulogne développe une politique de lecture publique volontariste. Le réseau est composé de 17 médiathèques situées à Aizenay, Apremont, Beau-fou, Bellevigny (Belleville-sur-Vie et Saligny), Falleron, Grand'Landes, La Chapelle-Palluau, La Genétouze, Le Poiré-sur-Vie (bourg et Le Beignon-Basset), Les Lucs-sur-Boulogne, Maché, Pal-luau, Saint-Denis-la-Chevasse, Saint-Etienne-du-Bois et Saint-Paul-Mont-Penit. Pour servir ses quelques 8.000 abonnés, proposer une médiation numérique et développer une animation territoriale, le réseau s'appuie sur 21 professionnels et quelques 280 bénévoles.

Le réseau Communauthèque concrétise une volonté politique forte au service de la culture et du livre, copartagée par les élus communautaires et municipaux. Il est souvent pris comme

modèle à l'échelle départementale. Grâce à un budget intercommunal substantiel et à la mutualisation des moyens alloués (personnel, navettes hebdomadaires, moyens informatiques, animations...), les usagers ont accès à des collections riches et variées, ainsi qu'à un large panel de services (une carte unique permettant d'accéder aux 17 médiathèques, un catalogue en ligne avec possibilités de réservation, un fonds élargi et multi-supports, une équipe conséquente de bibliothécaires professionnels, un développement important du numérique, de nombreuses manifestations culturelles dont des animations partagées permettant de proposer davantage d'événements...).

L'offre de lecture publique du territoire repose sur les services suivants gratuits :

- Accueil du public au sein de lieux conviviaux ouverts à tous (« 3èmes lieux ») ;
- Prêts et réservations de documents : documents imprimés y compris numériques, cd, dvd et partitions ;
- Mise en œuvre d'animations culturelles ;
- Accueil de groupes : établissements scolaires, EHPAD, centres de loisirs, crèches et multi-accueils, structures pour personnes handicapées, Relais Assistant(e)s Maternel(s).

L'enjeu pour la Communauté de Communes Vie et Boulogne est de rendre cette offre plus équitable à l'échelle du territoire, en prenant en compte les disparités et les complémentarités des secteurs géographiques, mais aussi de faire évoluer les pratiques et les lieux au regard des nouveaux enjeux de lecture publique.

Plus largement, la proposition d'une offre culturelle diversifiée (spectacle vivant, cinéma, exposition, ...) à destination de tous les publics mais aussi le développement d'équipements adaptés au spectacle vivant, sont pour les communes un gage d'attractivité et de cohésion sociale. De plus, pour accompagner ce développement et animer la démarche culturelle, le territoire peut s'appuyer sur une dynamique associative importante.

2.2.3 Revitalisation des centre bourgs

Au-delà d'une intervention sur le logement, l'établissement de toute une stratégie pour renforcer l'attractivité des centres bourgs est nécessaire. Il semble primordial de pouvoir :

- S'appuyer sur le réseau commercial,
- Favoriser les liaisons douces,
- Permettre le stationnement.

Car l'animation des centres-bourgs est la clé de voûte du dynamisme rural du territoire. Ainsi la Communauté de Communes Vie et Boulogne souhaite conforter le développement des centres bourgs et des pôles communaux pour accueillir de nouveaux habitants et permettre l'implantation de commerces et services de proximité. Le dispositif « *Petite ville de Demain* » permettra ainsi à la commune d'Aizenay de concrétiser des actions liées à l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, au développement des activités commerciales et de services, de valorisation des qualités architecturales et patrimoniales de la ville ou encore d'implication des habitants dans le projet.

2.2.4 Amélioration cadre de vie et service à la population

La préservation du cadre de vie des habitants est un enjeu majeur. Elle passe par la valorisation des espaces naturels en ville ainsi que par la préservation de l'identité architecturale du territoire. Le projet de territoire vise à :

- Protéger les espaces de respiration au sein des bourgs,
- Diversifier les espaces de nature dans les centres-bourgs,
- Limiter l'imperméabilisation des sols.

En 2017, la Communauté de Communes Vie et Boulogne créait à Palluau la Maison de Service au Public avec 3 objectifs locaux :

- La volonté de pérenniser la Poste,
- Le maintien et le développement en zone rurale d'un accueil de service public de proximité,
- La conservation de l'accueil et de l'orientation des habitants auprès des services communautaires transférés au Poiré Sur Vie.

En janvier 2020, la MSAP est labellisé « Espace France Service ». Elle mobilise 9 partenaires nationaux et 10 partenaires locaux. L'enjeu pour le territoire est de garantir un accès facilité aux démarches administratives, par du conseil et des outils numériques à disposition des usagers.

2.3 Stratégie de développement économique

2.3.1 Territoire d'industrie

Le dynamisme économique est important soutenu par des pôles industriels majeurs. Le territoire a de nombreux enjeux en commun avec ses territoires voisins¹ liés :

- Aux infrastructures stratégiques,
- A la formation,
- A l'habitat,
- Aux déplacements.

Dans le cadre de Territoire d'industrie 3 enjeux majeurs ont été définis dans la cadre de la politique industrielle qui vont dans le sens de la transition écologique en impactant directement la relance économique :

1. Créer les conditions favorables au développement des entreprises industrielles,
2. Créer les conditions favorables au développement de l'attractivité et au recrutement des compétences,
3. Créer les conditions environnementales favorables à une démarche « éco-productive » innovante : valorisation des friches disponibles et nouveaux projets industriels économes.

L'ambition de Vie et Boulogne est de poursuivre son développement en prenant en compte les 6 axes stratégiques de Territoire d'Industrie :

- Renforcer l'attractivité de **l'entreprise** (offre d'habitat, promotion des métiers, etc ..),

¹ Protocole « Territoire d'industrie » Vendée centre page 3

- Renforcer la formation et la gestion des **compétences** (formation, technopole, campus des métiers),
- Développer la **mobilité**, transports et Tiers Lieux (PDIE, projet gare, nouvelles mobilités, ...),
- Encourager la **mutation** des espaces économiques aux contraintes et enjeux d'aujourd'hui (traitement des friches industrielles, remise sur la marché de bâtiments vides ou peu utilisés, nouvelles formes de ZAE en prise directe avec les enjeux de développement durable et d'écologie, etc ..),
- **Simplifier** (procédures administratives, accompagnement des entreprises, ...),
- Faciliter la performance industrielle et la **performance verte** (mutations, énergies nouvelles, digitalisation de l'économie, démarches de transition écologique).

2.3.2 ZAE

La Communauté de Communes Vie et Boulogne s'interroge sur les modalités permettant d'améliorer la performance et l'attractivité de son offre économique afin de répondre au mieux à ses objectifs de développement de son territoire. Elle souhaite notamment améliorer l'optimisation foncière de son offre économique et accompagner les porteurs de projets et les entreprises dans cette dynamique tout en renforçant son attractivité dans un contexte de concurrence territoriale. La collectivité a enclenché une démarche de performance durable de son offre économique qui repose sur plusieurs facteurs de réussite :

- La formulation d'un projet et d'une ambition politique fédérant les différentes parties prenantes,
- Une organisation transversale et des outils adaptés,
- Une logique d'amélioration continue croisant expérimentation et consolidation.

Le territoire souhaite travailler à une différenciation de l'offre économique pour tendre vers un panel d'offres élargi qui réponde aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques :

- Une offre de petits locaux au cœur des centres bourg,
- Une offre de périphérie pour des opérations artisanales groupées,
- Des sites dédiés réhabilités (gare, château, etc ...) pour accueillir des activités spécifiques,
- Des zones d'activité de proximité pour assurer un maillage sur l'ensemble du territoire et limiter les déplacements,
- Des pôles productifs dédiés (optimisation foncière et renforcement des synergies interentreprises).

Afin d'assurer une redynamisation et une montée en gamme, la collectivité souhaite actionner 4 leviers d'intervention :

- Renforcement d'une culture du collectif : implication des entreprises et des propriétaires, émergence de synergies, économie circulaire,

- Requalification des espaces publics : amélioration de la fonctionnalité et offres de mobilité,
- Intensification des usages : valorisation des usages du foncier, produits immobiliers partagés, optimisation foncière et remembrement des espaces sous-utilisés,
- Soutien aux synergies : développement de nouveaux services, mutualisation, structuration de pôles de services.

2.3.3 Commerce

Vie et Boulogne est un territoire en forte croissance démographique et économique, situé à proximité de deux pôles commerciaux majeurs : la Roche-Sur-Yon et Challans. Le territoire a, depuis 2010, renforcé son offre commerciale et bénéficie d'une « multi-polarisation ». 4 enjeux stratégiques ont été pointés² :

- Maintenir un maillage des pôles de proximité pour répondre à la dynamique territoriale,
- Développer la « commercialité » des centres-villes et des centres-bourgs,
- Maintenir et favoriser le regroupement des commerces et services dans les centralités,
- Maîtriser et hiérarchiser le développement commercial périphérique des pôles.

Le volet commercial du dispositif « Petites Villes de Demain » permettra à la commune d'Aizenay de renforcer sa fonction de centralité, de faire revenir les habitants en centre-ville, de renforcer « sa commerciabilité » et de promouvoir une consommation locale.

2.3.4 Agriculture de proximité

Le secteur agricole, premier émetteur de GES du territoire et occupant une majorité des sols du territoire a un rôle fort à jouer dans l'accroissement des flux carbone vers les sols et la biomasse et dans la limitation des pertes. De plus, les principaux enjeux autour de la séquestration carbone se situent autour :

- De la limitation de l'artificialisation des sols
- De la modification de certaines pratiques agricoles intensives (mise en culture de prairies permanentes, destruction du bocage, labours fréquents...)
- De l'introduction de nouvelles pratiques agricoles (agroforesterie, limitation du labour, couverture permanente des sols...)

L'agriculture sur le territoire occupe une place importante avec 10,4%³ des établissements actifs sur le territoire et une SAU représentant près de 73,5% du territoire. L'agriculture est majoritairement tournée vers la production animale (bovins et volailles). Entre 2000 et 2010, à l'échelle de la Communauté de Communes de Vie et Boulogne, les surfaces irriguées ont significativement augmenté (+30,9 %), avec des différences notables entre les communes du territoire.

² CCI Vendée – étude intercommunale commerce – Avril 2018

³ INSEE, RP2015

10 enjeux ont été identifiés par la Chambre d'Agriculture pour le territoire de Vie et Boulogne :

1. Maintien et développement des exploitations agricoles et notamment des activités d'élevage et paysages associés/occupation du territoire (prairies notamment et bocage),
2. Renouvellement des exploitants (transmission),
3. Recrutement de la main d'œuvre,
4. Accès à la ressource en eau et protection des ressources : bassin versant Apremont pour eau potable,
5. Préservation du foncier agricole,
6. Diversification des exploitations,
7. Positionnement sur les nouveaux marchés alimentaires, non alimentaires ; de proximité ou non,
8. Dialogue résidents/agriculteurs,
9. Développement des énergies renouvelables,
10. Gestion et recyclage des déchets.

Le PCAET et le PLUIH s'attachent à répondre à certains de ces enjeux, notamment sur les sujets foncier, ressource en eau, ENR ou gestion des déchets. De plus, le PCAET promeut un territoire qui « *s'adapte aux changements climatiques et qui régénère ses écosystèmes* »⁴. Le territoire souhaite ainsi favoriser une agriculture et une alimentation bas carbone. Concernant la filière bois, l'enjeu est d'inciter au développement et à la gestion durable des forêts et des haies auprès de l'ensemble des acteurs de la macro-filière bois.

Sur l'enjeu spécifique de la transmission des exploitations agricoles, la Région des Pays de la Loire, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire et la Communauté de communes de Vie et Boulogne se sont associées dans le cadre du programme « Territoires pilotes pour la transmission » pour la période 2021-2024. Les objectifs de cette coordination sont de créer une dynamique collective et multi-acteurs, de partager les préoccupations prioritaires du territoire, afin de définir un objectif chiffré, en termes de renouvellement des actifs agricoles et de construire un programme d'action. L'objectif est de réfléchir à de nouveaux modes d'intervention, pour renforcer l'accompagnement des cédants, des associés en recherche d'un repreneur et des candidats à l'installation. Ce programme a vocation à démultiplier des actions existantes et surtout proposer des actions innovantes, avec des effets concrets, reproductibles sur d'autres territoires. Cette approche territoriale permettra également d'identifier des travaux spécifiques à engager pour retravailler l'attractivité du métier, mieux anticiper la cessation, améliorer la lisibilité du parcours de transmission et mobiliser des porteurs de projet.

⁴ Tite de l'axe 3 du PCAET

2.3.5 Tourisme durable et mise en valeur des atouts patrimoniaux

Selon l'étude de stratégie de développement touristique réalisée en 2018, le territoire est bien positionné pour le développement d'activités de tourisme vert et de découverte d'un patrimoine « historique et de pays »⁵. Sa capacité d'hébergement touristique avoisinant les 7.500 lits, ses 500kms de sentiers cyclables balisés, les 18 sentiers de randonnées, ses centres équestres, le lac d'Apremont et ses espaces forestiers ouvrent un panel important de découverte nature. La présence d'un artisanat ouvert aux touristes permet de proposer un tourisme expérientiel de plus en plus recherché. Enfin, une très forte vie associative favorise la rencontre des visiteurs avec les habitants. Les points forts actuels sont l'Historial de Vendée, le Château d'Apremont, la forêt d'Aizenay, le Moulin à Élise du Poiré sur Vie et le Musée aux ustensiles de cuisine à St Denis la Chevasse.

Des pistes d'action ont été identifiées parmi lesquelles un plan de restauration et de valorisation du patrimoine bâti (château d'Apremont, hameau de la Tulévière mais aussi petit patrimoine et cœur de village) ou le développement d'un tourisme de nature et d'itinérance.

Le territoire souhaite valoriser le tourisme vert autour de 4 axes :

- Mémoire vendéenne (mémorial, historial, ...)
- Patrimoine (Châteaux et chapelles)
- Tourisme vert (randonnées pédestres et cyclistes, ...) en créant une identité commune du territoire autour du patrimoine bâti et végétal existants
- Tourisme bleu (pêche, lac, activités nautiques, ...)
- Tourisme d'expériences (savoir-faire locaux)

Article 3 – Priorités d'action et mise en œuvre

La stratégie du territoire est déclinée en actions à conduire sur le territoire. Ces actions seront concrétisées sous forme de projets ou d'opérations cofinancés par l'État.

Chaque année la liste de ces projets / opérations est susceptible d'être actualisée sous forme d'un avenant au CRTE. Les stratégies et actions prioritaires du territoire de la Communauté de Communes Vie et Boulogne sont présentées en annexe 2. Si leur contenu devait être modifié pendant la durée de vie du contrat, il conviendrait alors de modifier cette annexe 2.

Article 4 - Résultats attendus du CRTE

Les résultats du CRTE seront suivis et évalués.

Les actions ainsi que leurs indicateurs d'évaluation sont repris dans une fiche de suivi qui présente en quoi chaque projet réalisé concourt à la mise en œuvre d'une stratégie. Une présentation annuelle sera effectuée en comité de suivi et de programmation au moyen de la

⁵ Schéma de développement touristique –2018 - Michel Claude 360° Tourisme et Développement

fiche de suivi figurant en annexe 5, qui vise à obtenir une vision synthétique des résultats obtenus par la mise en œuvre du CRTE.

Chaque projet cofinancé par l'État comportera notamment un indicateur relatif à l'efficacité de la gestion, afin de s'assurer d'une consommation fluide des crédits et en phase avec le niveau d'avancement de l'opération.

Article 5 - Engagements des partenaires

Les partenaires du CRTE s'engagent à tout mettre en œuvre pour assurer la réalisation des actions inscrites à ce contrat.

5.1. Dispositions générales concernant les financements

Les crédits mobilisables pour les opérations des CRTE sont ceux de la DSIL relance, la DSIL de droit commun, de la DETR, du FNADT, des ministères concernés par les contrats ou les axes thématiques intégrés dans le CRTE, des opérateurs partenaires notamment dans le cadre du comité régional des financeurs, des collectivités partenaires.

Le contrat est mis en œuvre annuellement par un avenant d'application qui décline les financements des différents partenaires pour les opérations prêtes à démarrer. Un premier avenant de financement annuel est signé en même temps que le contrat. Un nouvel avenant de programmation listant les nouvelles opérations à financer sera ensuite signé chaque année, conformément à l'annexe 3. En fin d'année, une annexe financière mentionnée à l'article 3 arrête la liste des projets effectivement cofinancés par l'État (annexe 4).

5.2. La Communauté de Communes Vie et Boulogne

En signant ce CRTE, la Communauté de Communes Vie et Boulogne assume le rôle d'entraîneur et d'animateur de la transition écologique, du développement économique et de la cohésion de son territoire. Il porte la démarche et l'intègre dans ses politiques publiques.

La collectivité s'engage à désigner dans ses services un référent responsable du pilotage du CRTE qui sera l'interlocuteur des services de l'État pour la mise en œuvre du contrat et son évaluation.

5.3. L'État, les établissements et opérateurs publics

L'État mobilise sous l'égide de la préfecture une équipe composée des services départementaux et régionaux de l'État, et des délégations régionales des établissements et opérateurs publics impliqués.

L'aide de l'État peut également consister, dans le respect du droit de la concurrence, en un appui en ingénierie (assistance à maîtrise d'ouvrage, aide au montage de projet, assistance technique, mécénat de compétences, échanges d'expériences et formation notamment au travers de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires), subventions en fonctionnement et en investissement, participations en fonds propres, avances...

L'État s'engage à travers ses services et établissements à accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du CRTE, dans une posture de facilitation des projets. L'appui de l'État portera en

particulier sur l'apport d'expertises techniques et juridiques et la mobilisation coordonnée de ses dispositifs de financement au service des projets du CRTE.

Des données d'observation et d'analyse territoriale avec la mise à disposition immédiate par l'ANCT d'un portrait du territoire sur lequel le périmètre du contrat est assis sont mobilisables par les collectivités. Il comprend les principales données et cartographies issues de l'Observatoire des territoires, à mettre en perspective pour le projet de territoire pour lui permettre de se situer dans son environnement (comparaison au sein du bassin de vie, du département, de la région, au niveau national...).

L'État s'engage à désigner dans ses services un référent responsable du pilotage du CRTE qui soit l'interlocuteur des services de la collectivité pour la mise en œuvre du contrat et son évaluation.

5.4. Le Conseil régional des Pays de la Loire

Le CRTE étant une déclinaison directe du volet territorial du CPER, la Région, cosignataire des contrats, assurera le déploiement de ses politiques régionales en matière d'aménagement du territoire, de développement économique, de mobilités ou encore de transition écologique en faveur du territoire, avec lesquelles les engagements de l'État, des opérateurs et des autres acteurs feront levier.

La Région Pays de la Loire apportera son ingénierie aux territoires via l'appui de ses services ainsi que par la fourniture d'éléments de contexte issus du SRADDET.

5.5 Le Conseil départemental de la Vendée

Le Conseil départemental de la Vendée pourra accompagner certains projets des collectivités territoriales.

Article 6 - Gouvernance du CRTE - Comité de suivi et de programmation

Les représentants de l'État et de la Communauté de Communes Vie et Boulogne mettent en place une gouvernance conjointe pour assurer la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du CRTE.

Un comité de suivi et de programmation est créé à cet effet. Il est coprésidé par le Préfet du département de la Vendée ou son représentant et par le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne ou son représentant. Il est composé de représentants de l'exécutif et des services de la collectivité, et des services de l'État. Et tout autre partenaire utile.

Il est composé de représentants des signataires et des partenaires du contrat.

Il se réunira au moins une fois par an pour :

- Présenter les propositions de projets à conduire au cours des douze mois suivants ;
- Examiner les modalités d'un cofinancement de ces actions par une subvention de l'État ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions engagées depuis l'entrée en vigueur du contrat ;
- Valider l'évaluation annuelle du CRTE sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...).

Avant chaque comité, sera établi un tableau de suivi de l'exécution du CRTE, sur le modèle en annexe 5. La réunion du comité de suivi et de programmation pourra également constituer l'occasion de signer l'annexe financière (annexe 4) fixant la liste des opérations financées au titre de l'année écoulée.

Article 7 - Suivi et évaluation du CRTE

Le tableau de suivi du CRTE (sur le modèle de l'annexe 5) est établi et régulièrement renseigné, décrivant l'avancement dans la mise en œuvre des stratégies et actions du CRTE (taux de réalisation, mobilisation des moyens et financement, indicateurs...). Il est tenu à jour sous la responsabilité de la Communauté de Communes Vie et Boulogne. Chaque action fait l'objet d'un ou plusieurs indicateurs permettant de mesurer en quoi la mise en œuvre du CRTE permet de réaliser la stratégie. Le dispositif d'évaluation fera l'objet d'une présentation annuelle devant le comité de suivi et de programmation. Il s'intégrera au dispositif national d'évaluation de l'ensemble des CRTE.

Article 8 – Entrée en vigueur et durée du CRTE

L'entrée en vigueur du CRTE est effective à la date de signature du présent contrat. Le contrat s'achève lors du renouvellement général des conseils municipaux et communautaires. Au terme du contrat, un bilan sera conduit pour en évaluer les résultats.

Article 9 – Évolution et mise à jour du CRTE

Le CRTE n'est pas figé, il est évolutif. Les annexes 2, 3, 4 et 5 sont mises à jour en tant que de besoins, après examen et avis du comité de suivi et de programmation.

Article 10 - Résiliation du CRTE

D'un commun accord entre les parties signataires du CRTE, après avis favorable du comité de suivi et de programmation, il peut être mis fin au présent contrat.

Article 11 – Traitement des litiges

Les éventuels litiges survenant dans l'application du présent contrat seront portés devant le tribunal administratif de Nantes.

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



Signé le **19 JUIL. 2021**

Le Préfet de la Vendée

**Pour le préfet,
la secrétaire générale de la Préfecture
de la Vendée**

Arne TAGAND

Le Président de la Communauté
de Communes Vie et Boulogne

Guy PLISSONNEAU

La Présidente du Conseil régional
des Pays de la Loire

Christelle MORANÇAIS

Le Président du Conseil départemental
de la Vendée

Alain LEBŒUF

Annexes au contrat de relance et de transition écologique

Annexe 1 – Diagnostic du territoire

Annexe 2 – Stratégies et actions prioritaires

Annexe 3 – Avenant de programmation

Annexe 4 – Annexe financière

Annexe 5 – Indicateurs de suivi du CRTE

ANNEXE 1 – DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE

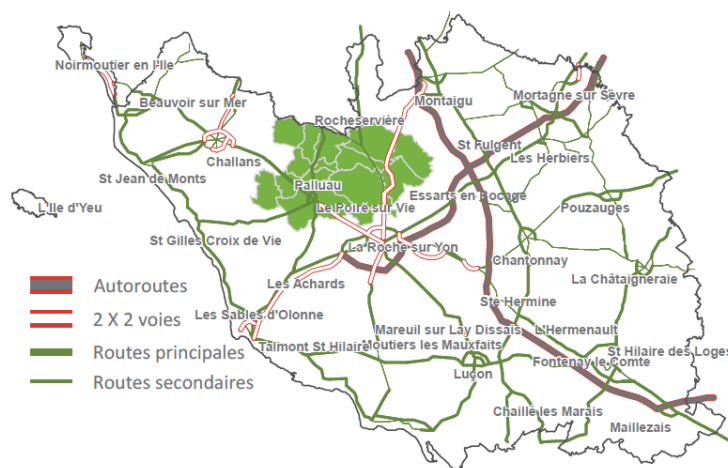
Vie et Boulogne est un territoire périurbain et rural, situé au nord-ouest de la Vendée à proximité de pôles urbains d'envergure (Nantes, Montaigu, La Roche-sur-Yon, Challans) et à 20 minutes du littoral.

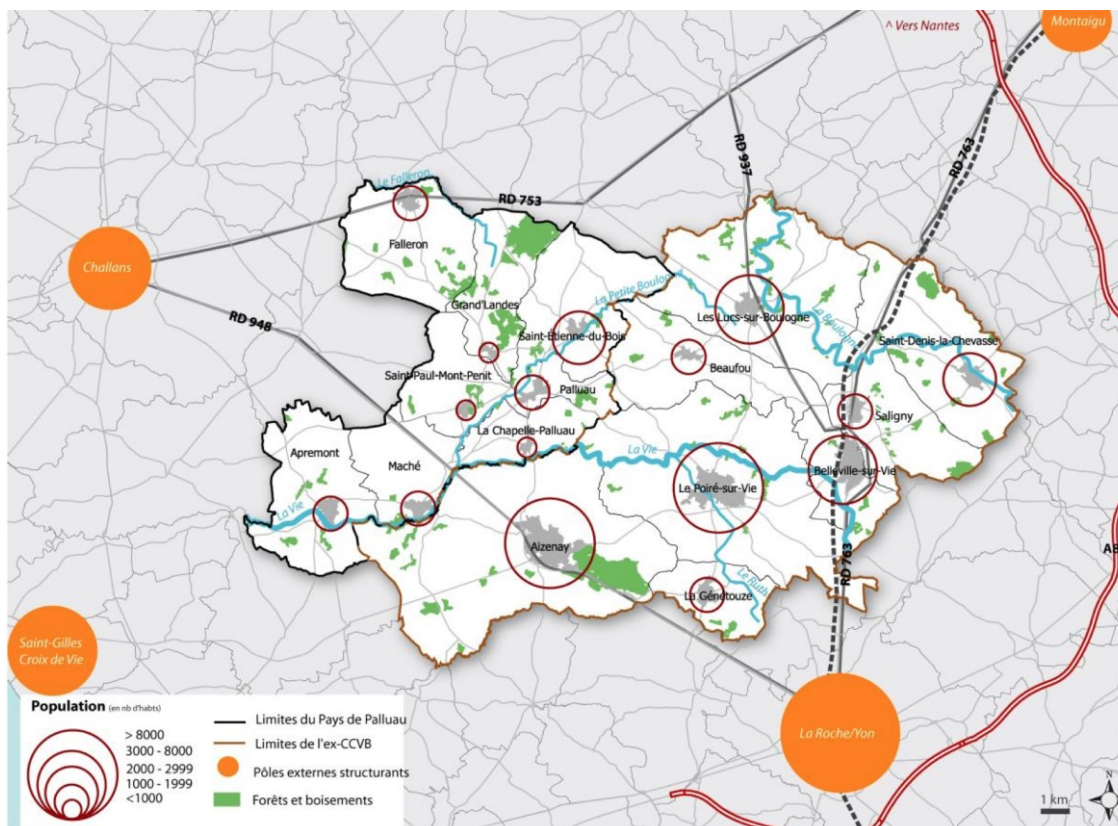
Il s'étend sur une surface de 490km², soit 7% de la surface vendéenne, et est traversé par deux cours d'eau, La Boulogne et La Vie.

UN TERRITOIRE SITUÉ AU CŒUR DU BOCAGE

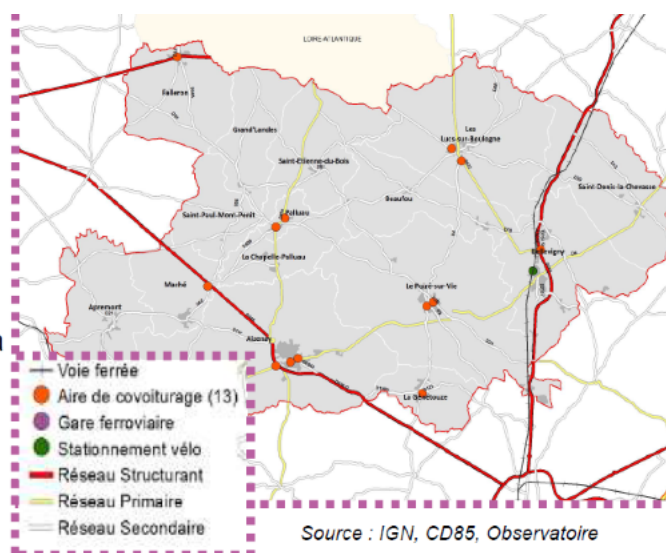


- Territoire situé au cœur du bocage vendéen
- A proximité immédiate de 2 pôles intermédiaires (Challans et LRSY)
- À proximité des aires urbaines de Nantes (909 000 hab.) et Saint-Nazaire (215 000 hab.)





- **2 axes routiers structurants :**
 - RD 763, 2x2 voies reliant LRSY à l'A83 en direction de Nantes,
 - RD 948 reliant LRSY à Challans
- **Ligne TER Nantes / LRSY** (gare à Bellevigny)
- Proximité de l'**aéroport** et de la **gare TGV de Nantes** (env. 60 km et 50 à 60 min.)



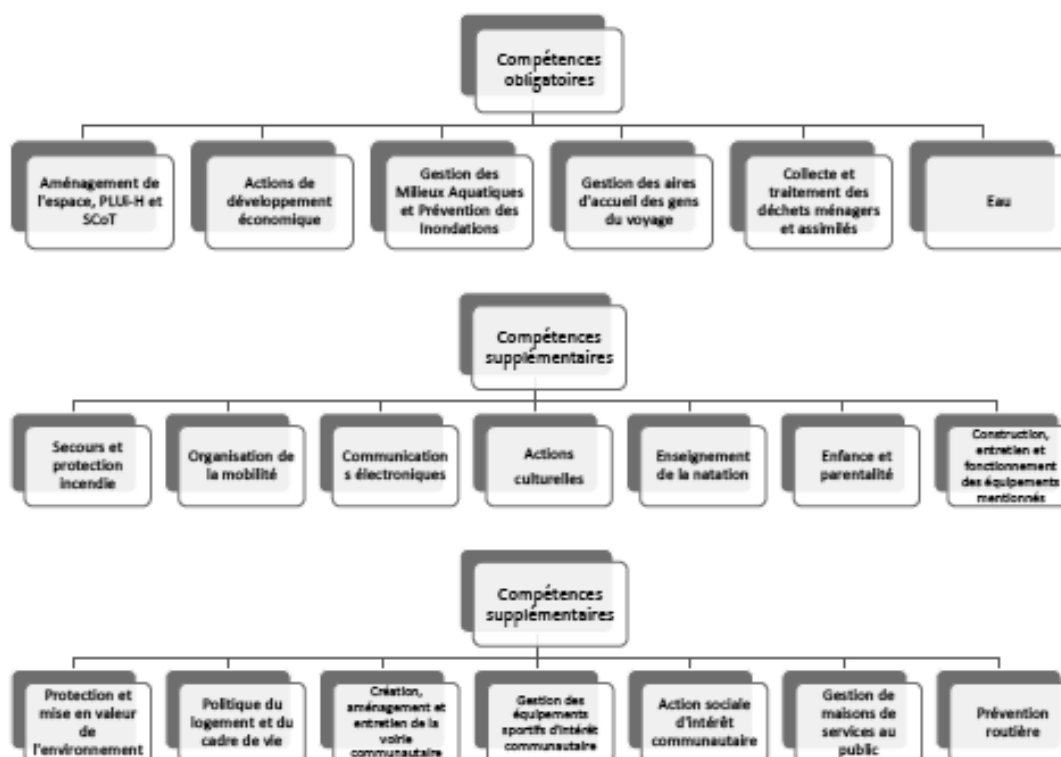
II. UN TERRITOIRE RURAL NOUVELLEMENT CREE

La Communauté de Communes Vie et Boulogne a été créée le 1er janvier 2017, suite à la fusion des communautés de communes « Pays de Palluau » et « Vie et Boulogne ». Elle réunit 15 communes et plus de 42 000 habitants.

Le rapprochement entre la communauté de communes Vie et Boulogne et le Pays de Palluau (sauf Saint Christophe du Ligneron) s'est appuyé :

- Sur une logique de territoire avec un bassin de vie commun
- Sur un projet politique partagé et homogène
- Sur une complémentarité des compétences et de services intercommunautaires
- Sur la constitution d'un pôle important à caractère rural de plus de 42 000 habitants

La communauté de commune exerce les compétences suivantes :

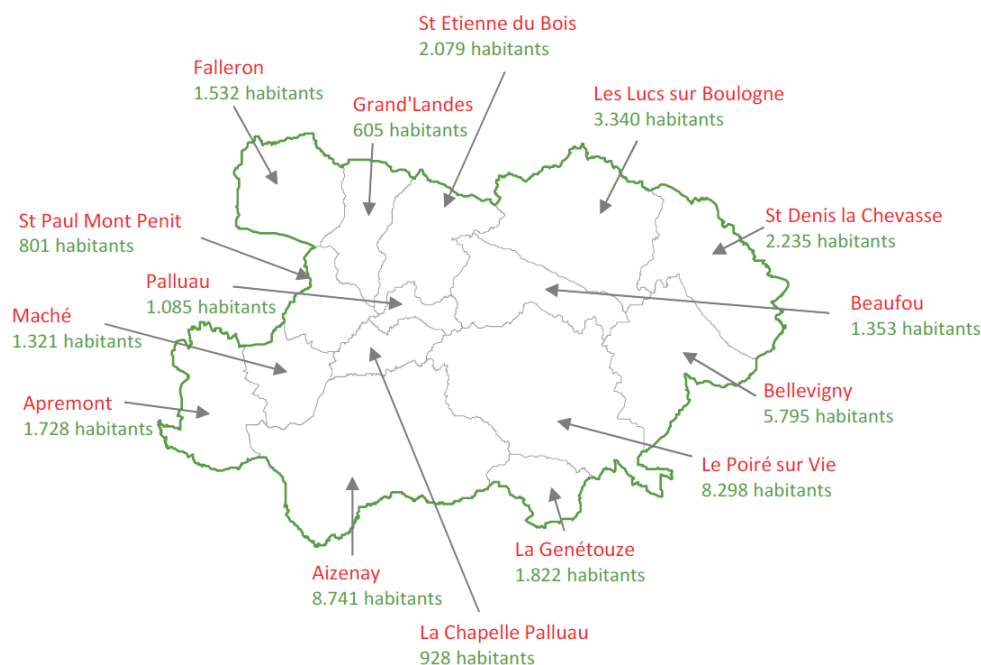


III. GEOGRAPHIE, POPULATION, LOGEMENT

En 2012, selon Corine Land Cover22, plus de 90% des surfaces du territoire de Vie et Boulogne sont occupées par et pour l'agriculture. Les forêts représentent environ 3% de la surface et près de 6% du territoire est artificialisé. Les zones humides n'occupent que 0.27% des sols. La trame bocagère et le réseau hydrographique sont des éléments forts du paysage de Vie et Boulogne. Ils participent au cadre de vie du territoire et à la définition de son identité rurale.

UN TERRITOIRE RURAL EQUILIBRE PAR 3 POLES STRUCTURANTS

Aizenay, Le Poiré sur Vie, et Bellevigny (issue de la fusion de Belleville sur Vie et Saligny le 1er janvier 2016) réunissent près la moitié de la population soit 20 000 habitants.



POPULATION, UNE CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE SOUTENUE

Le territoire a connu un développement démographique positif durant les 50 dernières années, et en forte augmentation depuis les années 2000. Sur les dix premières années du 21ème siècle le taux de croissance annuelle moyen est de 2,4 % par an. Depuis les années 2010, le taux de croissance annuelle moyen a ralenti à 1,4% par an : le solde naturel contribue à 0.6% de la variation de population et le solde migratoire y contribue à 0.8%.

La population du territoire a augmenté de près de 40 % depuis 1999. Elle s'élève à 44.582 habitants en 2019, soit environ 7.33% de la population départementale. Les communes d'Aizenay, de Bellevigny et du Poiré-sur-Vie regroupent 54.65% de la population du territoire.

- Aizenay : 9 665 habitants
- Apremont : 1 832 habitants
- Beaufou : 1 528 habitants
- Bellevigny : 6 124 habitants
- Falleron : 1 613 habitants
- Grand'Landes : 679 habitants
- La Chapelle-Palluau : 964 habitants
- La Genétouze : 1 968 habitants
- Le Poiré-sur-Vie : 8 726 habitants

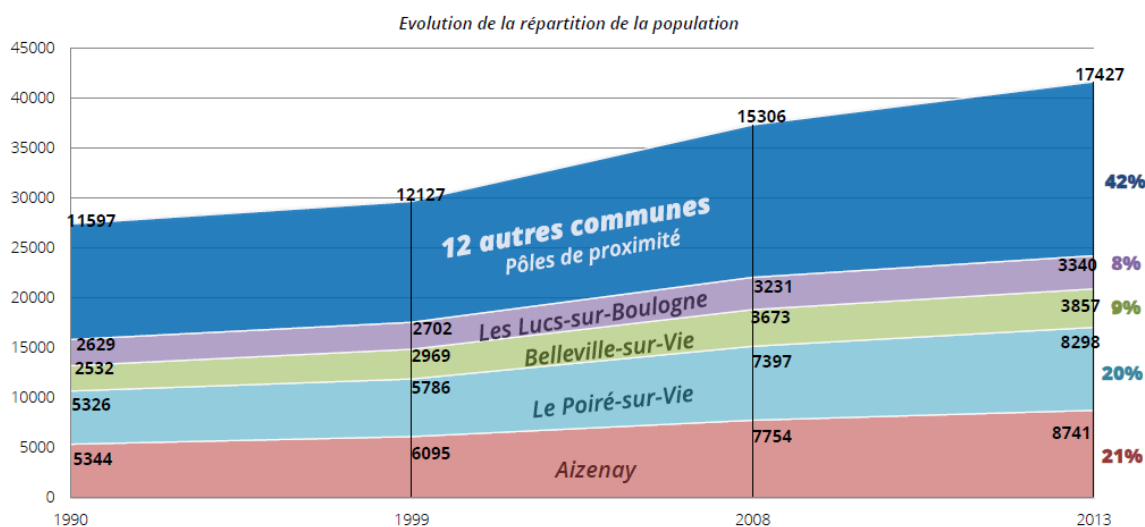
- Les Lucs-sur-Boulogne : 3 534 habitants
- Maché : 1 565 habitants
- Palluau : 1 110 habitants
- Saint-Denis-la-Chevasse : 2 326 habitants
- Saint-Etienne-du-Bois : 2 126 habitants
- Saint-Paul-Mont-Penit : 822 habitants

INSEE, recensement décembre 2019 parution février 2020

La population ne cesse de croître depuis les 50 dernières années et l'augmentation de la croissance démographique depuis les années 2.000 témoigne de l'attractivité du territoire. Vie et Boulogne a vu sa population augmenter de plus de 7.500 habitants entre 2007 et 2017 (Données INSEE). La densité de population (89,4 hab/km²) est inférieure à la moyenne départementale (100,5 hab/km²).

UN TERRITOIRE JEUNE ET DYNAMIQUE, PARTICULIÈREMENT À L'EST

Près de 60% de la population est localisée dans quatre pôles : Aizenay, Le Poiré sur Vie, Bellevigny, Les Lucs-sur-Boulogne.

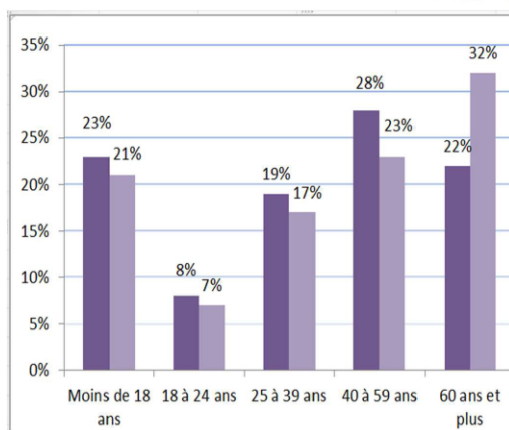


Une population jeune et une tendance au vieillissement moins marquée que sur le reste du Département : le territoire accueille une population relativement jeune. En effet, 39 % de la population a moins de 30 ans, tandis que les seniors (+ de 60 ans) ne représentent que 21 % de la population du territoire.

Une population jeune et une tendance au vieillissement moins marquée que sur le reste du Département

- **23%** de la population a moins de 18 ans (*Vendée* : 18,5%) et 57% de la population a moins de 45 ans (âge moyen : 38 ans)
- **22%** de la population a plus de 60 ans (*Vendée* : 20%, *Région* : 17,4%). Mais selon les projections à 2040, 32% de la population de la zone de La Roche-sur-Yon (*Vie et Boulogne, La Roche Agglo., Pays des Acharde et Sud Vendée Littoral*) aura plus de 60 ans (*Vendée* : 36%)

Evolution de la structure par âge de la population entre 2007 et 2040



Source : INSEE, Omphale 2010 scénario central

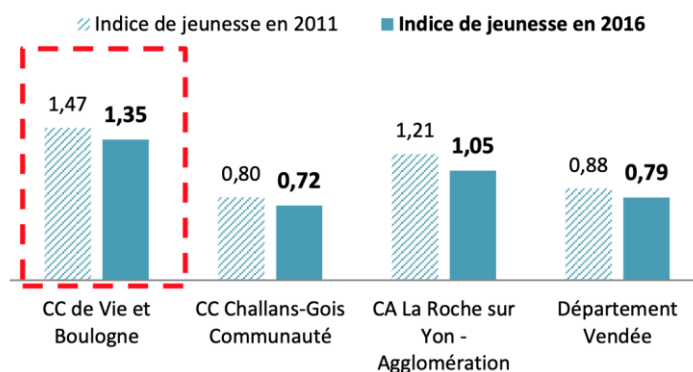
Cependant l'indice de jeunesse recule depuis 2011, ce qui traduit un certain vieillissement de la population, liés à plusieurs phénomènes :

- L'absence d'évolution notable de la population des 15-30 ans, population étudiante ou jeunes actifs s'installant traditionnellement dans les centres urbains,
- La population de la tranche d'âge 60-74 ans a augmenté de 2 points en 5 ans soit + 1.339 habitants de plus qu'en 2011. L'évolution de cette tranche d'âge est plus rapide que celle des 15-30 ans.

Ces deux phénomènes combinés conduisent à une hausse de la part des plus de 60 ans. Si la part des seniors dans la population intercommunale reste faible au regard des territoires de référence, son rythme d'évolution doit être surveillé dans les années à venir (amené à s'amplifier) afin anticipé les demandes d'habitats spécifiques.

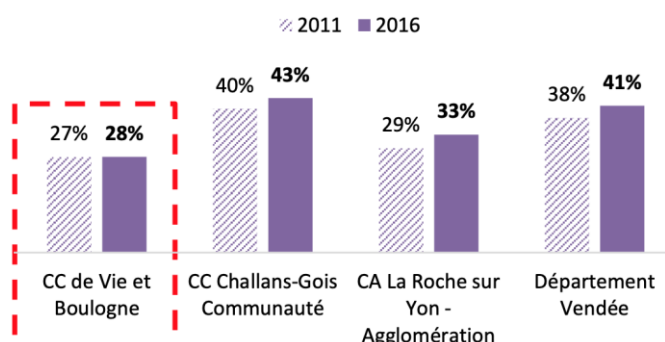
Evolution de l'indice de jeunesse

Source : INSEE RP 2016



Evolution de la part des plus de 60 ans

Source : INSEE RP 2016



En raison de sa situation aux portes de l'agglomération de la Roche sur Yon, le territoire connaît une attractivité résidentielle qui se traduit par une dynamique de construction de logements neufs et par une croissance démographique largement portée sur un apport migratoire.

LOGEMENTS

Source : INSEE - RP

Territoire	Nombre de résidences principales en 2017	Nombre de résidences secondaires et logements occasionnels en 2017	Évolution du nombre de résidences principales entre 2007 et 2017	Évolution du nombre de résidences principales entre 2007 et 2017 (en %)	Évolution du nombre de résidences secondaires et logements occasionnels entre 2007 et 2017	Évolution du nombre de résidences secondaires et logements occasionnels entre 2007 et 2017 (en %)
CC de Vie et Boulogne	17 335	1 182	3 473	25,1	437	58,8
Vendée	297 468	101 959	41 365	16,2	-6 674	-6,1
Pays de la Loire	1 658 198	214 188	184 963	12,6	2 435	1,1
France métropolitaine	28 734 433	3 419 926	2 381 618	9,0	337 926	11,0

UNE DYNAMIQUE DE TERRITOIRE LIEE AU BASSIN DE VIE DE LA-ROCHE-SUR-YON

La commune de la Roche-sur-Yon et la majeure partie des communes constituant son agglomération sont considérées comme « grand pôle » tandis que la CCVB est identifiée sur sa frange Est comme première couronne du pôle, l'essentiel du territoire étant polarisé par cette centralité. Toutefois, certaines communes à l'Ouest du territoire sont « multi polarisées », c'est-à-dire situées entre l'aire d'influence de la Roche-sur-Yon d'une part et celle de Challans d'autre part. Les limites de l'intercommunalité présentent donc une vraie pertinence en matière de politique d'aménagement et de prospective territoriale.

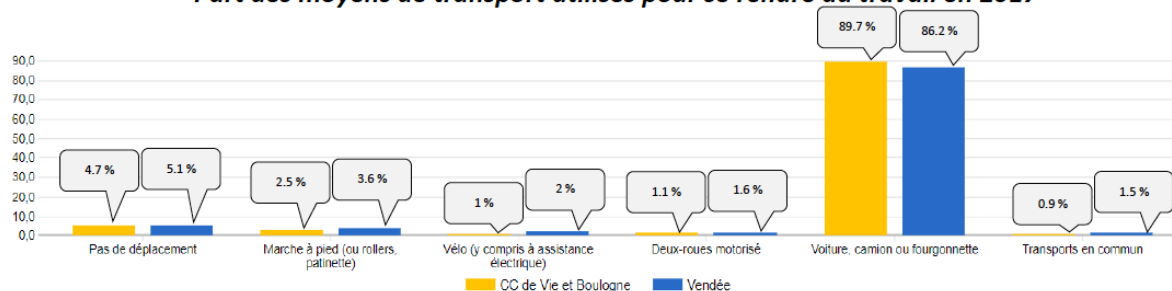
La Communauté de Communes Vie et Boulogne adhère au Syndicat Mixte Yon et Vie, avec La Roche Agglomération. Ce dernier a pour mission l'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale ou SCOT. Le syndicat mixte du Pays Yon et Vie a lancé une procédure de révision du Schéma de Cohérence Territoriale du Pays Yon et Vie depuis 2012. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) a été adopté par le Pays Yon et Vie en juillet 2015. Le projet de SCOT du Pays Yon et Vie a été arrêté le 19 mai 2016, et approuvé le 08 décembre 2016. Une procédure de révision est en cours afin d'étendre son périmètre aux communes composant l'ancienne Communauté de communes Pays de Palluau, ces dernières étant dans cette attente en « zones blanches », avec impossibilité d'ouverture de nouvelles zones à urbaniser.

IV. MOBILITE, NUMERIQUE

IMPORTANCE DE LA VOITURE

En 2017, le mode de transport le plus employé sur le territoire est la voiture : 84% des déplacements journaliers et 89.7% des déplacements domicile-travail (Vendée : 86.2%). 55% des ménages possèdent 2 voitures ou plus (Données INSEE).

Part des moyens de transport utilisés pour se rendre au travail en 2017



Insee, RP2007 RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires lieu de travail

L'offre de transports en commun reste peu développée sur le territoire et représente moins de 1% des déplacements domicile-travail :

- Le réseau départemental de cars (Cap Vendée) dessert 8 communes mais les horaires ne répondent pas toujours de manière optimale aux impératifs de déplacement domicile-travail.
- La ligne de voie ferrée reliant Nantes à la Roche sur Yon passe par Bellevigny et propose environ 20 allers-retours par jour.

Il n'existe pas, sur le territoire de Vie et Boulogne, d'Autorité organisatrice de la mobilité.

Territoire	Nombre de points de recharge électrique ouverts au public	Capacité d'accueil des parkings vélo en 2021	Part des ménages bi-motorisés (en %, 2017)	Part des actifs cyclistes en 2017 en %	Part des actifs automobilistes en 2017 en %	Part du parc automobile électrique, hydrogène ou hybride rechargeable (en %, 2020)	Mètres d'aménagements cyclables par habitant en 2020
CC de Vie et Boulogne	18	0	55,5	0,9	89,7	0,42	1,46
Vendée	782	106	45,0	1,9	86,2	0,43	1,12
Pays de la Loire	2 943	2 966	40,9	2,8	79,0	0,47	0,83

SOURCE : OPEN STREET MAP, RSVERO2, INSEE – RP

UN TERRITOIRE ACCESSIBLE

La Communauté de Communes Vie et Boulogne est desservie par un réseau structurant de voirie et de transports en commun, plus développé sur la partie Est.

Réseau 2x2 voies ou un réseau structurant :

- **RD 948** (Noirmoutier/Bournezeau) : 20 796 véhicules / jour entre Aizenay et La Roche-sur-Yon et 16 209 véhicules / jour sur la RD 763,
- **RD 763** (axe Nord/Sud) : 27 700 véhicules / jour entre La Roche-sur-Yon et Bellevigny
- **RD 753** (Challans/Montaigu) : 6 392 véhicules / jour

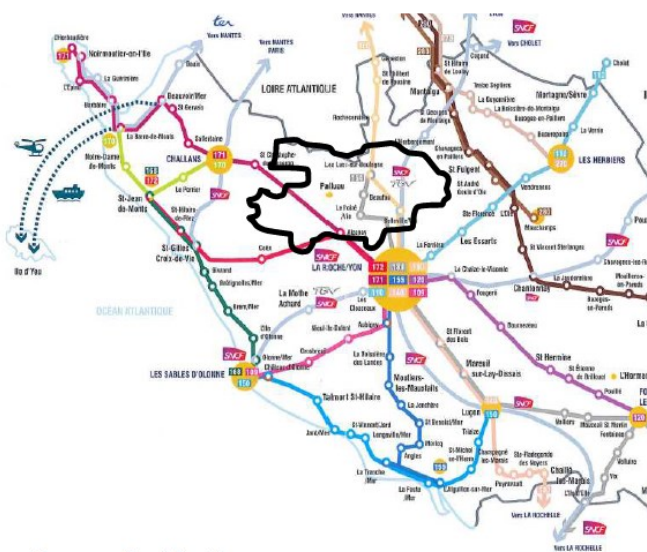
Trafic saisonnier :

Nette augmentation du trafic sur :

- la **RD 948** en direction des plages (+ 19,1%), entre Aizenay et Challans
- la **RD 753** (+ 24,9%),
- La **RD 6** en direction de St Gilles Croix de Vie (+30%)

Ces voies constituant des **portes d'accès** sur le département vers le littoral.

- **4 lignes de cars :**
 - 171 reliant LRSY à l'Herbaudière
 - 172 reliant LRSY à St Jean de Monts
 - 180 reliant LRSY à Nantes
 - 184 reliant LRSY aux Lucs-sur-Boulogne
- **1 gare ferroviaire** à Bellevigny
- **13 aires de co-voiturage**
- **Service de transport à la demande** pour certains publics (demandeurs d'emploi, PMR,...)



Source : Cap Vendée

84% des déplacements journaliers se font au moyen d'une voiture.

Les flux domicile – travail vers ou en provenance de l'extérieur du territoire sont les plus importants (attractivité forte de LRSY).

Des flux de moindre importance, à l'intérieur du territoire et les pôles secondaires (Challans, La Mothe-Achard, Coëx ...)

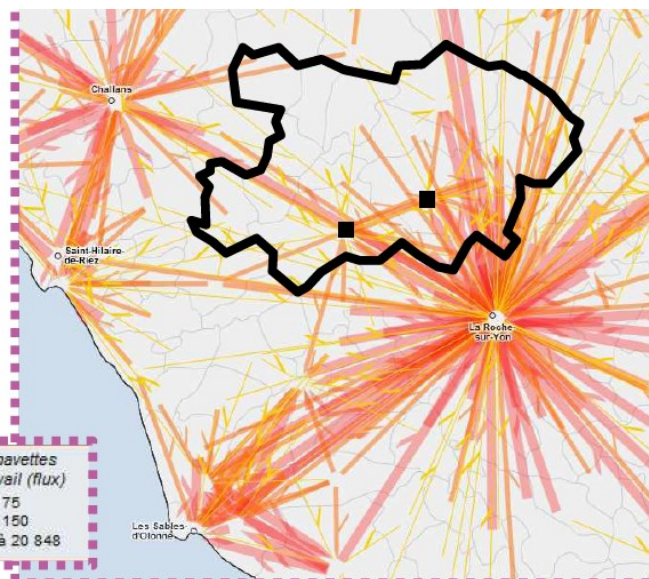
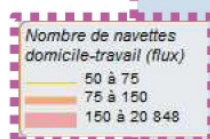
LE POIRE SUR VIE → AIZENAY : 144

AIZENAY → CHALLANS : 143

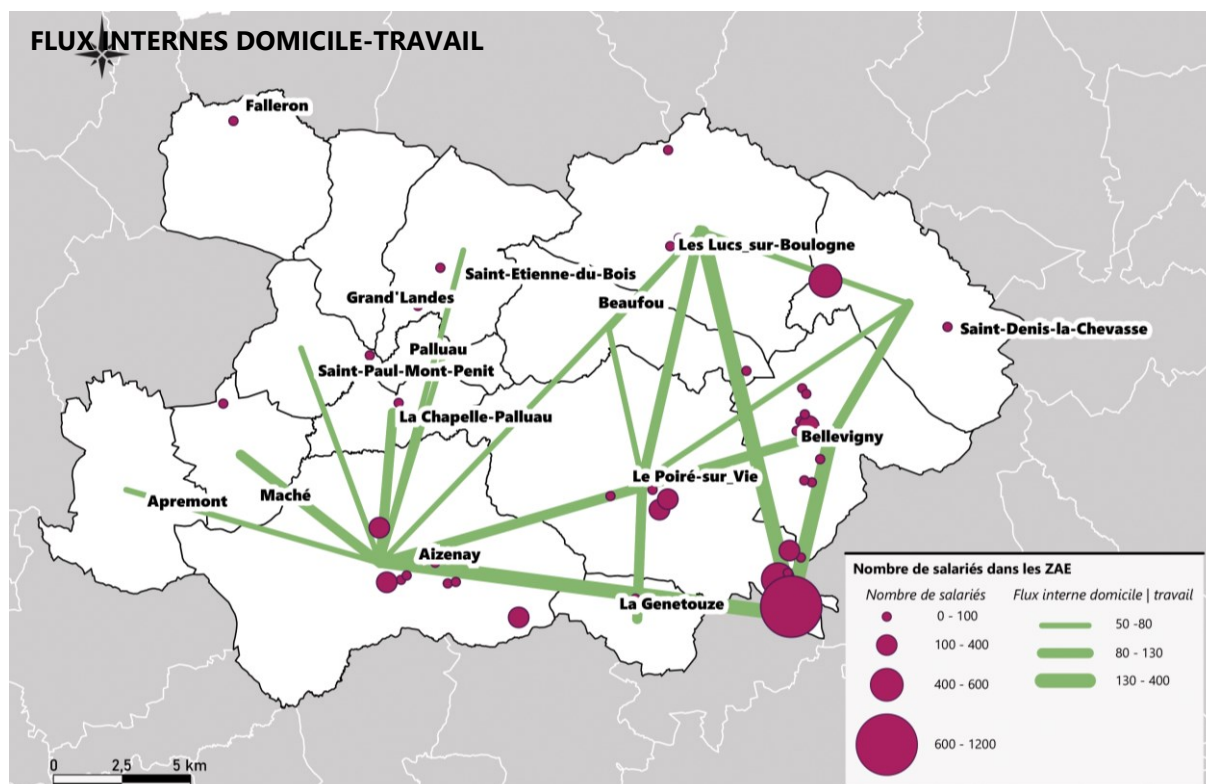
AIZENAY → LA MOTHE ACHARD : 143

AIZENAY → COËX: 102

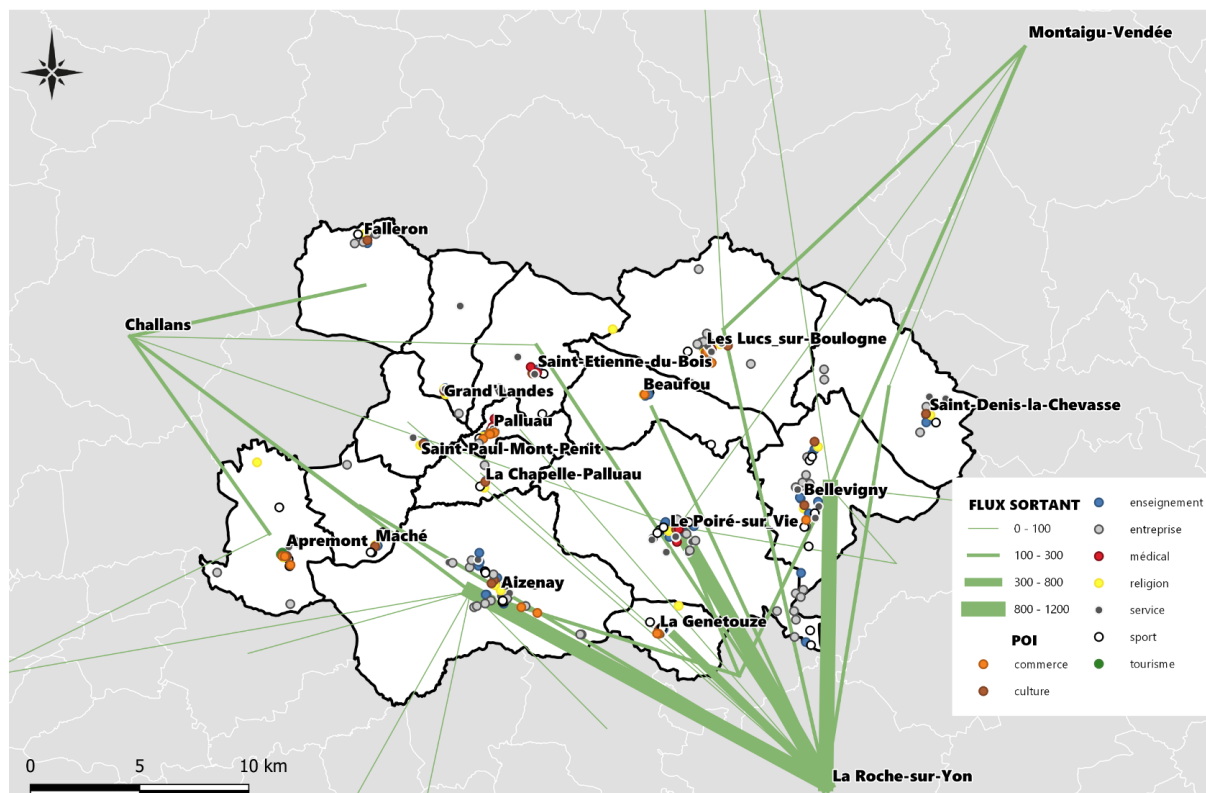
AIZENAY → LE POIRE SUR VIE: 94



FLUX INTERNES DOMICILE-TRAVAIL



LES FLUX DOMICILE-TRAVAIL SUPERIEUR A 100



MANQUE DE SENSIBILISATION ET D'INCITATION DE LA POPULATION A LA PRATIQUE DES MODES DE DEPLACEMENTS DOUX

D'un point de vue social, le budget transport représente 15% du budget des ménages. La voiture, moyen de transport individuel supporté de manière générale par un seul foyer, peut constituer un frein social et impacter l'accessibilité aux services, à l'emploi. L'offre de transport collectif est réduite.

Il est difficile pour les personnes dépourvues de véhicule de se déplacer pour faire des achats, se faire soigner, accéder à un service administratif qui ne serait pas implanté sur la commune.

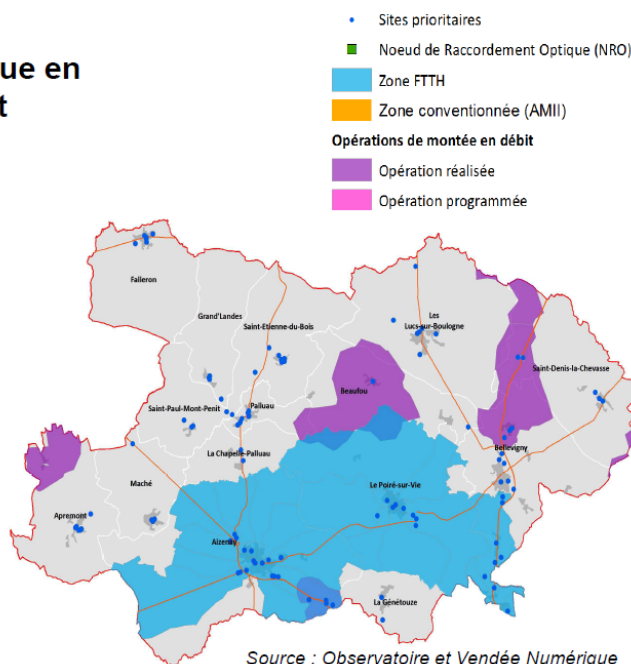
Ces enjeux sociaux associés à l'évolution de la législation environnementale (réduction de la part de l'automobile, de l'émission de substances polluantes par les véhicules) viennent questionner la mobilité sur le territoire.

Le maintien de services de proximité et le développement de services itinérants sont des enjeux forts en termes d'accessibilité qui limitent les déplacements et donc les problèmes de mobilité. Néanmoins, cela n'est pas possible pour l'ensemble des services en termes d'organisation et de fréquentation.

UN TERRITOIRE CONNECTÉ, PAR UNE COUVERTURE OPTIQUE EN COURS DE DÉPLOIEMENT

Une couverture optique en cours de déploiement

- **Amélioration des débit Internet (Montée en débit) : 3 secteurs** sur les communes d'Aprémont, Beaufou et St-Denis la Chevasse et Bellevigny
- **Accès direct à la fibre optique : 2 communes** (Aizenay et Le Poiré-sur-Vie)
- **Déploiement de la fibre optique sur 61 sites prioritaires**



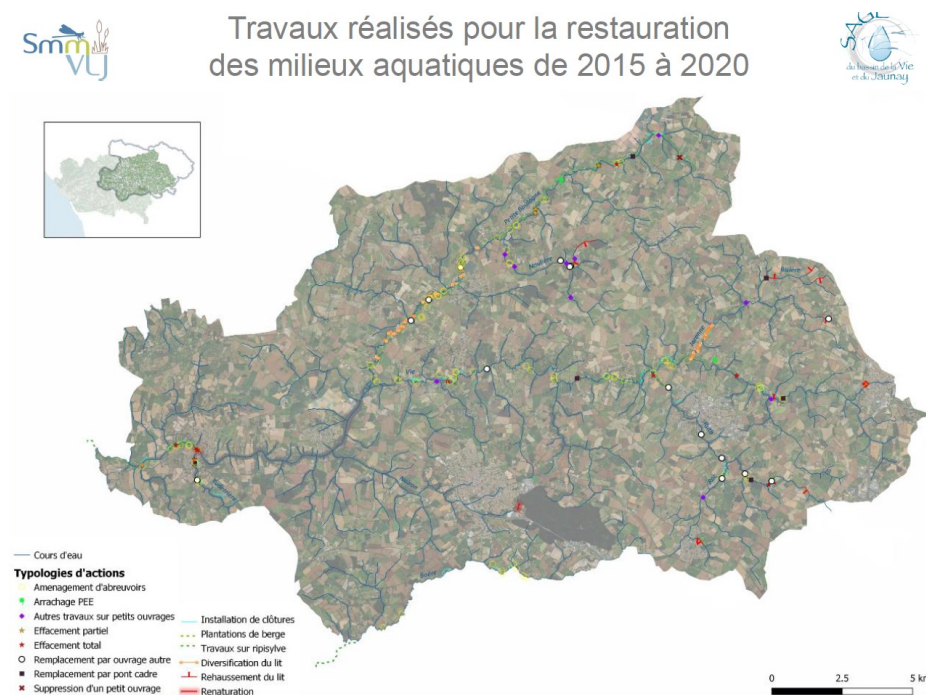
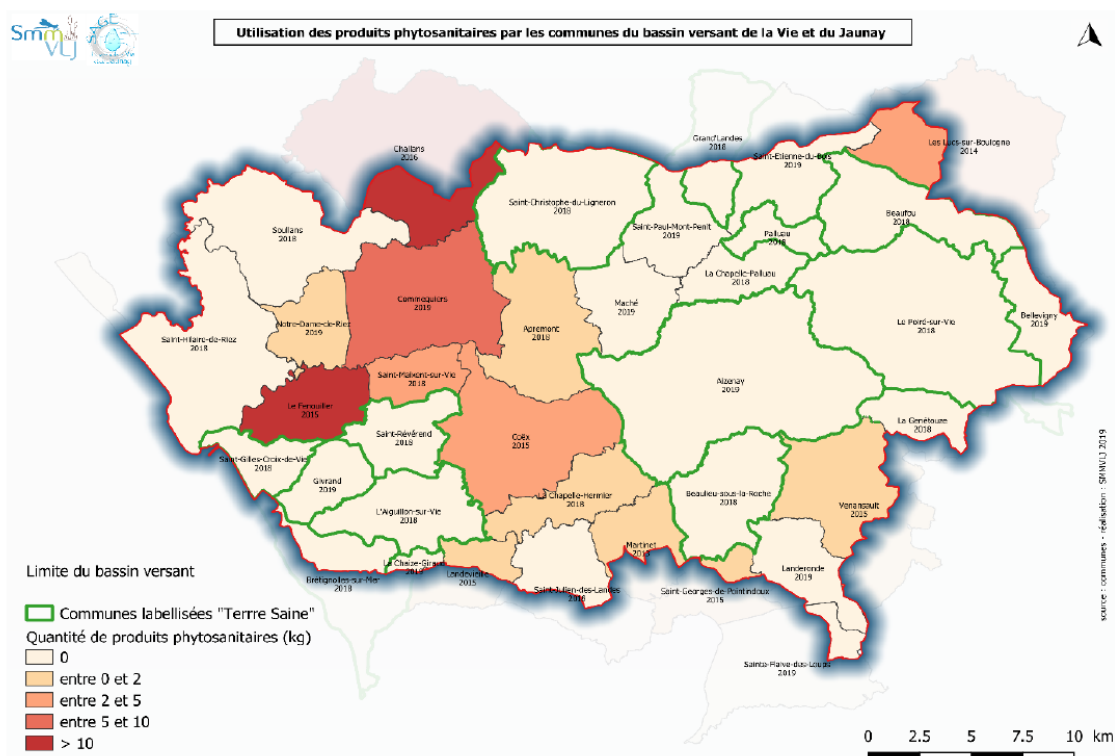
V. BIODIVERSITE, ENVIRONNEMENT

ACTIONS EN MATIERE DE BIODIVERSITE

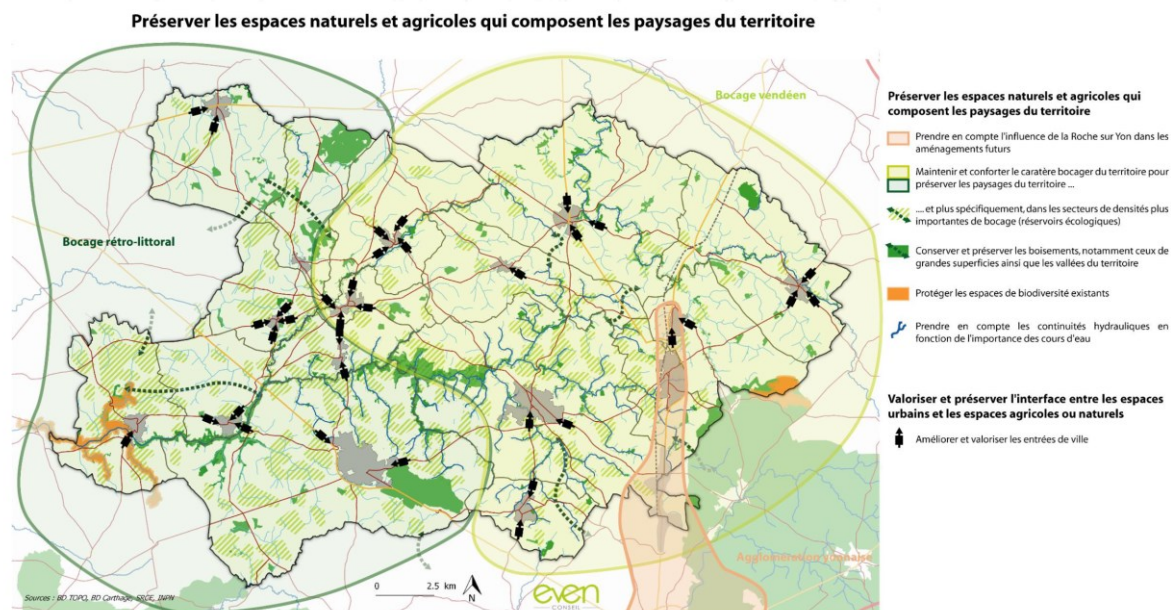
Le territoire n'est pas adhérent au programme "territoires engagés pour la nature".

Territoire	Part des cours d'eau en bon état écologique en 2017 (en %)	Part des communes de l'EPCI ayant le label terre saine en 2021 (en %)	Part du territoire bénéficiant de protections fortes des espaces naturels en 2021 (en %)	Part du territoire bénéficiant du statut d'aires protégées pour la conservation de la nature en 2021 (en %)
CC de Vie et Boulogne	0,0	33,3	0,0	0,0
Vendée	-	-	0,2	23,8
Pays de la Loire	-	-	0,3	17,8

Source : Agence de l'eau Loire Bretagne, Dreal



PAYSAGE



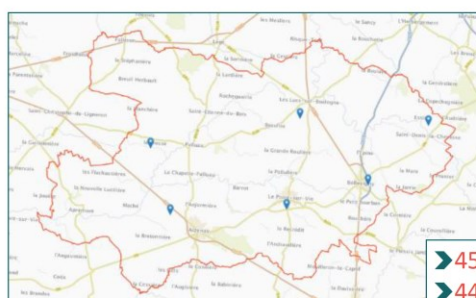
VI. GESTION DES DECHETS

TRAITEMENT DES DECHETS

Territoire	Tonnes de DMA collectés (en 2017)	Quantité de DMA collectée par habitant (kg/hab, en 2017)	Taux de valorisation matière et organique des DMA (en % en 2017)	Taux de valorisation matière des DMA (en % en 2017)	Taux de valorisation organique des DMA en 2017
CC de Vie et Boulogne	20 485	467,7	86	55	31

Source : Enquête collecte Ademe – SINOE

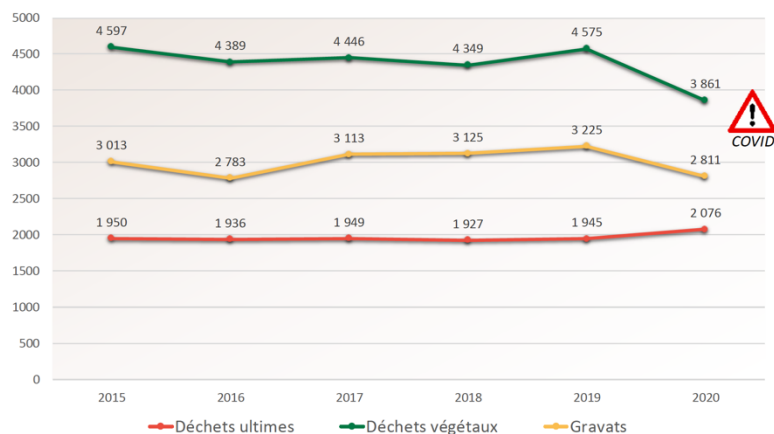
La CC Vie et Boulogne par rapport à la Vendée



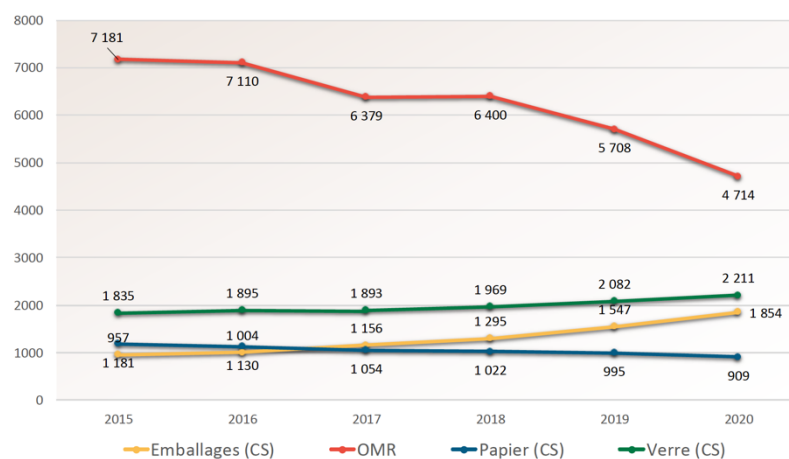
- 9^{ième} collectivité en tonnages
- 10^{ième} collectivité en population
- 13^{ième} collectivité en production

➤ 45 690 habitants DGF
➤ 44 582 habitants INSEE
➤ 6 déchèteries

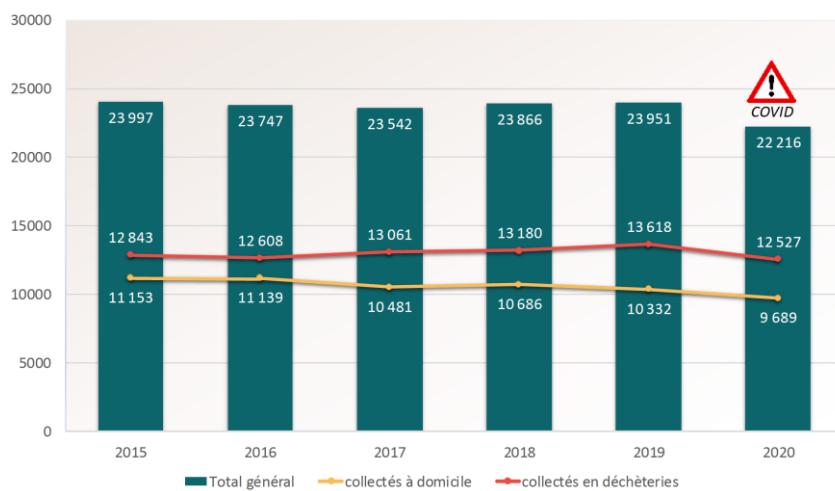
Evolution depuis 2015 en déchèteries

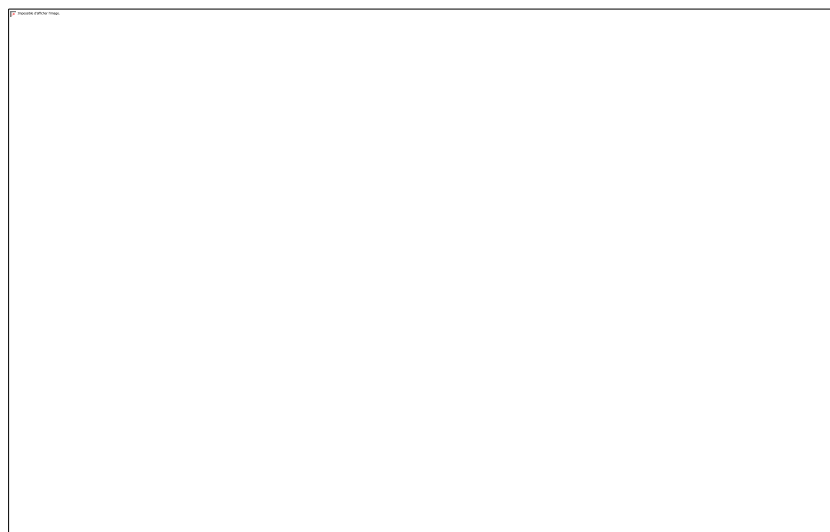


Evolution depuis 2015 à domicile



Evolution des déchets entre 2015 et 2020





Bilan Général

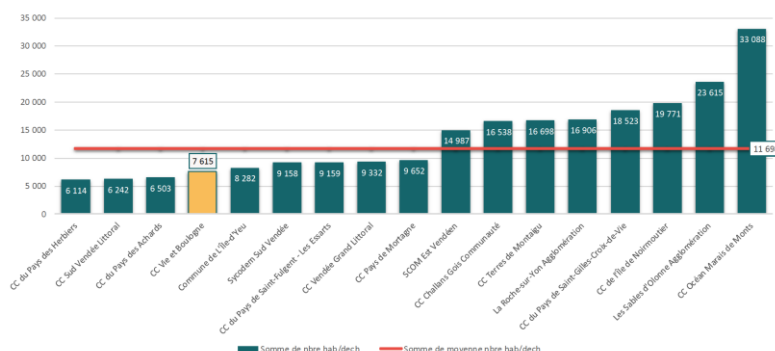
- Parc de déchèteries **vieillissant** (2009 à 2013)
 - **Répartition déséquilibrée** sur les 6 déchèteries
 - 65% du flux géré sur 3 déchèteries
 - Toutes les filières actuelles ne sont pas mise en place et **pas de possibilité d'évolution**
 - Déchets ultimes en hausse en 2020 malgré une baisse départementale
 - **Pas d'optimisation** dans la gestion des flux
 - Protection des DEEE
 - Tri des DDS
 - Gestion des gravats et déchets végétaux en vrac
- Une partie de la population fréquente les **déchèteries de la Roche Agglo**

Présentation de la CC Vie et Boulogne

- Production de déchets inférieure à la moyenne départementale
- Production d'OMR proche des 100 kg/hab/an
- Production en déchèterie inférieure à la moyenne départementale
- Tri des déchets dangereux de qualité (proportion EcoDDS)
- Hausse des déchets ultimes en 2020
- Production inférieure à la moyenne départementale pour les plusieurs déchets valorisables
 - Plaques de plâtre, Plastiques, Cartons, DEEE, Ameublement

Nombre d'habitants desservis par déchèterie

➤ **35% inférieur** à la moyenne départementale

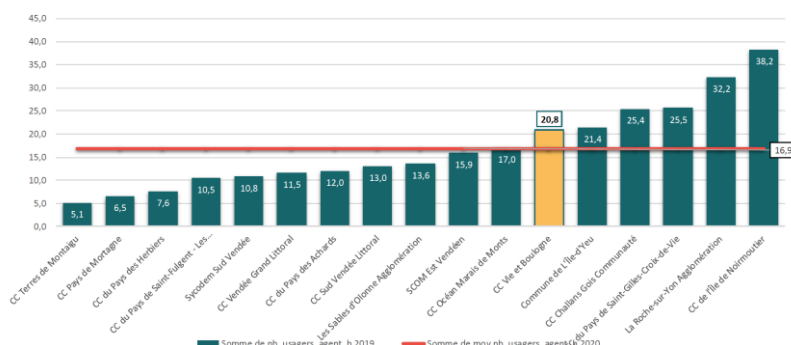


➤ Moyenne nationale : 14 500 habitants

nombre d'usagers par agent et par Heure

➤ **25% supérieur** à la moyenne départementale

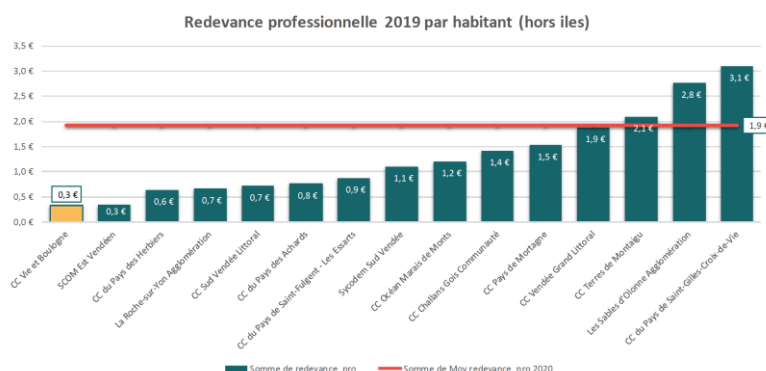
➤ Nombre d'usagers estimé car **pas de comptage automatique** sur les déchèteries



➤ Cela correspond en moyenne à **3 minutes par usager**

Redevance professionnelle 2019 par habitant (hors îles)

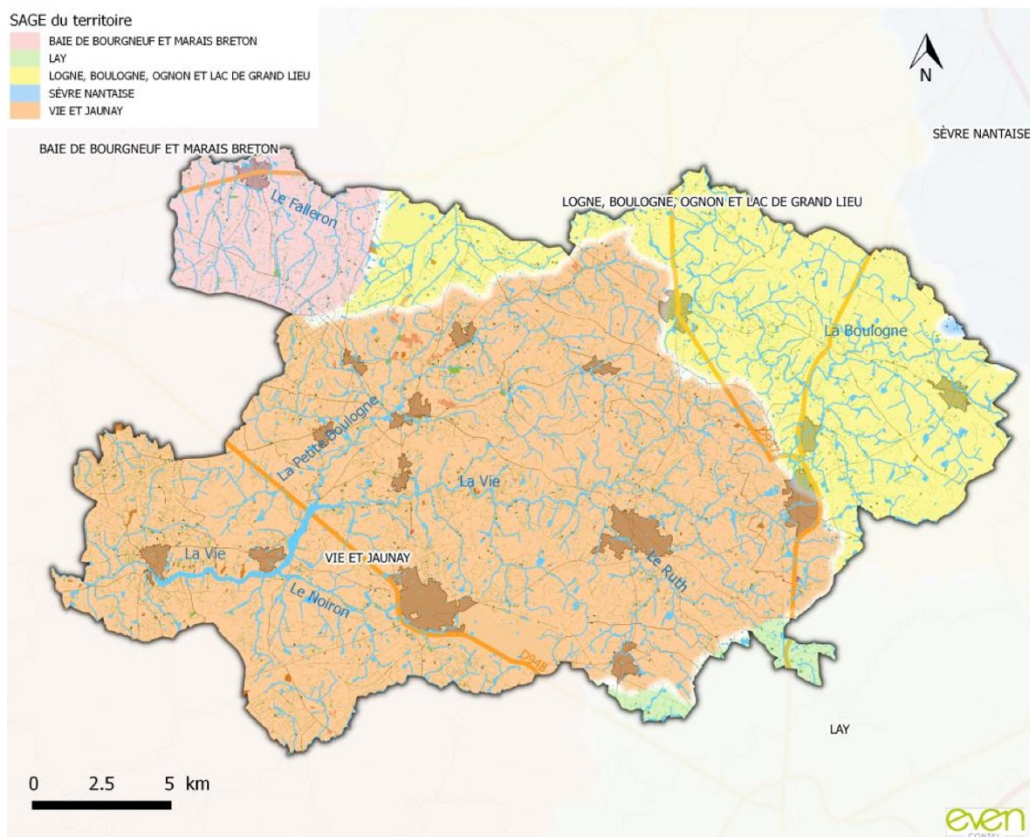
➤ Redevance professionnelle (par habitant) **la plus faible de Vendée**



VII. RESSOURCE EN EAU, ASSAINISSEMENT

Le territoire est couvert par 5 SAGE :

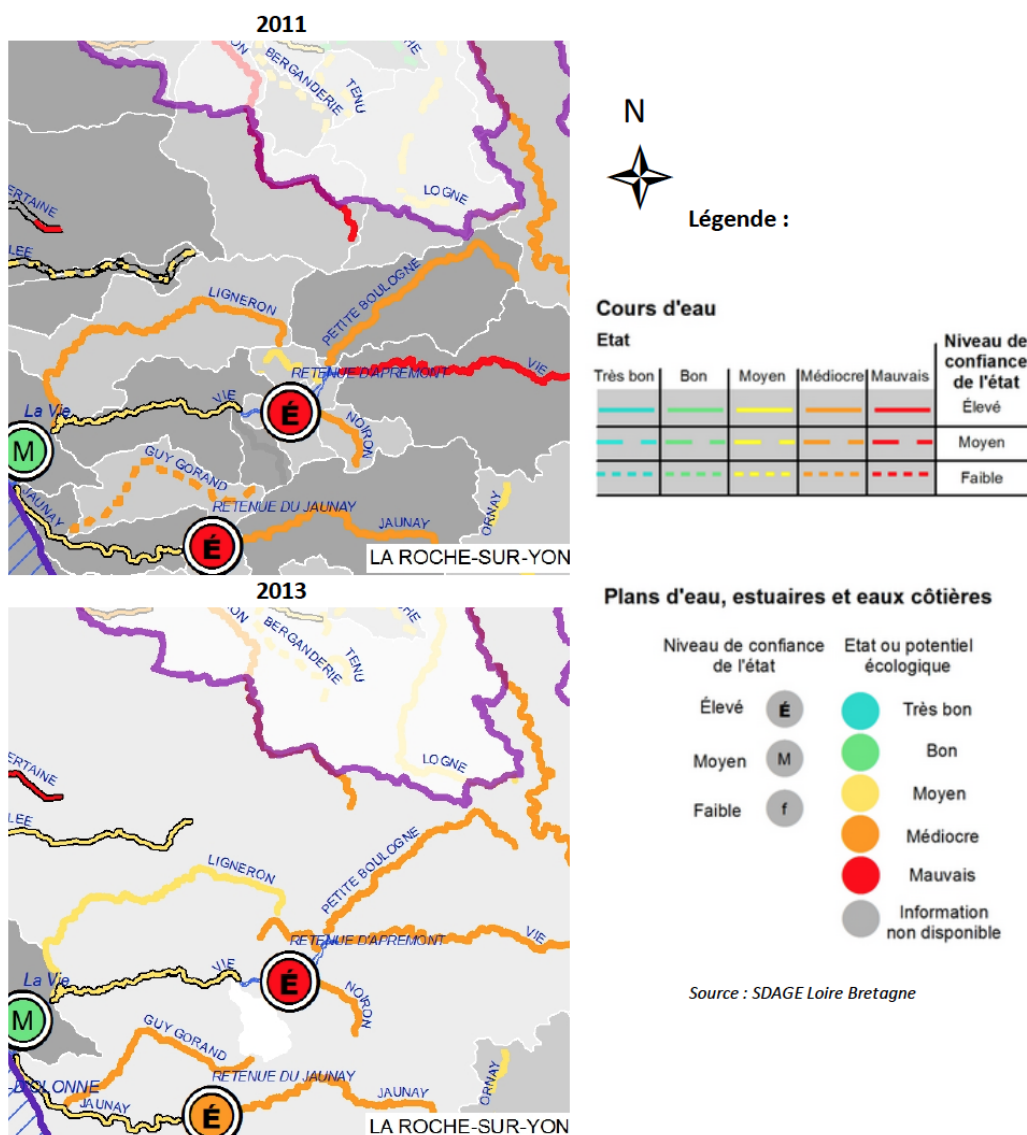
- Le SAGE du bassin de la Vie et du Jaunay, approuvé le 1er mars 2011 ;
- Le SAGE Logne, Boulogne, Ognon et Grand Lieu, approuvé le 17 avril 2015 ;
- Le SAGE Baie de Bourgneuf et Marais Breton (sur Falleron), approuvé le 16 mai 2014 ;
- Le SAGE du Lay (uniquement sur une partie de La Genétouze et Le Poiré-sur-Vie), approuvé le 4 mars 2011 ;
- Le SAGE de la Sèvre Nantaise (uniquement pour une petite partie de la commune de Saint-Denis-la-Chevassse), approuvé le 7 avril 2015.



Sage	Avancement du Sage
Sèvre nantaise	Mis en œuvre
Logne, boulogne, ognon et lac de grand lieu	Mis en œuvre
Baie de bourgneuf et marais breton	Mis en œuvre
Vie et jaunay	Mis en œuvre
Lay	Mis en œuvre

Les eaux superficielles sont de qualité moyenne à médiocre, impactées par les nitrates, les phosphates, les matières organiques oxydables et le phénomène d'eutrophisation. Toutes les communes sont classées en zones sensibles (risque d'eutrophisation) et en zones vulnérables aux nitrates. Le tableau ci-après présente l'état écologique des cours d'eau du territoire en 2011 et 2013 à partir des cartes d'état des eaux de surface du SDAGE Loire Bretagne :

Évolution de l'état écologique des eaux de surface du territoire :



QUALITE DE L'EAU

Le barrage d'Apremont est un barrage dit « Grenelle, il est considéré comme un captage prioritaire.

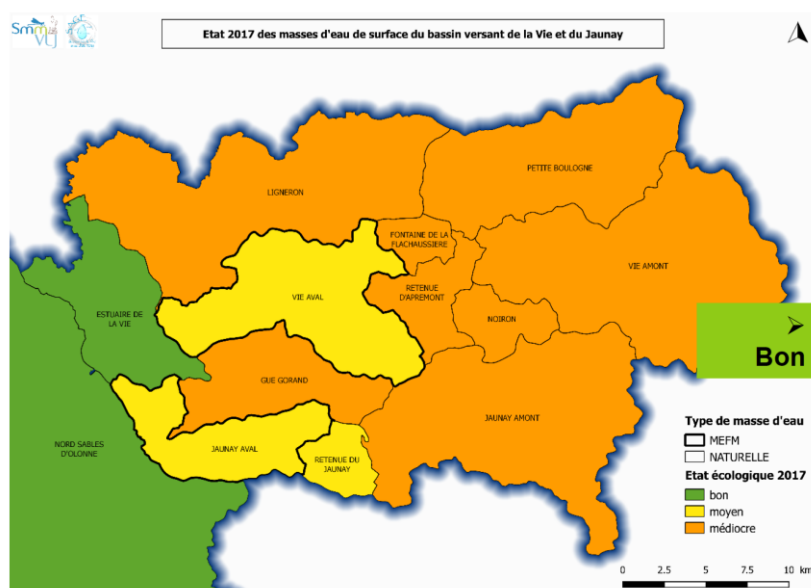
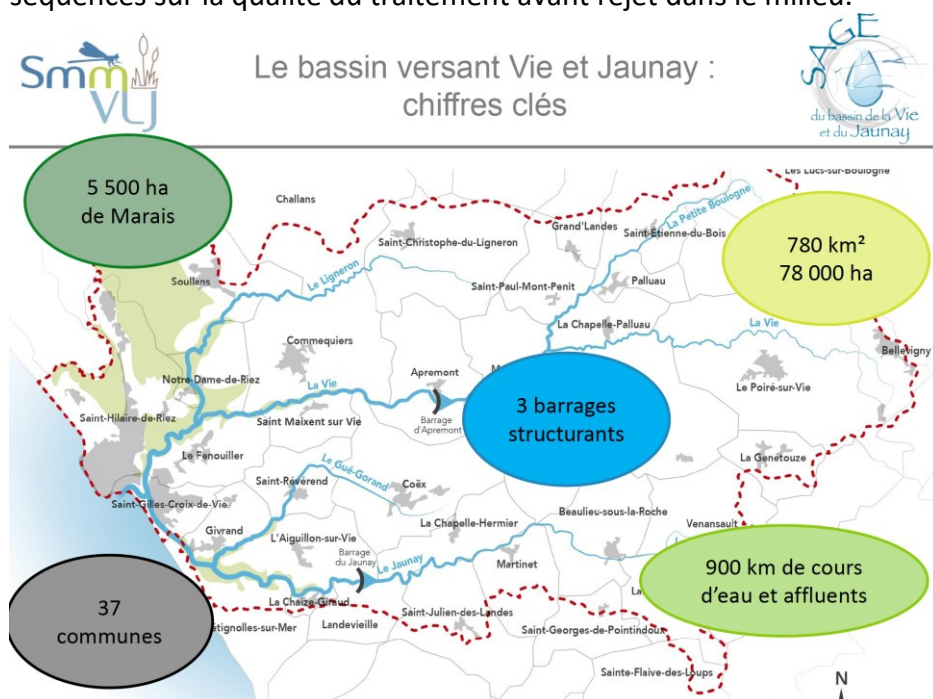
Il est noté une forte amélioration des paramètres pesticides à partir de 2017_2018_2019, dû à l'arrêt de l'utilisation des produits phyto par les communes. 5 communes sont labellisées « Terre saine » et le changement de mode d'entretien des cimetières et des terrains de sport apporte une réelle amélioration. Globalement la qualité des eaux s'améliore mais

Sur Vie et Boulogne, la qualité est évaluée selon le taux de dépassement du seuil de concentration dans l'eau. Les six points de mesure sont situés :

- La fontaine de la Flachaussière à Maché
- Le Noiron à Aizenay
- La Vie en amont de la retenue d'Apremont (3 points de mesure)
- La Petite Boulogne

ASSAINISSEMENT

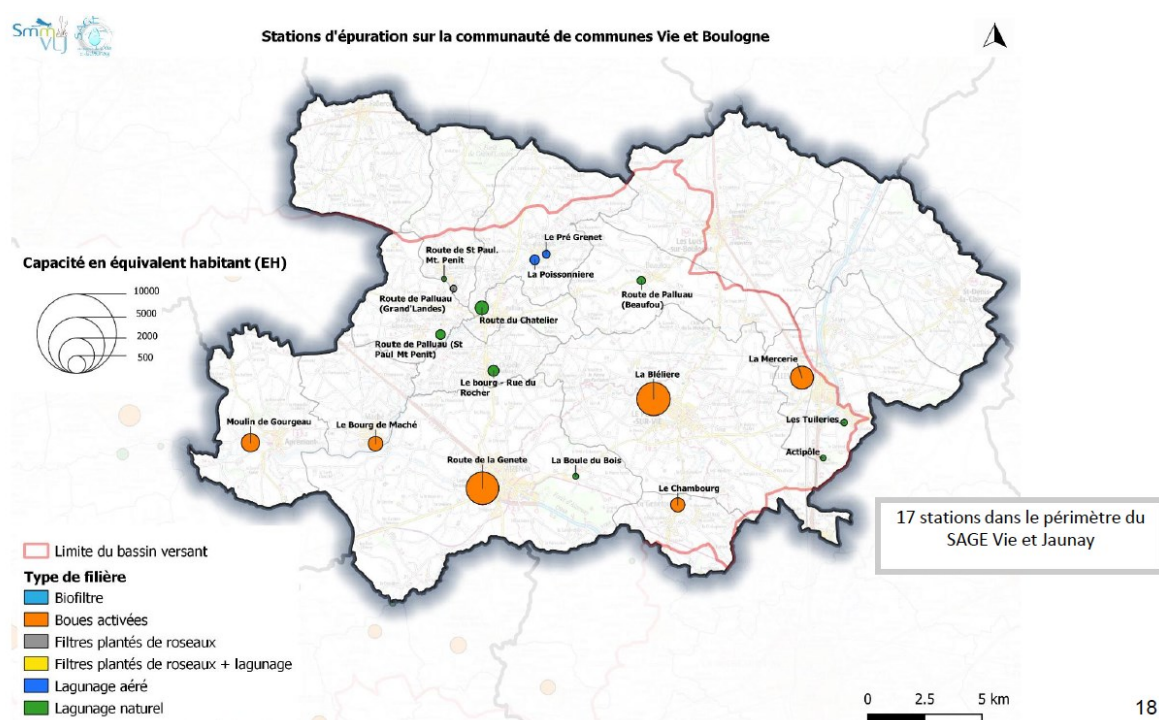
Sur Vie et Boulogne, le Syndicat Mixte des Marais de la Vie du Ligneron et du Jaunay (qui couvre 65% du territoire), fait un parallèle entre la qualité des eaux et l'efficacité des installations de traitement des eaux usées, notamment, sur le paramètre Phosphore et les matières en suspension : certaines STEP nécessitent un redimensionnement (Aizenay et Maché), d'autres nécessitent une évolution vers le principe de la "boue activée", en effet, les lagunes et la phyto épuration ne permettent pas un taux d'abattement suffisant du phosphore. Enfin, la qualité des réseaux a une incidence sur la qualité des eaux superficielles. En effet, le réseau E.U et les STEP ne sont pas dimensionnés pour absorber des eaux pluviales, et cela a des conséquences sur la qualité du traitement avant rejet dans le milieu.



COMPATIBILITE DES INSTALLATIONS DE TRAITEMENTS DES EAUX USEES AVEC LES NORMES EUROPEENNES

Source : MTE, Portail d'information sur l'assainissement communal

Territoire	Nombre de stations (en 2019)	Nombre de stations en conformité avec les normes européennes (en 2019)	Part des stations en conformité avec les normes européennes (en %, en 2019)
CC de Vie et Boulogne	25	24	96,0
Vendée	328	295	89,9
Pays de la Loire	1 600	1 235	77,2
France métropolitaine	21 650	16 537	76,4



De nombreuses communes ont entrepris des diagnostics de leur réseau et de leur station d'assainissement des eaux usées. Le syndicat mixte a dressé une liste de problématiques et de priorités :

VIE AMONT

STEP	Filière	SAP AELB (type de priorité)	Projets / diagnostics
Bellevigny – La Mercerie	Boues activées	Oui (Milieux sensibles)	Diagnostic à prévoir
Bellevigny - Actipole	Lagunage naturel	Non	Auto-surveillance à prévoir
Le Poiré-sur-Vie – La Blénière	Boues activées	Oui (Milieux sensibles)	Diagnostic à actualiser (réalisé en 2012)
La Gënëtouze – Le Chambourg	Boues activées	Oui (Milieux sensibles)	Mise en œuvre du programme d'actions défini dans le diagnostic réalisé en 2017

PETITE BOULOGNE

STEP	Filière	SAP AELB (type de priorité)	Projets / diagnostics
Beaufou – Route de Palluau	Lagunage naturel	Oui (Milieux sensibles)	Diagnostic en cours
Palluau – Route du Chatelier	Lagunage naturel	Oui (Milieux sensibles)	Réhabilitation des portions réseaux les plus défectueuses

NOIRON

STEP	Filière	SAP AELB (type de priorité)	Projets / diagnostics
Aizenay – Route de la Genète	Boues activées	Oui (Masse d'eau 2027, milieux sensibles)	Diagnostic en cours

RETENUE D'APREMONT

STEP	Filière	SAP AELB (type de priorité)	Projets / diagnostics
Maché – Le Bourg	Boues activées	Oui (Milieux sensibles)	Diagnostic en cours

CAPTAGES

Source : Agence régionale de santé des Pays de la Loire

Territoire	Nombre de captages prioritaires (en 2021)	Nombre de captages prioritaires bénéficiant d'un plan d'actions (en 2021)	Nombre de captages inclus dans un périmètre de protection (en 2021)	Part du territoire couvert par des périmètres de protection de captages (en % en 2021)
CC de Vie et Boulogne	1	1	2	60,8
Vendée	7	5	33	28,7

Territoire	Nombre de captages prioritaires (en 2021)	Nombre de captages prioritaires bénéficiant d'un plan d'actions (en 2021)	Nombre de captages inclus dans un périmètre de protection (en 2021)	Part du territoire couvert par des périmètres de protection de captages (en % en 2021)
Pays de la Loire	47	42	477	12,5

VIII. ENERGIE, CLIMAT

LES DONNEES REGLEMENTAIRES :

• PCAET obligatoire : oui
• Nom du PCAET : Vie et Boulogne
• Échelle PCAET : EPCI
• PCAET opposable : non
• Avancement du PCAET : validé en cours de déploiement
• Territoire TEPCV : oui
• Existence de PTRE (Plateformes territoriales de rénovation énergétique) : non

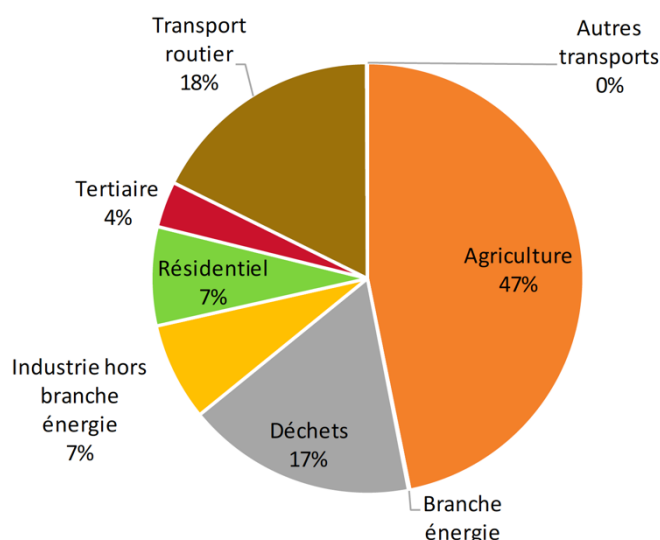
ÉMISSION DE GES :

En 2016, les émissions totales de GES sur le territoire ont été évaluées à 504 255 teqCO₂, soit 11,8 teqCO₂/hab contre 8,3 teqCO₂/hab à l'échelle régionale⁶. La répartition sectorielle est la suivante :

Le secteur agricole représente près de la moitié des émissions de GES du territoire (47%). Parmi ces émissions, 54% sont des émissions de CH₄, 40% des émissions de N₂O et 6% des émissions de CO₂.

Le transport routier (18%) est le deuxième émetteur de GES sur le territoire. Le poids de ce secteur dans les émissions de GES s'explique par la prédominance de l'usage de la voiture individuel dans les déplacements sur le territoire (plus de 80% des déplacements journaliers sont réalisés en voiture sur le

La répartition des émissions de GES sur le territoire est la suivante :



Source : Source : BASEMIS/AIR PAYS DE LA LOIRE (V5) (2016)

Figure 3 : Répartition des émissions directes de GES par secteur en 2016

⁶ Air Pays de la Loire, BASEMIS . Inventaire 2008 . 2016, Consommations d'énergie, production d'énergie renouvelable, émissions de gaz à effet de serre et de polluants atmosphériques en Pays de la Loire, septembre 2018, version 1.1

territoire) en lien avec les caractéristiques rurales du territoire (habitat dispersé et tissu urbain diffus, éloignement du lieu de travail)⁷. De plus, une part potentiellement importante des émissions du transport est susceptible de provenir du trafic sur les trois axes majeurs traversant le territoire (D763, D937 et D948).

Le secteur déchet (17%) est le troisième secteur émetteur de GES sur le territoire, principalement en lien avec les émissions issues de la décomposition anaérobie des déchets (CH₄) dans l'installation de stockage des déchets non-dangereux (ISDND) située à Grand'Landes⁸ au nord-ouest du territoire qui accueille des déchets industriels et des résidus urbains (hors ordures ménagères)⁸ (près de 80% des émissions du secteur en 2016). Le reste des émissions peut être associé au traitement des eaux usées (résidentielles ou industrielles) et à des émissions de méthane issues d'anciennes décharges.

Enfin, **le secteur du bâti** (résidentiel et tertiaire) représente 11% des émissions du territoire, en lien avec les consommations énergétiques dans les habitations et locaux du tertiaire (chauffage...).

Territoire	Émissions de gaz à effet de serre (2016, milliers de tonnes équivalent CO ₂ - kteqCO ₂)	Émissions de gaz à effet de serre par habitant (2016, teqCO ₂ /hab)	Consommations énergétiques du territoire (2016, GWh)	Consommations énergétiques du territoire par habitant (2016, en MWh/hab)	Production annuelle d'électricité renouvelable et de biométhane (en 2019, en MWh)
CC de Vie et Boulogne	487	11,2	1 044	24,1	92 682
Vendée	5 182	7,7	16 611	24,8	870 001
Pays de la Loire	31 239	8,4	91 130	24,4	2 985 216

Source : Basemis v5, INSEE - RP, ...

Entre 2008 et 2016, les émissions de GES ont globalement **diminué de 15%**. Le secteur déchet est celui qui a connu la plus forte baisse et le plus contribué à la baisse globale des émissions sur le territoire (-47%). Cette diminution est expliquée par la récupération et la valorisation du biogaz produit par les déchets du site de Grand Landes à partir de 2012 qui a considérablement réduit les émissions de l'installation selon les calculs d'Air Pays de la Loire.

ÉNERGIE, CONSOMMATION ET PRODUCTION

Un état des lieux énergétique territorial a permis d'avoir une vision globale de la consommation d'énergie et de la production d'énergie renouvelable sur le territoire de la communauté de communes de Vie et Boulogne. La consommation d'énergie finale du territoire de la communauté de communes de Vie et Boulogne est de 1044,2 GWh en 2016. Cela représente une consommation énergétique de 24 MWh/hab/an. Cette consommation par habitant est légèrement plus faible que celle de la région Pays de la Loire (1,6% plus faible). Elle est également plus faible qu'au niveau national, et de manière plus significative : 11,4% de réduction par rapport à la France.

⁷ Cf. 1.1.5. Mobilités et déplacements du rapport « Connaissance du territoire » réalisé dans le cadre du PCAET

⁸ A noter que ce site est une spécificité du territoire car il a accueilli jusqu'à 250 000 tonnes par an de déchets, comparé aux 462 000 tonnes produits par an en Vendée

Le secteur le plus consommateur est le secteur des transports routiers, représentant 32,9% de la consommation. Il est suivi du secteur résidentiel (27,4%), important aussi. Sont à suivre l'industrie hors branche énergie (22,7%), le tertiaire (10,3%) et l'agriculture (6,5%).

Les produits pétroliers sont les premiers vecteurs énergétiques consommés sur le territoire à hauteur de 48% du mix énergétique. Viennent ensuite l'électricité (27%), le gaz (15%) et le bois-énergie (7%).

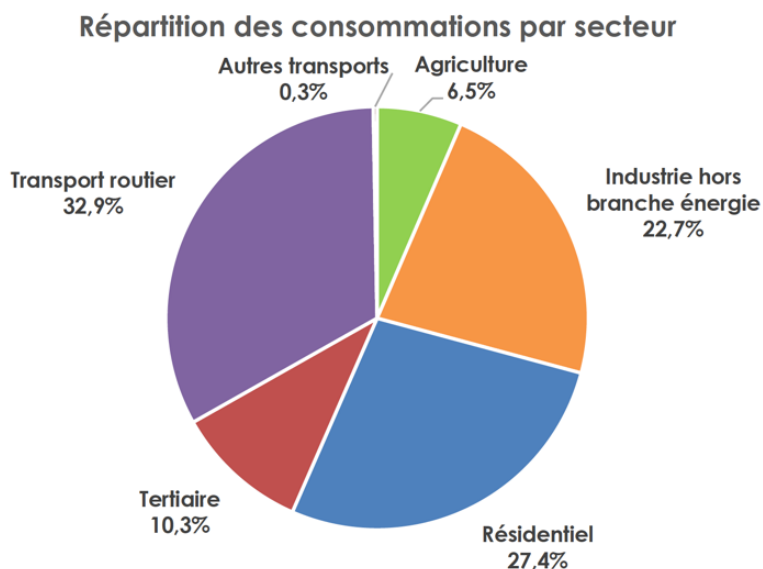


Figure 15 : Répartition de la consommation par secteur

Source : Outil BASEMIS, Air Pays de la Loire

Répartition des consommations par type d'énergie

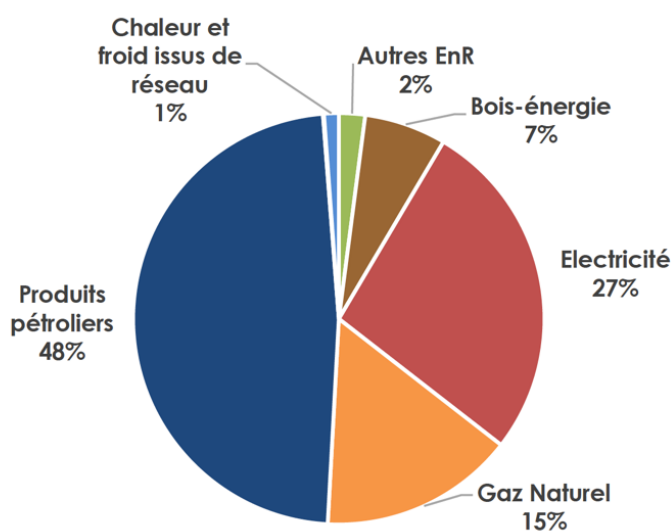


Figure 16 : Répartition de la consommation par type d'énergie

Source : Outil BASEMIS, Air Pays de la Loire

Répartition des consommations d'énergie par commune en 2010

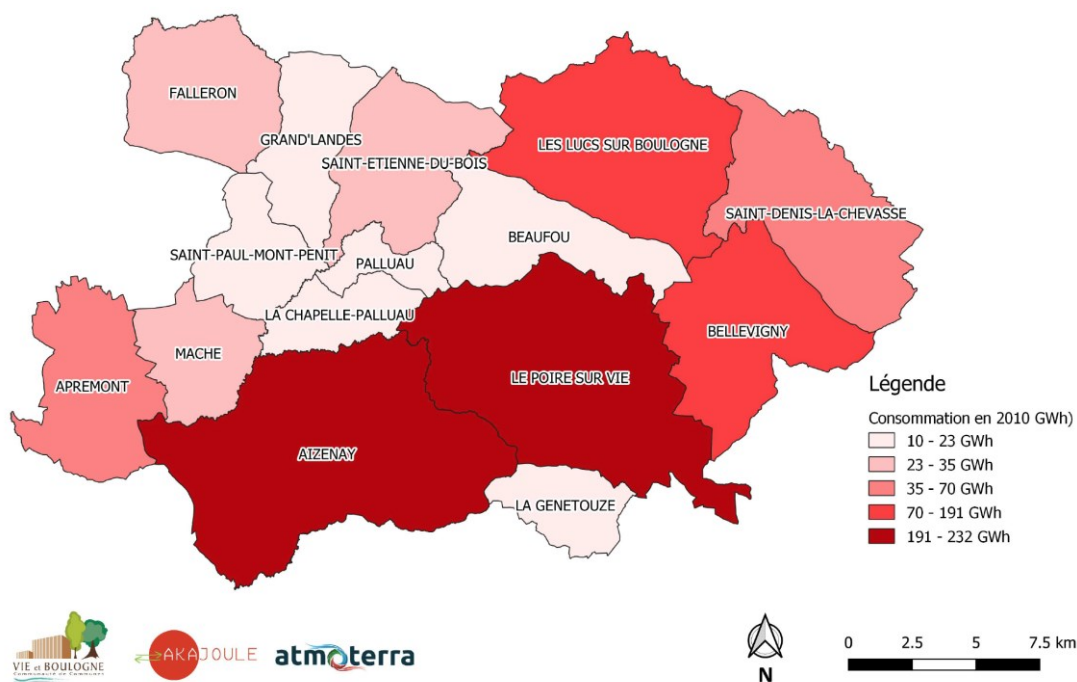


Figure 21 : Répartition des consommations énergétiques par commune en 2010

Ces différences sont notamment dues à la présence plus ou moins forte d'industries dans les communes du territoire. En effet, la part de l'industrie des communes qui ont une consommation par habitant élevée est plus importante que la moyenne du territoire (38% pour Apremont et 30% pour Saint-Denis-la-Chevasse, contre 23% pour Vie et Boulogne).

IX. ARTIFICIALISATION DES SOLS

10.6 % du territoire de Vie et Boulogne est artificialisé.

Source : OCSGE, observatoire de l'artificialisation, INSEE

Territoire	Taux d'artificialisation (en %)	Évolution du taux d'artificialisation entre 2013 et 2016	Espaces artificialisés en hectare en 2016	Évolution des espaces artificialisés entre 2013 et 2016 en hectare	Espaces artificialisés supplémentaires par habitant entre 2011 et 2019 (en m2)
CC de Vie et Boulogne	10,6	0,3	5 136,1	114,4	542,3
Vendée	11,7	0,3	81 744,7	1 775,5	791,7
Pays de la Loire	10,7	0,1	349 749,7	4 863,6	773,8
France métropolitaine	-	-	-	-	844,3

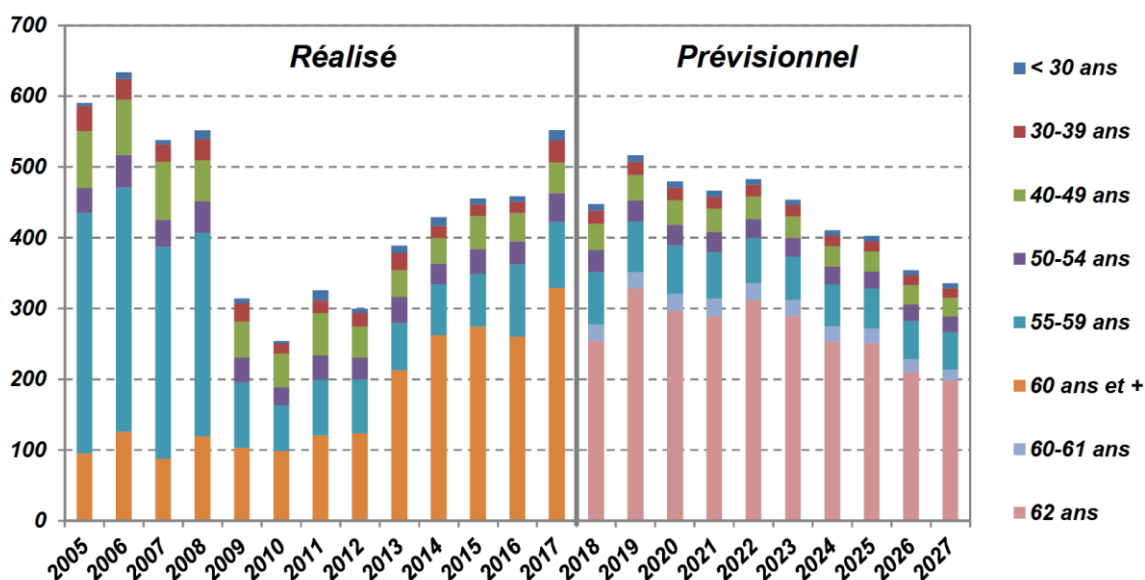
X. AGRICULTURE, ECONOMIE, EMPLOI

SECTEUR PRIMAIRE : AGRICULTURE ET ALIMENTATION LOCALE

Territoire	Nombre d'exploitations agricoles en 2010	Surfaces agricoles utiles en 2010 (en hectare)	Nombre d'exploitations engagées en agriculture biologique en 2019	Surfaces agricoles utiles engagées en agriculture biologique en 2019 (en hectare)
CC de Vie et Boulogne	446	35 986	35	2 064
Vendée	6 182	470 230	677	45 918
Pays de la Loire	34 344	2 099 819	3 477	214 906
France métropolitaine	489 977	26 840 274	-	-

Source : RGA, Agence Bio

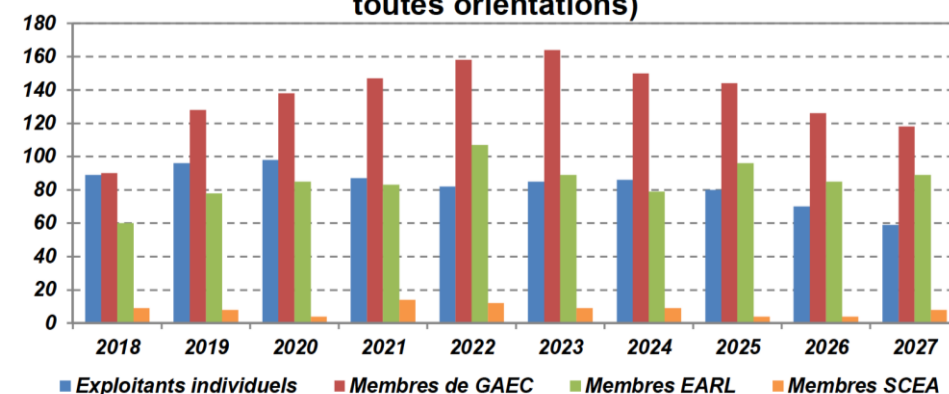
Cessations d'activité des chefs d'exploitations et des coexploitants agricoles en Vendée



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Départs à la retraite prévisionnels 2018-27 par statut juridique en Vendée (application de la réforme des retraites de 2010, toutes orientations)



PEP Chambre d'agriculture Pays de la Loire

Source : MSA

Sur Vie et Boulogne des repérages spécifiques ont été faits en 2018 par la Chambre d'Agriculture sur des chiffres de 2006.

Sur le Pays de Palluau :

- 88 chefs d'exploitations de + de 50 ans
- 22 installations potentielles (2/an)
- Taux de renouvellement potentiel de 27%
- 13 jeunes recensés pour s'installer sur le canton

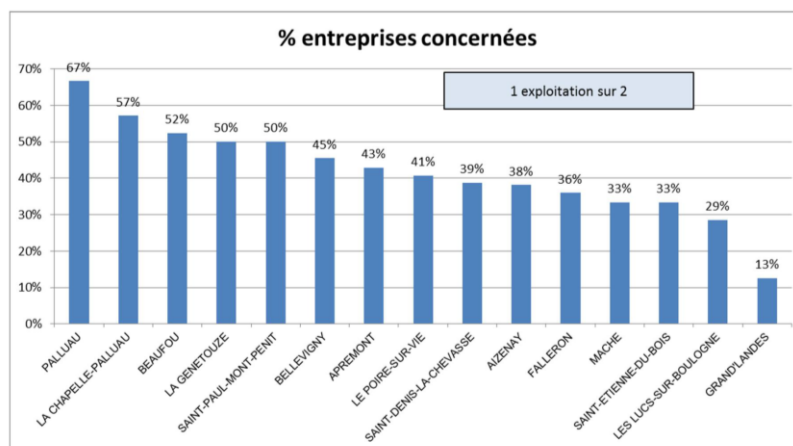
Sur Le Poiré Sur Vie :

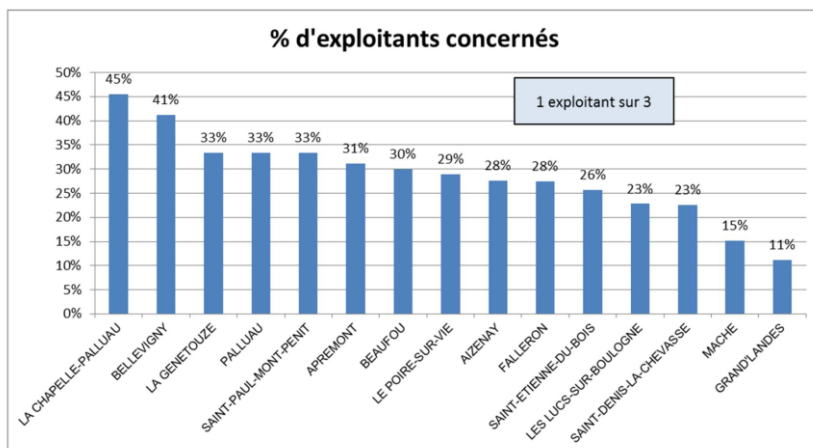
- 148 chefs d'exploitations de + de 50 ans
- 44 installations potentielles (2/an)
- Taux de renouvellement potentiel de 30%
- 54 jeunes recensés pour s'installer sur le canton

En 2018 :

- 176 chefs d'exploitation (sur 640) de 55 ans et plus, soit 27% des chefs d'exploitations concernés
- 142 exploitations (sur 364) concernées soit 15.554 ha et 45% des surfaces

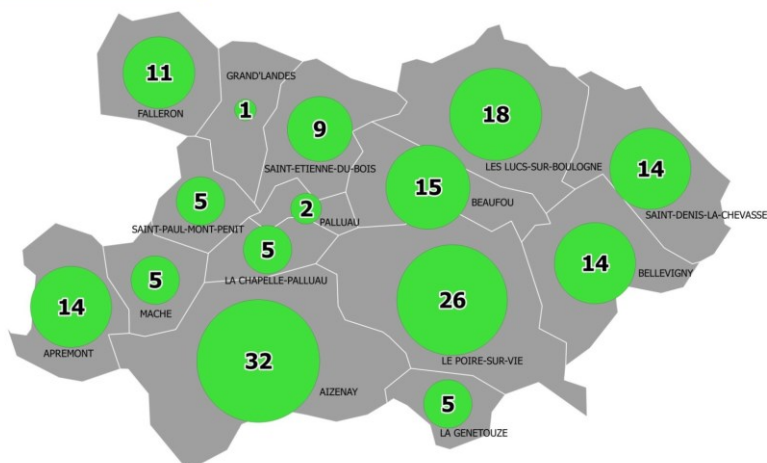
142 entreprises





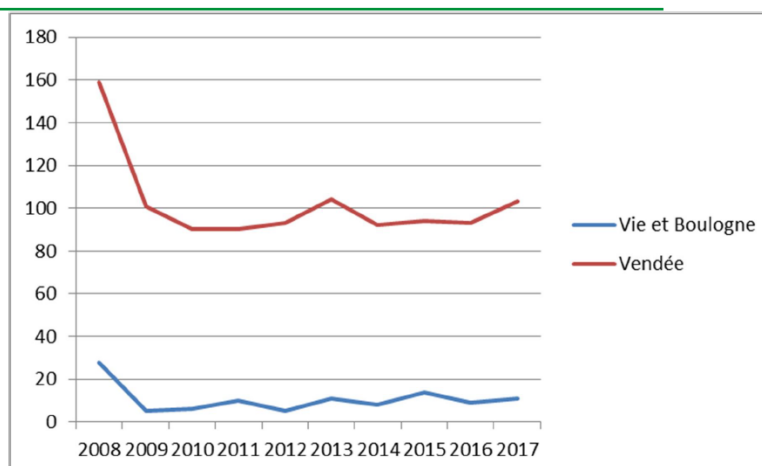
176 exploitants

176 CE de 55 ans et plus



Source : Cartographie Chambre d'agriculture

Évolution des installations aidées (2008-2017)

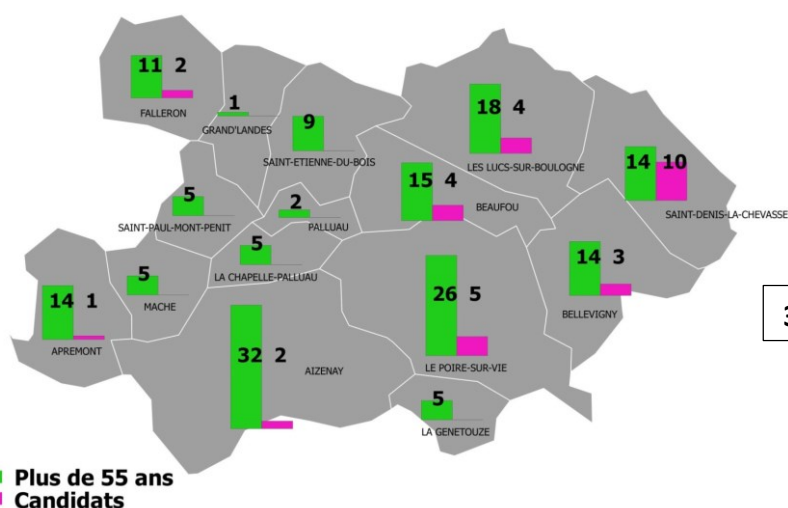
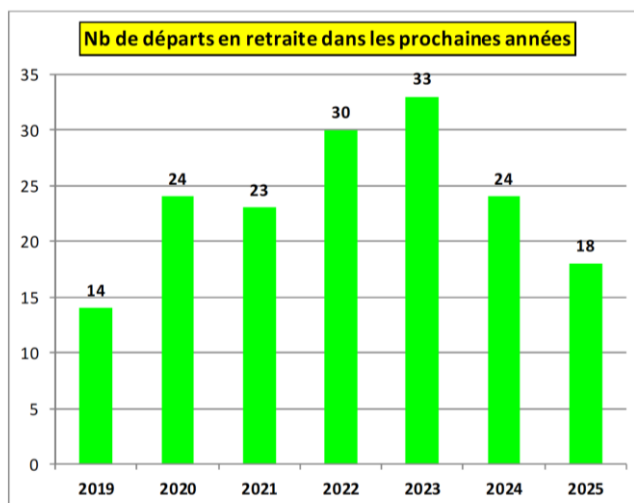


La Communauté de Communes Vie et Boulogne en 5 chiffres :

- 540 chefs d'exploitation,
- 364 exploitations,
- 34.719 ha de SAU valorisés (60 ha en moyenne par chef d'exploitation),

- 2/3 société
 - 50% GAEC
 - 40% EARL
 - 10% autres
- 1/3 exploitations individuelles (35%)

Un phénomène qui s'amplifiera dans les prochaines années.



31 candidats à l'installation

UNE ECONOMIE DYNAMIQUE

En 2017, le territoire compte 21 581 actifs soit 79.5% des 15-64 ans (Vendée 76.4%). Ce nombre est en augmentation à l'image de la population (79% des 15-64 ans en 2007, 79.1% en 2012). 75.4 % de la population a un emploi stable en 2017 et 25.6% a un emploi dit précaire (Données INSEE 2017).

Population des 15-64 ans par type d'activité

Indicateurs	CC de Vie et Boulogne	Vendée
Ensemble	27 222	395 946
Actifs : (%)	79,5	▲ 76,4
- actifs en emploi (%)	72,2	▲ 67,9
- chômeurs (%)	7,3	▼ 8,4
Inactifs : (%)	20,5	▼ 23,6
- élèves, étudiants et stagiaires non rémunérés (%)	7,7	▼ 7,9
- retraités ou préretraités (%)	8,2	▼ 9,8
- autres inactifs (%)	4,6	▼ 6,0

Insee, Recensement de la population (RP), exploitation principale – 2017

En 2020, le territoire compte environ 14 500 emplois dans sa zone⁹.

Les communes d'Aizenay, Le Poiré-sur-Vie et Bellevigny regroupent près de 70% des emplois et une grande partie des actifs.

Les actifs résidant sur la CCVB ne travaillent pas tous au sein du territoire. Ils sont nombreux à avoir un emploi à l'extérieur, notamment sur l'agglomération Yonnaise.

En septembre 2020, la Communauté de Communes recense 3 405 demandeurs d'emploi catégories A B C¹⁰ confondus (1 601 demandeurs d'emploi catégorie A), soit 6% des demandeurs d'emploi du Département. Sur un an, le nombre de demandeurs d'emploi est en progression de +6.8%, une augmentation plus importante que la moyenne départementale (+5.9%). Le taux de chômage⁵ en Vendée s'élève à 6.2% en septembre 2020 (Source INSEE, traitement Pôle emploi).

Répartition des demandeurs d'emploi catégories A B C sur Vie et Boulogne

Communes	Aizenay	Apremont	Beaufou	Bellevigny	Falleron	Grand'Landes	La Chapelle Palluau	La Genétouze	Le Poiré-sur-Vie	Les Lucs-sur-Boulogne	Maché	Palluau	Saint Denis-la-Chevassse	Saint Etienne-du-Bois	Saint Paul-Mont-Penit	TOTAL CCVB
Population	9665	1832	1528	6124	1613	679	964	1968	8726	3534	1565	1110	2326	2126	822	44582
% CCVB	22%	4%	3%	14%	4%	2%	2%	4%	20%	8%	4%	3%	5%	5%	2%	100%
Nombre de demandeurs d'emploi catégorie A B C	778	170	87	399	142	70	78	115	587	250	168	106	167	207	81	3405
% CCVB	22,8%	5%	2,6%	11,7%	4,2%	2,1%	2,3%	3,4%	17,2%	7,3%	4,9%	3,1%	4,9%	6,1%	2,4%	100%
Evolution sur 1 an	+5,4%	+14,1%	-3,3%	+7,0%	+13,6%	-6,7%	-2,5%	-2,5%	6,3%	+19,0%	+11,3%	0,0%	+1,8%	+15,0%	+3,8%	+6,8%

Pôle Emploi – Septembre 2020

Le tissu économique de Vie et Boulogne est dynamique : 40 zones d'activités dont 19 en cours de commercialisation, 3590 entreprises¹¹ diverses en termes de nature d'activités ou de taille

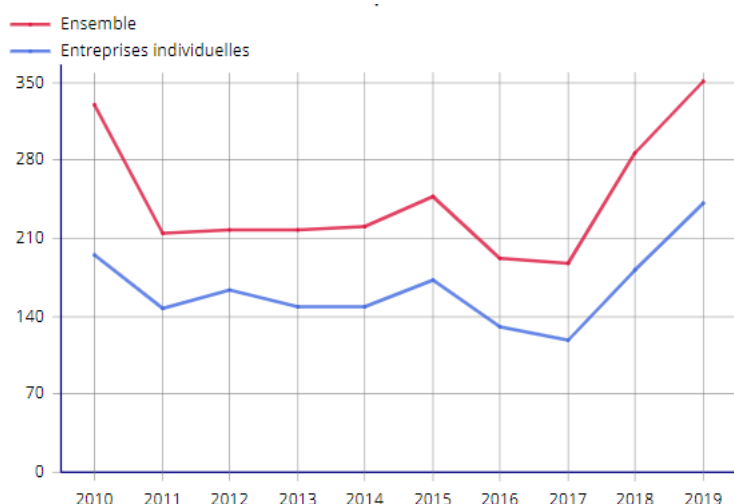
⁹ Données service économique – février 2021

¹⁰ Demandeurs d'emploi - Catégorie A : Personne sans emploi (aucune activité dans le mois écoulé) - Catégorie B : Personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois - Catégorie C : Personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois

¹¹ Taux de chômage : pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs)

d'entreprises (PME artisanales et industrielles et plusieurs grandes entreprises également présentes comme PETITGAS, DUBREUIL, WINNCARE, SERTA ...). La Communauté de Communes accompagne une dizaine de projets d'implantation en zone d'activités par an (35 contacts en cours début 2021). Les activités tertiaires rassemblent plus de la moitié des postes salariés du territoire en 2015 (53%). 420 créations d'entreprises¹² sur l'année 2020 ont été répertoriées sur le territoire. Une augmentation de 88% est relevée entre 2017 et 2019 (Vendée : 41%).

Évolution des créations d'entreprises sur Vie et Boulogne



Champ : activités marchandes hors agriculture.

Les profils d'actifs les plus représentés sont les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers (plus de 75% des emplois).

Emplois sur le territoire par catégorie socioprofessionnelle

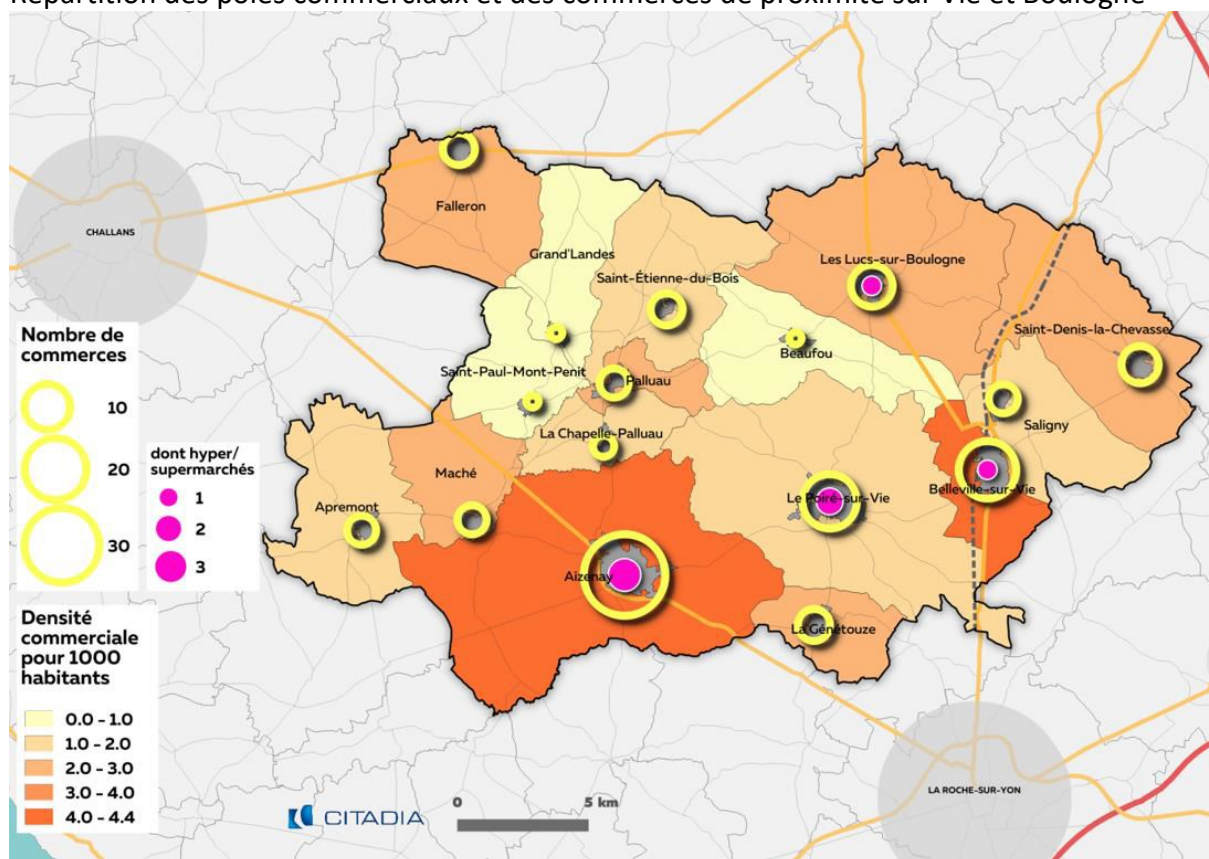


Insee, RP2007 RP2012 et RP2017, exploitations complémentaires lieu de travail, géographie au 01/01/2020

Le territoire compte 2 pôles commerciaux et un maillage de commerces de proximité.

12 Données service économie - février 2021

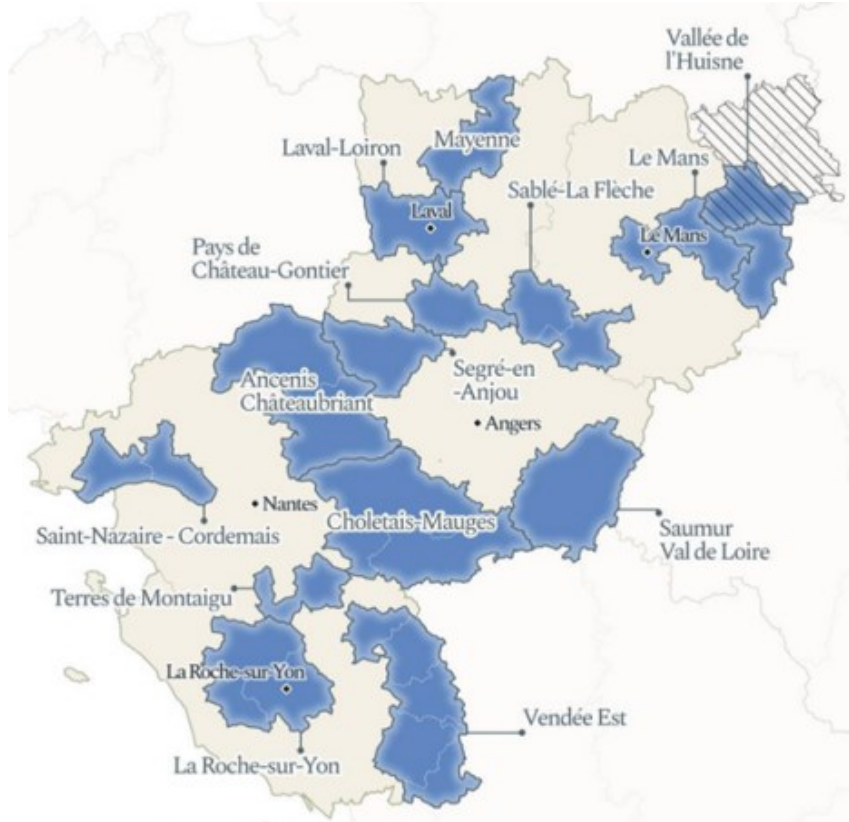
Répartition des pôles commerciaux et des commerces de proximité sur Vie et Boulogne



Carte extraite du PLUIH arrêté au 18/11/19

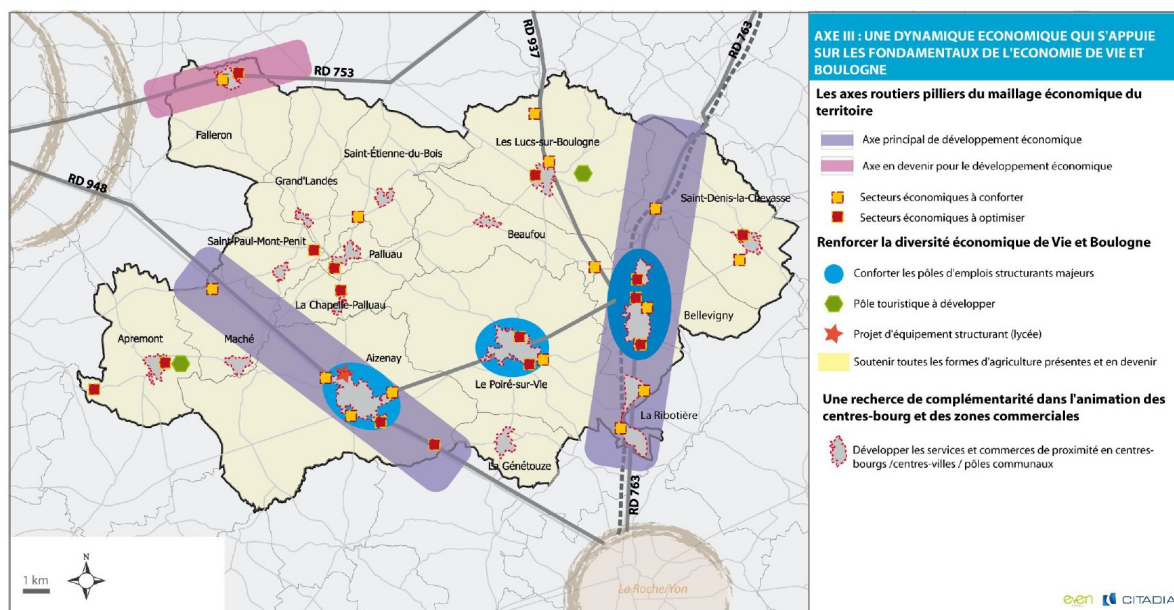
Source New Deal 2020

Avec La Roche Sur Yon, Vie et Boulogne fait partie des 15 territoires en pays de la Loire identifiés en 2018 comme « Territoire d'industrie ». Le programme "territoires d'industrie" vise à apporter, dans et par les territoires, des réponses concrètes aux enjeux de soutien à l'industrie : développement des compétences dans le bassin d'emploi, mobilité des salariés, disponibilité du foncier pour s'implanter ou s'agrandir.



Le dispositif " territoires d'industrie " est une composante du plan de relance.

OFFRE COMMERCIALE



XI. CULTURE, TOURISME ET PATRIMOINE

CULTURE / LECTURE PUBLIQUE

Le réseau intercommunal de lecture publique Communauthèque, est composé de 17 médiathèques.

Il est né :

- de plusieurs constats :
 - une démographie croissante, avec une forte demande d'accès à la culture,
 - des équipements anciens et sous-dimensionnés,
 - des fonds documentaires obsolètes et abîmés ;
- d'une volonté politique intercommunale, appuyée par le Département de la Vendée et la Direction Régionale des Affaires Culturelles, de :
 - mutualiser les collections au sein d'un catalogue commun, avec possibilité d'emprunter et de réserver dans n'importe quelle commune du territoire,
 - maintenir les équipements dans chaque commune.

La compétence relative au réseau des médiathèques est rédigée comme suit :

- création, animation, gestion et financement du réseau intercommunal des médiathèques ;
- acquisition et gestion des fonds documentaires et multimédias permettant l'accès à la culture et son développement ;
- acquisition, entretien et maintenance des matériels et logiciels spécifiques aux bibliothèques ;
- signature de convention avec les communes pour les locaux et mobiliers mis à disposition.

Le réseau dispose d'un parc d'une trentaine de liseuses électroniques et d'une dizaine de tablettes. Leur usage s'inscrit dans le cadre d'une politique de développement du numérique mise en place suite au recrutement d'une médiatrice numérique en septembre 2016. Depuis juillet 2017, le wifi public est proposé dans toutes les médiathèques du réseau. Des ordinateurs publics avec accès à internet sont également disponibles sur la plupart des sites. Un outil de gestion du parc informatique permettant de répondre à l'obligation légale de conservation des données de connexion ainsi qu'un filtrage des contenus a été déployé pour sécuriser l'ensemble de ces accès publics à internet.

L'action culturelle se traduit également par des partenariats avec des structures locales. La quasi-totalité des médiathèques accueille des établissements scolaires et la plupart reçoit les tout-petits (au travers de séances avec les RAM notamment). D'autres structures sont aussi accueillies : EHPAD, centres de loisirs, structures d'accueil de personnes handicapées, TAP... En 2019, l'ensemble a représenté 472 accueils pour 5 367 participants.

Des animations (master class, rencontre d'artistes...) sont également proposées dans le cadre de partenariats établis par la communauté de communes avec des festivals locaux d'humour (L'Air d'en rire) et de musique (Acoustic).

TOURISME ET PATRIMOINE

Un territoire touristique vendéen ancré dans son Histoire, situé entre terre et littoral, aux activités et au patrimoine diversifié dont le phare reste l'Historial de Vendée aux Lucs sur Boulogne avec ses 70000 visiteurs par an en moyenne. Situé en zone rétro-littorale entre Challans et la Roche sur Yon, le territoire est bien positionné pour le développement d'activités de tourisme vert et de découverte d'un patrimoine historique et de pays. Sa capacité d'hébergement touristique avoisinant les 7.500 lits (dont 2.772 lits au sein des 14 campings), ses 500 kms de sentiers cyclables balisés, 254 kms de sentiers pédestres, 2 centres équestres, les 18 sentiers de randonnées, ses centres équestres, le lac d'Apremont et ses espaces forestiers ouvrent un panel de découverte nature. La présence d'un artisanat ouvert aux touristes permet de proposer un tourisme expérientiel de plus en plus recherché. Enfin, une très forte vie associative favorise la rencontre des visiteurs avec les habitants. Les points forts actuels sont l'Historial de Vendée, le Château d'Apremont, la forêt d'Aizenay, le Moulin à Elise du Poiré sur Vie et le Musée aux ustensiles de cuisine à St Denis la Chevasse.

Il y a pour le territoire un enjeu fort de positionnement en cœur de Vendée, de développement d'une forme de tourisme durable, d'animation du patrimoine naturel (rivières : 40 kms de berge, 14 plans d'eau et espaces naturels) et de valorisation du patrimoine bâti (château, chapelle et cœurs de village).

XII. COHESION SOCIALE, LOGEMENT

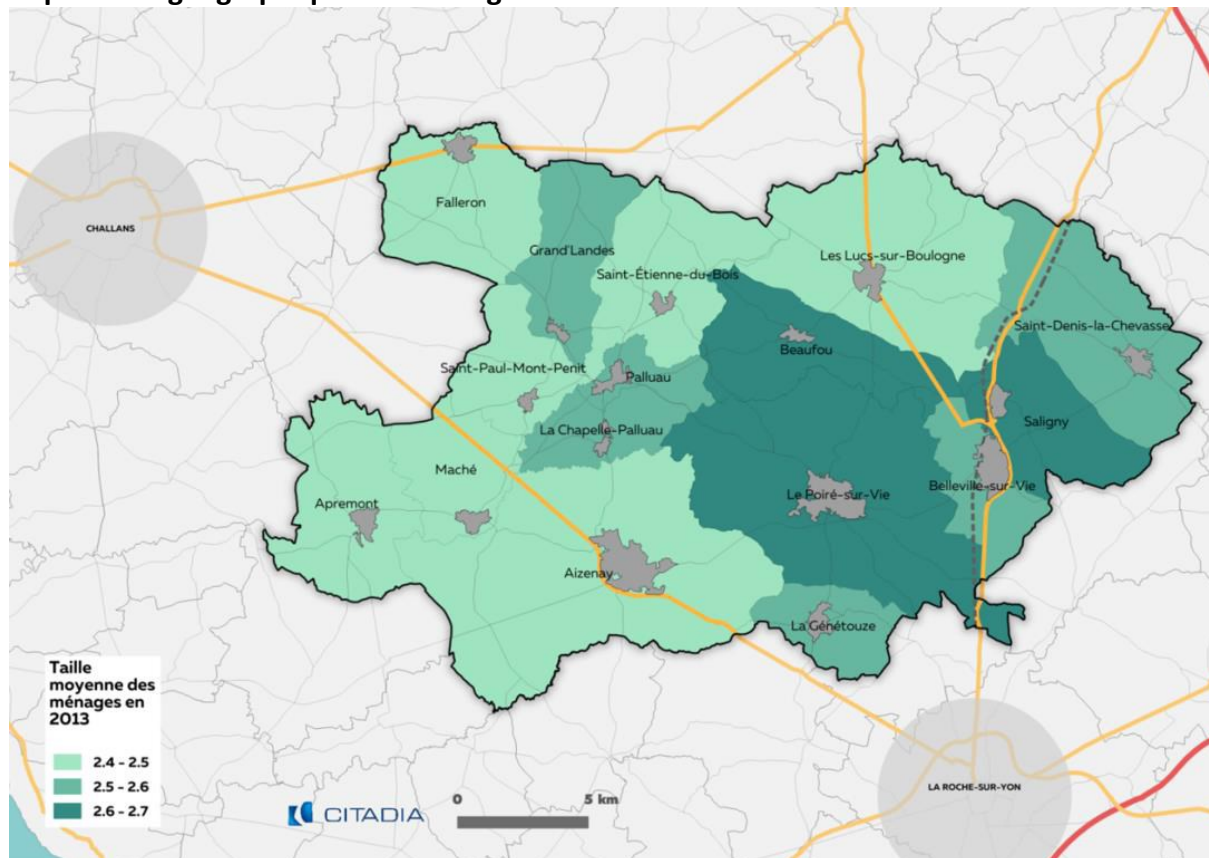
UN TERRITOIRE FAMILIAL COMPOSE MAJORITAIREMENT DE MENAGES AVEC ENFANTS

En 2017, la taille moyenne des ménages est de 2.5 personnes (Vendée : 2.2). La tendance est à la diminution depuis plusieurs années. Cependant, sur le territoire Vie et Boulogne, la taille des ménages se maintient depuis 5 ans (Données INSEE)

La composition familiale est particulièrement marquée sur les communes bordant l'axe La Roche / Nantes en lien direct avec la proximité de l'agglomération Yonnaise. Les communes

de Beaufou, Le Poiré-Sur-Vie, Bellevigny et la Genétouze ont une taille moyenne des ménages plus élevée que la moyenne globale du territoire.

Répartition géographique des ménages selon la taille



Carte extraite du PLUIH arrêté au 18/11/19

La majorité des ménages est constituée de couples (11 676 soit 67.4%), avec ou sans enfant(s). Le profil « couples avec enfant(s) » est dominant sur le territoire, représentant 35.6% des ménages. Il est davantage représenté que sur le département : 26.5% (Données INSEE 2017). Une arrivée constante sur le territoire de familles avec enfants de moins de 14 ans hors des pôles urbains conforte ce profil.

UN NIVEAU DE VIE MOYEN AVEC DES DISPARITES SUR LE TERRITOIRE

La Communauté de Communes compte 17 368 foyers fiscaux en 2017 dont 8 076 sont imposables, soit 46.5% des foyers fiscaux imposés (Vendée 47.9%).

En 2017, le taux de pauvreté s'élève à 7.7% sur l'ensemble du territoire (Vendée 9.3%).

La médiane du niveau de vie est de 20 750€ (par an et par Unité de Consommation¹) sur Vie et Boulogne et correspond à la médiane départementale à 20 720€.

Revenus sur l'année 2017

Indicateurs	CC de Vie et Boulogne	Vendée
Nombre de ménages fiscaux	17 368	296 217
Part des ménages fiscaux imposés (%)	46,5	▼ 47,9
Médiane du niveau de vie (€)	20 750	20 720
Taux de pauvreté (%)	7,7	▼ 9,3

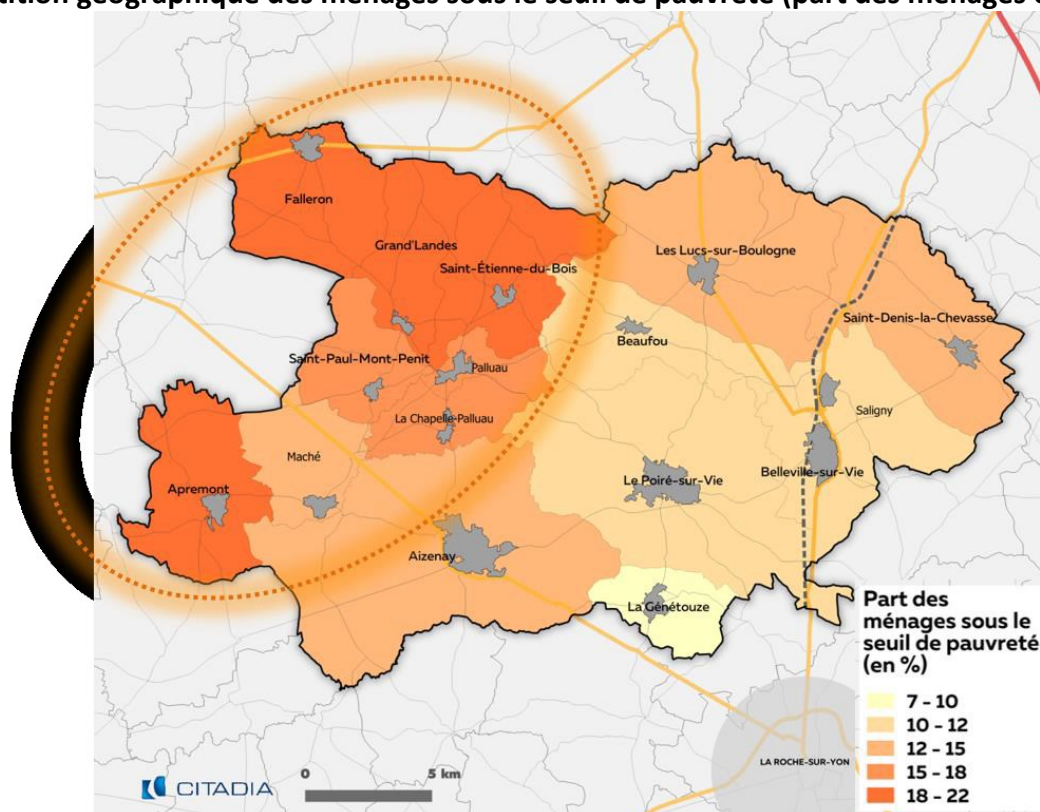
Insee, Fichier localisé social et fiscal (Filosofi) – 2017

Une disparité des revenus est constatée avec des revenus plus élevés dans les communes proches de La Roche-sur-Yon :

- 21 000€ (par an et par UC) pour les communes de la 2ème couronne de l'aire urbaine de La Roche-sur-Yon.
- 17 000€ (par an et par UC) pour les communes du Nord-Ouest de la CCVB.

Les communes situées au nord-ouest du territoire sont plus fragilisées

Répartition géographique des ménages sous le seuil de pauvreté (part des ménages en %) :



Carte extraite du PLUIH arrêté au 18/11/19

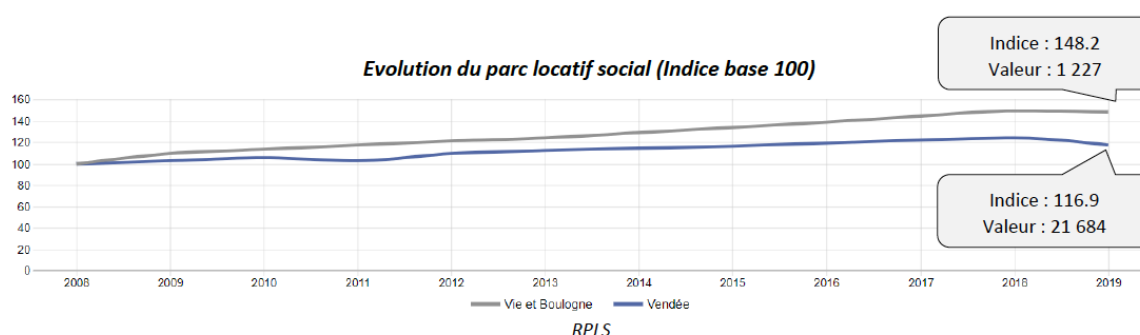
UN PARC DE LOGEMENTS CROISSANT

Sur la période 1999-2017, le taux de croissance annuel moyen du nombre de logements est de +3.33%, soit un taux bien supérieur au département (+1.7%).

Situées en couronne périurbaine, les communes connaissent un développement rapide.

Le territoire compte 19 512 logements en 2017, dont 88.8% de résidences principales et 96% d'habitat individuel. 61% des logements collectifs sont concentrés sur Aizenay et Le Poiré-sur-Vie. Les logements sont majoritairement grands (T4 et +). L'offre en petits logements augmente dans les pôles urbains.

En 2019, le territoire Vie et Boulogne compte 1227 logements sociaux. L'indice de progression est supérieur à celui du département.



En 2019, 2 008 foyers sur la communauté de commune de Vie et Boulogne reçoivent une aide au logement de la part de la Caf soit 26% des allocataires CAF (43% à l'échelle départementale). La Communauté de Communes Vie et Boulogne se caractérise par une plus forte proportion d'aide au logement en parc privé. En effet, parmi eux, 29% sont concernés par une location en parc social (Vendée : 30%) et 43 % pour un logement en parc privé (Vendée : 49%).

Par ailleurs, la proportion d'aide au logement en accession (16%) est plus importante qu'au niveau départemental (10%)

ÉTAT DES SYSTEMES DE CHAUFFAGE

Source : INSEE - RP, DREAL

Territoire	Nombre de résidences principales chauffées au fioul (en 2017)	Part résidences principales chauffées au fioul (en % en 2017)	Nombre de réseaux de chaleur en 2018
CC de Vie et Boulogne	3 092	17,8	2
Vendée	47 993	16,1	22
Pays de la Loire	177 518	10,7	139
France métropolitaine	3 117 934	10,9	-

RENOVATION ENERGETIQUE

Source: INSEE - Sirene, Ademe, DREAL, RPLS

Territoire	Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE sur le territoire en 2021	Nombre de passoires thermiques dans le parc de logement (estimation 2008)	Part des passoires thermiques dans le parc de logement (estimation 2008)	Nombre de copropriétés fragiles (en 2017)	Part de copropriétés fragiles (en 2017)	Nombre de passoires thermiques dans le parc social (en 2020)	Part des passoires thermiques dans le parc social (en 2020)
CC de Vie et Boulogne	76	2 344	16,3	0	0,0	45	3,5
Vendée	1 044	41 882	16,0	95	2,1	315	1,3
Pays de la Loire	4 628	236 249	15,8	1 364	5,0	4 129	1,8
France métropolitaine	56 122	6 787 412	25,5	-	-	178 058	4,4

TABLEAU SYNTHETIQUE DU DIAGNOSTIC

RICHESES ET FAIBLESSES DU TERRITOIRE

Au regard de la transition écologique

THEMES / FILIERES	FORCES ET OPPORTUNITES	FAIBLESSES ET MENACES
Territoire	Des documents stratégiques finalisés ou en cours Une convergence politique Des organes de concertation en place Rénovations de bâtiments publics	
Positionnement géographique	Situation géographique dans un département à forte attractivité touristique, entre le littoral vendéen et le Puy du Fou. Espace de tourisme de proximité de deux centres urbains : Nantes et la Roche sur Yon Territoire traversé par des axes routiers rapides et fréquentés en direction de l'Océan. Lignes SNCF TGV et TER.	Le manque actuel d'une forte identité touristique fait que les flux automobiles sont attirés par le littoral proche. Peu de transports en commun particulièrement en zone ouest rétro littoral L'appellation Vie et Boulogne n'a pas de signification touristique pour les clientèles extérieures
Population	Population jeune	Tendance vieillissement dans les communes les plus rurales
Transition écologique	PCAET adopté Programme PILE développé à l'échelle du territoire par le SYDEV Schéma de développement éolien en cours PLUIH récent qui répond aux enjeux de la transition	
Mobilités	Schéma directeur des modes actifs en cours de finalisation Gare SNCF sur le territoire Développement du télétravail Des itinéraires piétons et cyclables, et des coulées vertes Plusieurs solutions de déplacements solidaires Présence d'une gare SCNF Présence d'aires de covoiturage Présence assez importante de services sur le territoire (une médiathèque par commune, une MSAP, des centres de soin, etc ...) limitant les déplacements vers d'autres territoires	Territoire rural obligeant à l'utilisation de la voiture Désertification des centres bourgs Compétence partagée entre EPCI et Communes Faible connexion avec le réseau d'Impuls'Yon Des investissements conséquents à réaliser sur les modes doux Manque d'initiative sur le télétravail Absence de lieux de coworking Itinéraires doux orientés vers le tourisme et peu adaptés aux trajets domicile / travail Aires de covoiturage parfois mal desservies ou mal placées Manque de coordination sur le covoiturage de courte distance

THEMES / FILIERES	FORCES ET OPPORTUNITES	FAIBLESSES ET MENACES
	Présence de plusieurs solutions de déplacement solidaire (Bellevigny, Poiré-sur-Vie...)	Disparités territoriale et organisationnelle dans l'offre de déplacement solidaire Pas de station GNV (Gaz Naturel Véhicule)
Accès aux services publics et aux soins	Une maison FRANCE SERVICE à Palluau Renforcement des centre bourgs	
Développement économique et attractivité	Beaucoup d'emploi local : près de 14 000 emplois (limite le besoin en déplacements) Installations de panneaux solaires photovoltaïques sur les toits de nombreuses entreprises	Consommation d'espace importante pour les zones d'activités, ce qui peut se révéler énergivore Pas d'animation spécifique pour dynamiser les démarches d'écologie industrielle et territoriale (EIT) sur Vie et Boulogne Éclairage des zones d'activité la nuit
Tourisme Histoire et patrimoine naturel et culturel	Forêts, étangs, Lacs, rivières, bocages, autant d'atouts existants à valoriser par des circuits découverte de la nature, faune et flore Des fenêtres facilitant la lecture des paysages typés sont aussi à étudier. Patrimoine riche et diversifié : Guerres de Vendée et ses sites de mémoire du Mémorial et de l'Historial, le château Renaissance d'Apremont, les vestiges du château de Palluau, le quartier Charrette, les chapelles, dont celle de la Tulevrière et de sa forge, les moulins, l'habitat ancien, lavoirs... Les deux sites les plus visités : Historial et Apremont sont situés aux deux extrémités du territoire et doivent servir de vitrine pour le cœur du territoire. Des voiries douces permettant l'itinérance vélo, pédestre et cheval	Un manque d'image
Logement & Habitat	Écoconstruction : présence d'artisans labellisés RGE (reconnus garant de l'environnement) Présence de ressources locales pour les matériaux de construction Re-densification des centres bourgs OPAH (Opération Programmée d'amélioration de l'habitat) Présence assez importante de services sur Vie et Boulogne	Faible utilisation de matériaux locaux pour la rénovation et la construction de logements Absence de réseau professionnel d'écoconstruction Manque de clarté sur les aides disponibles et les solutions techniques les mieux

THEMES / FILIERES	FORCES ET OPPORTUNITES	FAIBLESSES ET MENACES
		adaptées pour la rénovation énergétique Beaucoup d'habitations individuelles Artificialisation des sols sur le territoire La mise en œuvre de l'OPAH est parfois complexe
Eau et assainissement	Gestion de l'assainissement non collectif	Pas de compétence directe 5 syndicats sur le territoire
Agriculture	Plusieurs initiatives de circuits courts permettant de limiter la consommation énergétique liée au transport des matières agricoles. Un guide de l'office du tourisme recense les agriculteurs pratiquant la vente directe. Anticipation transmission d'exploitations agricoles	Changement difficile des pratiques agricoles La production agricole consommée localement reste assez faible sur le territoire et pourrait être davantage développée Départ massif d'agriculteurs à la retraite
Production d'énergies	Installation de la centrale au sol à La Loge, zone non valorisable en agriculture Nombre importants de bâtiments agricoles s'équipant de panneaux photovoltaïques Territoire suffisamment ensoleillé. : potentiel solaire conséquent Haies bocagères valorisables en bois-énergie / paillage Chaufferie bois du Poiré-sur-Vie Projet de chaufferie bois sur un site emblématique du territoire 3 fermes éoliennes sur le territoire Potentiel d'augmentation du nombre d'éoliennes Territoire venté Plusieurs unités de méthanisation déjà en fonctionnement sur le territoire Des synergies existent entre l'agriculture et l'industrie agro-alimentaire Plan paysage avec volet éolien en cours	Faible prise en compte du photovoltaïque lors de l'élaboration du PLU ou lors de la conception des bâtiments Peu de portage pour les études de faisabilité. de géothermie Peu de développement du solaire thermique
Gestion des déchets	Un parc de 6 déchèteries Un nombre d'usager 25 fois supérieur à la moyenne départementale (20,8 usagers par agent et par heure) Une offre de service supérieur à la moyenne départementale (8,2 heures d'ouverture par habitant)	Un parc de déchèteries vieillissant Répartition déséquilibrée sur les 6 déchèteries Toutes les filières actuelles ne sont pas mises en place et pas de possibilité d'évolution

THEMES / FILIERES	FORCES ET OPPORTUNITES	FAIBLESSES ET MENACES
	Un nombre de passage par usager important (5,7) Redevance professionnelle la plus faible de Vendée	Pas d'optimisation dans la gestion des flux Fréquentation importante des déchèteries de La Roche Agglo (5.000 habitants) 35% des habitants desservis par déchèterie Poids par habitant et par passage très faible Absence de barriérage et de limitation d'accès Déchets ultimes en hausse et assez élevés

QUELQUES LEVIERS D'ACTION

Les leviers d'action identifiés dans le cadre du PCAET pour **réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre** sont les suivants :

- **Pour le secteur agricole**, au regard des enjeux du territoire, la réduction des émissions agricoles pourra notamment passer par :
 - Le changement de pratiques agricoles notamment dans l'élevage tout en maintenant l'élevage extensif qui participe largement à la préservation des paysages bocagers sur le territoire
 - Une adaptation des rations alimentaires du bétail (ajustement des apports protéiques et des suppléments) en vue de diminuer les émissions de CH₄ lors de la fermentation entérique et les fuites de CH₄ et de N₂O issues des effluents d'élevage
 - Une meilleure gestion des effluents d'élevage dans les bâtiments (en favorisant l'évacuation rapide des déjections vers des ouvrages de stockage adaptés, lavage d'air...) et le développement de l'élevage en prairie (pâturage) par préférence au hors-sol
 - Une meilleure gestion du stockage des effluents (couverture de fosses...)
 - Une meilleure gestion des épandages (incorporation rapide, pendillards, ...)
 - La réduction des engrais azotés par le changement de pratiques culturales (culture de légumineuses avec ré-enfouissement des résidus, ...) en vue de diminuer les émissions de N₂O et de limiter les déplacements aux champs (émissions de CO₂ liées aux machines agricoles)
- **Pour le secteur du transport routier** :
 - Le développement d'infrastructures de transports alternatifs à la voiture individuelle (voies cyclables et piétonnes sécurisées, aire de covoiturage, adaptation de l'offre de transports en commun) et permettant la multimodalité
 - La mise en place de plans de déplacements inter-entreprise, inter-agents de la collectivité ou de plans de déplacements plus globaux pour coordonner et optimiser les déplacements

- Le développement et/ou la redynamisation d'une offre de commerces et de loisirs de proximité pour limiter les distances parcourues en vue d'accéder à ses services
- Le développement de circuits-courts pour limiter les kilomètres parcourus par le transport de marchandises en vue d'offrir des produits agricoles et alimentaires au territoire
- L'incitation à la « non-mobilité » (possibilité de télétravail, visio-conférence, possibilité d'accès à des services en mobilité douce...)
- Le développement du fret utilisant les voies ferrées
- **Pour le secteur déchet :**
 - Diminution de la part fermentescible arrivant dans l'installation de stockage de déchets de Grand'Landes par la réduction à la source : sensibilisation des usagers et entreprises, réduction des déchets...
 - Favoriser le réemploi, le recyclage aussi bien pour les particuliers que pour les entreprises.
 - Optimiser le remplissage de l'installation de stockage et améliorer la couverture afin de limiter les fuites de méthane.
- **Pour le secteur bâti**
 - L'accroissement du nombre de bâtiments rénovés énergétiquement (en prenant également en compte les problématiques de qualité de l'air)
 - Le développement et l'accompagnement vers des modes de chauffage moins polluants et moins émetteur de GES dans le résidentiel et le tertiaire
 - Modes sans combustion (géothermies, solaire thermique...)
 - Développement de réseaux de chaleur en zone dense
 - Remplacement des chauffages au fioul vers des modes ne nécessitant pas la combustion de produits pétroliers
 - Remplacement des installations de chauffage bois anciennes par des installations performantes
 - Le développement et l'incitation à l'utilisation de matériaux biosourcés dans les rénovations et les constructions pour accroître le stockage carbone et limiter l'énergie grise nécessaire à ces travaux et les émissions de GES induites

Les principaux enjeux autour de la **séquestration carbone** se situent autour :

- De la limitation de l'artificialisation des sols
- De la modification de certaines pratiques agricoles intensives (mise en culture de prairies permanentes, destruction du bocage, labours fréquents...)
- De l'introduction de nouvelles pratiques agricoles (agroforesterie, limitation du labour, couverture permanente des sols...)

Le secteur agricole, premier émetteur de GES du territoire et occupant une majorité des sols du territoire a un rôle fort à jouer dans l'accroissement des flux carbone vers les sols et la biomasse et dans la limitation des pertes. Les réflexions autour de l'aménagement du territoire, entre limitation de l'artificialisation des sols pour l'habitat, les activités économiques et les infrastructures de transport et l'introduction des matériaux bois dans les constructions et les rénovations constituent l'autre levier d'actions pour la séquestration sur le territoire au regard de l'importance des consommations d'espaces agricoles et naturels (dans une moindre mesure).

ANNEXE 2 – STRATEGIES ET ACTIONS PRIORITAIRES

Le Projet de territoire de la Communauté de Communes Vie et Boulogne s'organise autour de 3 axes majeurs :

1. S'engager et agir pour la transition écologique.
2. Conforter l'attractivité et le développement du territoire.
3. Conforter la cohésion et la solidarité intercommunale.

Pour conduire la transformation à moyen et long terme du territoire, les projets structurants du territoire sont aussi inscrits en filigrane dans les **axes stratégiques du PLUIH** :

- Conforter l'équilibre du territoire entre ruralité vivante et pôles urbains moteur,
- Une diversification de la production de logements : une réponse pour un développement équilibré du territoire,
- Une dynamique économique qui s'appuie sur les fondamentaux de l'économie de Vie et Boulogne.

De plus la stratégie de Vie et Boulogne est construite sur des schémas établis et récents : PLUIH, PCAET, CTG, Schéma directeur des modes actifs, programme territoire d'Industrie, etc. ... de ce fait, à court et moyen terme, les actions prioritaires du territoire s'inscrivent au sein de 3 projets majeurs :

- **Projet 1** : Programmation des actions inscrites dans le PCAET
- **Projet 2** : Programmation du Schéma directeur des modes actifs
- **Projets 3** : Développement des services à la population

Au regard de l'ensemble des éléments énoncés ci-avant, les priorités d'actions retenues pour le CRTE sont les suivantes :

1. Stratégie de transition écologique

MOBILITES	
Actions	1. Mettre en œuvre le schéma directeur des modes actifs 2. Élaborer un plan de mobilité 3. Sensibiliser aux modes de déplacements alternatifs 4. Développer le co-voiturage 5. Sensibiliser à l'éco-conduite 6. Développer le télétravail 7. Accompagner les publics vulnérables sur la thématique des transports 8. Optimiser les flottes de véhicules communales et intercommunales
Résultats	Connexion du territoire à LRSY Agglomération, principal pôle générateur de flux externe Création des axes structurants « mobilité douce » pour les déplacements domicile-travail Développement de l'intermodalité depuis et vers la gare de Bellevigny Développement des connexions vers les autres territoires Développement des mobilités alternatives au quotidien Construction d'alternatives de transports durables

MOBILITES	
	Sensibilisation des usagers aux modes doux Création d'espaces de télétravail Partage et prise de compétence mobilité
Indicateurs	Existence de pôle multimodal Augmentation la part modale des modes actifs : de 2 à 9% d'ici 2024 Linéaire de voies douces et cyclables Nombre d'aires de covoiturage aménagés Nombre de services proposés Nbre de plan de mobilité (PDIE ou PDIA) Nombre de référents "Mobilité" à destination des personnes vulnérables dans la commune Nombre de personnes vulnérables accompagnées par le référent mobilité Part de véhicules hybrides dans le parc des collectivités et dans le parc privé Nombre d'espaces de télétravail proposés Réduction des émissions de CO2, Nombre de participants aux animations sur la mobilité Nombre d'entreprises et écoles participant aux animations sur la mobilité Nombre d'équipements pour le stationnement vélo Nombre de véhicules dans la flotte communale Nombre de véhicules de la flotte communale à carburation alternative (électrique, Biogaz, H2) Nombre de mutualisations mises en œuvre (entre commune - commune/association - commune/particuliers...) Coût annuel de carburants Nombre de jours de télétravail effectués (estimation si pas de décompte précis) Kilomètres évités grâce au dispositif (estimation)

ENERGIE	
Actions	1. Rénover énergétiquement les bâtiments publics 2. Mettre en place une comptabilité énergétique du patrimoine bâti communal et communautaire, permettant d'orienter les investissements et d'optimiser l'exploitation 3. Rénover énergétiquement le parc de logement privé : bailleurs et propriétaires occupants 4. Réaliser et mettre en œuvre le schéma de développement éolien 5. Faciliter le développement du solaire avec des partenaires identifiés 6. Favoriser l'émergence de projets de méthanisation collectifs et individuels 7. Accompagner les projets photovoltaïques, bois énergie et micro-éolien au sein des exploitations agricoles 8. Favoriser la production collective, citoyenne et participative d'énergie renouvelable par tous les acteurs du territoire 9. Promouvoir la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables (EnR) par un plan de communication ciblé 10. Développer un marché local du carbone en développer la solidarité entre les entreprises et les agriculteurs par le soutien financier des démarches bas carbone dans l'agriculture
Résultats	Rénovation du patrimoine immobilier des collectivités

ENERGIE	
	Mise en place d'un conseil énergie dans la cadre du guichet unique habitat Développement éolien maîtrisé et concerté Organisation de la production d'énergie : société de projet, ... Un territoire à énergie positive Un cadastre solaire grand public Des partenaires identifiés Des projets de production d'énergie individuels et collectifs Une communication sur les ENR
Indicateurs	Émission de gaz à effet de serre du territoire (total et par habitant) Consommation énergétique du territoire Production annuelle d'énergie renouvelable Nombre de rénovation énergétique Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE Nombre de bâtiments rénovés (pour des rénovations non suivies au niveau du SyDEV ou de la CCVB) Nombre d'installations d'ENR réalisées (pour des installations non suivies au niveau du SyDEV ou de la CCVB) Énergie économisée ou produite/ an (pour des rénovations ou installations non suivies au niveau du SyDEV ou de la CCVB) Nombre de marchés incluant les matériaux biosourcés Nbre de projets énergie mis en œuvre Part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie

TRANSITION	
Actions	1. Optimiser les critères environnementaux dans les marchés publics 2. Sensibiliser "en continu" les populations aux questions environnementales et à l'adaptation au changement climatique 3. Expérimenter des îlots d'autoconsommation collective 4. Créer un évènement phare annuel ou bi-annuel Climat-air-énergie 5. Sensibiliser le jeune public aux questions environnementales et à l'adaptation au changement climatique 6. Entretenir une culture transversale du développement durable au sein des collectivités et favoriser la montée en compétence des élus et agents territoriaux par des échanges réguliers
Résultats	Des marchés publics qui prennent en compte les enjeux de la transition Des actions et événement de sensibilisation aux enjeux de la transition des actions innovantes et collectives
Indicateurs	Nombre d'agents et d'élus sensibilisés (ayant suivi une formation, une réunion d'information, un webinaire...) Nombre de marchés pour lesquels les critères environnementaux sont pris en compte Nombre de personnes sensibilisées par des animations au niveau communal Nombre d'animations réalisées au niveau communal, le cas échéant Nombre de jeunes sensibilisés chaque année par des animations réalisées au niveau communal, le cas échéant Nombre de particuliers accompagnés par des animations réalisées au niveau communal, le cas échéant

TRANSITION	
	Nombre d'animations réalisées au niveau communal, le cas échéant Nombre d'expérimentations mises en place le cas échéant Nombre de ménages concernés le cas échéant Suivi de la Production si donnée accessible Suivi de la consommation si donnée accessible

AMENAGEMENT DE L'ESPACE	
Actions	1. Développer et suivre le PLUIH 2. Développer le service urbanisme intercommunal vers de l'ingénierie conseil à disposition des communes et mettre en place un plan de formation pour les collectivités, afin de transcrire les enjeux climat-air-énergie 3. Harmoniser la gestion des espaces verts et naturels et poursuivre les efforts vers une approche responsable 4. Prévention des risques : mise à jour des PCS et articulation intercommunale de ceux-ci (vers un PiCS)
Résultats	Réduction de 50% de la consommation d'espaces globale comprenant l'habitat, l'économie et les équipements Appui technique et juridique aux communes Sensibilisation des élus et des équipes techniques sur les enjeux air-climat-énergie dans les opérations d'aménagement et de construction neuve ou de rénovation Maîtrise de la consommation d'espace à travers le PLUIH Création de zones de respiration Développement des trames vertes et bleues dans les espaces urbanisés : "Nature en Ville"
Indicateurs	Nombre de d'interventions / conseils Nombre de formations dispensées Nombre d'agents assignés Consommation foncière Pourcentage de logements construits au sein de l'enveloppe urbaine Nombre de corridors écologiques et linéaire de haies bocagères Taux de mobilisation des droits à construire Évolution du nombre d'hectares de terres urbanisées vs terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières Potentiel de recyclage foncier Surfaces dés-artificialisées Nombre de matériels d'entretien mutualisés (avec une autre commune) Labellisations Terre Saine de la commune (oui ou non) Surfaces gérées en écopâturage (estimation possible) Surfaces désimperméabilisées (nouvel aménagement qui amène à retirer un revêtement perméable et à le remplacer par un revêtement perméable ou pas de revêtement du tout). Surfaces nouvelle créées avec un revêtement perméable (nouvel aménagement où on a veillé à conserver la perméabilité du sol). Présence d'un plan de gestion différenciée élaboré et suivi

EAU ET ASSAINISSEMENT	
Actions	1. Mettre aux normes les installations des eaux usées (réseau et station) 2. Améliorer le parc des ouvrages d'assainissement collectif et non collectif 3. Déconnecter les plans d'eau des cours d'eau 4. Renaturation des cours d'eau 5. Optimiser et réduire les besoins en eau, adapter les systèmes de production agricoles afin de prendre en compte le changement climatique 6. Protéger les cours d'eau, et les zones humides 7. Inciter à la réduction de la consommation en eau des particuliers
Résultats	Compatibilité des installations de traitement des eaux usées avec les normes européennes Restauration de la continuité écologique
Indicateurs	Surface des aires protégées Taux de fuite des réseaux du territoire Nombre de captage prioritaires Part des cours d'eau en bon état Nombre de captage bénéficiant d'une protection et d'un plan d'action Couverture du territoire par un SAGE Développement limité de espèces envahissantes Nbre d'agriculteurs impliqués Nbre de « zones tampons » créées

BIODIVERSITE / ENVIRONNEMENT / QUALITE DE L'AIR	
Actions	1. Mettre en place des actions de sensibilisation à l'environnement et à la biodiversité 2. Accompagner aux changements de pratiques des particuliers dans leurs jardins : vers un élargissement de la démarche Terre Saine aux particuliers 3. Sensibiliser et suivre la qualité de l'air dans les écoles et dans l'habitat (CO2, radon,...) 4. Inciter les particuliers et les collectivités à la plantation et à la gestion des arbres et des haies 5. Suivre la qualité de l'air extérieur
Résultats	Labellisation Terre Saine Renaturation des espaces Mise en place de corridors écologiques Suivi la qualité de l'air
Indicateurs	Surface de haies Nbre de labellisation Terre Saine ou autre Surface des aires protégées Nombre d'actions de sensibilisation et d'animation réalisées Nombre de personnes sensibilisées par des animations au niveau communal Nombre de jeunes sensibilisés chaque année par des animations réalisées Nombre de particuliers accompagnés par des animations réalisées Nombre d'outils de mesure installés (toute mesure confondue: radon, CO2...) Nombre de plans d'action établis dans les bâtiments communaux (toute thématique confondue: radon, qualité de l'air générale)

TRAITEMENT DES DECHETS	
Actions	1. Réhabiliter les déchetteries du territoire 2. Poursuivre la mise en œuvre de la redevance incitative 3. Animer dans la durée une démarche de prévention des déchets sur l'ensemble du territoire 4. Mettre en place une valorisation locale des bio-déchets 5. Renforcer les flux de matière orientés vers une recyclerie et créer un Repair Café 6. Améliorer la prévention des déchets dans l'ensemble du patrimoine des collectivités
Résultats	Un parc de déchèteries adapté et modernisé Une baisse de la production de déchets Développement du recyclage et réemploi Animation sur le territoire Mise en place de démarches éco-exemplaires Gestion de proximité des biodéchets Tarification incitative
Indicateurs	Tonnage de déchets produits par le territoire État des équipements de tri Taux de tri sélectif par filière Nombre d'animateurs recrutés Nombre de composteurs domestique, partagé Nbre de centre de tri et Repair café Évolution du coût de la redevance

2. Stratégie de cohésion du territoire

ACCESSIBILITE DES SERVICES	
Actions	1. Maintenir et développer des services de proximité de qualité 2. Lever les freins sociaux à l'emploi par une politique de mobilité adaptée 3. Pérenniser le fonctionnement de la Maison France Service à Palluau
Résultats	Accessibilité à l'emploi et aux services Accès aux soins Réduction de la fracture numérique Développement de la Maison France Service
Indicateurs	Nombre de services itinérants proposés Nombre de services proposés en proximité Limitation des déplacements

LOGEMENT / HABITAT	
Actions	1. Mettre en place un guichet unique de l'habitat
Résultats	OPAH et PTREH Une animation territoriale Une communication locale Des logements réhabilités
Indicateurs	Nombre de contacts et de ménages touchés Nombre de propriétaires aidés Nombre de logements réhabilités

LOGEMENT / HABITAT	
	Nombre de permanences Nombre de visites réalisés Montant des travaux générés Montant des aides allouées Nombre d'acteurs associés et de partenariats noués Gain énergétique moyen

CULTURE ET PATRIMOINE	
Actions	1. Développer une offre culturelle de proximité pour renforcer l'attractivité et l'autonomie du territoire 2. Mettre en valeur le patrimoine local 3. S'appuyer sur le réseau des médiathèque pour faire de la médiation numérique 4. Proposer une offre culturelle attractive
Résultats	Médiathèques réhabilités et fonctionnelles Accès à la culture pour le plus grand nombre Fidélisation des adhérents et développement du public jeune Développement de nouveaux publics Développement des liens intergénérationnels Développement de partenariats avec des structures locales (écoles, associations, etc ...)
Indicateurs	Nbre d'abonnés Nbre de jeunes Nbre de moments de rencontre et d'échanges Nbre de restaurations patrimoniales Nbre de projets partenariaux

SERVICES A LA POPULATION	
Actions	1. Développer une offre locale, culturelle, sportive, commerciale pour limiter les déplacements 2. Développer une offre sportive et de loisirs à destination des plus jeunes 3. Maintenir et développer l'offre de l'Espace France Service
Résultats	Création et rénovation d'équipements sportif et culturels Développement d'une offre culturelle locale Développement de conseil et d'accompagnement administratif et numérique auprès des administrés Mise à disposition de locaux et de matériel Développement des partenariats à L'espace France Service Développement d'animations sur le projet de territoire, de formations sur le numérique Gouvernance partagée (comité de pilotage, etc ...) et association des habitants Fréquentation soutenue de l'Espace France Service et évolution des usages
Indicateurs	Nbre d'équipements sportifs et culturels créés Nbre d'usagers Nbre de spectacles ou compagnies accueillis Nbre et âge des jeunes touchés

SERVICES A LA POPULATION	
	Nbre de déplacements économisés Nbre de partenaires mobilisés Degrés d'implication des habitants Évolution des tarifs

CENTRE BOURGS et POLES COMMUNAUX	
Actions	1. Renforcer l'attractivité en investissant sur les centres-bourgs et les pôles communaux 2. Développer le commerce de proximité 3. Protéger les espaces de respiration au sein des bourgs 4. Diversifier les espaces de nature dans les bourgs centres 5. Limiter l'imperméabilisation des sols 6. Favoriser les liaisons douces 7. Permettre le stationnement 8. Mettre en place une politique de renouvellement urbain
Résultats	Accueil de nouveaux arrivants Implantation de commerces et de services de proximité Facilitation des déplacements du quotidien Protection et création de parcs et d'espaces naturels Résorption de friches économiques Démolition-reconstruction Étude d'opportunité d'une ORT à plusieurs communes
Indicateurs	Nbre d'opération de requalification urbaine Nbre de nouveaux commerces implantés Linéaire de voirie douces créé Nbre de logements vacants remis sur le marché % d'espaces non consommés par la construction % sols non imperméabilisés

3. Stratégie de développement économique

ECONOMIE	
Actions	1. Développement équilibré de nouvelles zones d'activité 2. Création de tiers lieux d'activités sur le territoire 3. Développement de l'économie circulaire 4. Accompagner la mutation du milieu économique
Résultats	Une labellisation « Territoire d'industrie » Des zones d'activités foncièrement optimisée Une animation économique Des ZAE répondant aux objectifs de durabilité une animation à destination des entreprises du territoire dans une démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale (EIT)
Indicateurs	Nombre de zones d'activité réhabilitées Nbre de Tiers lieux créés Nbre d'utilisateurs

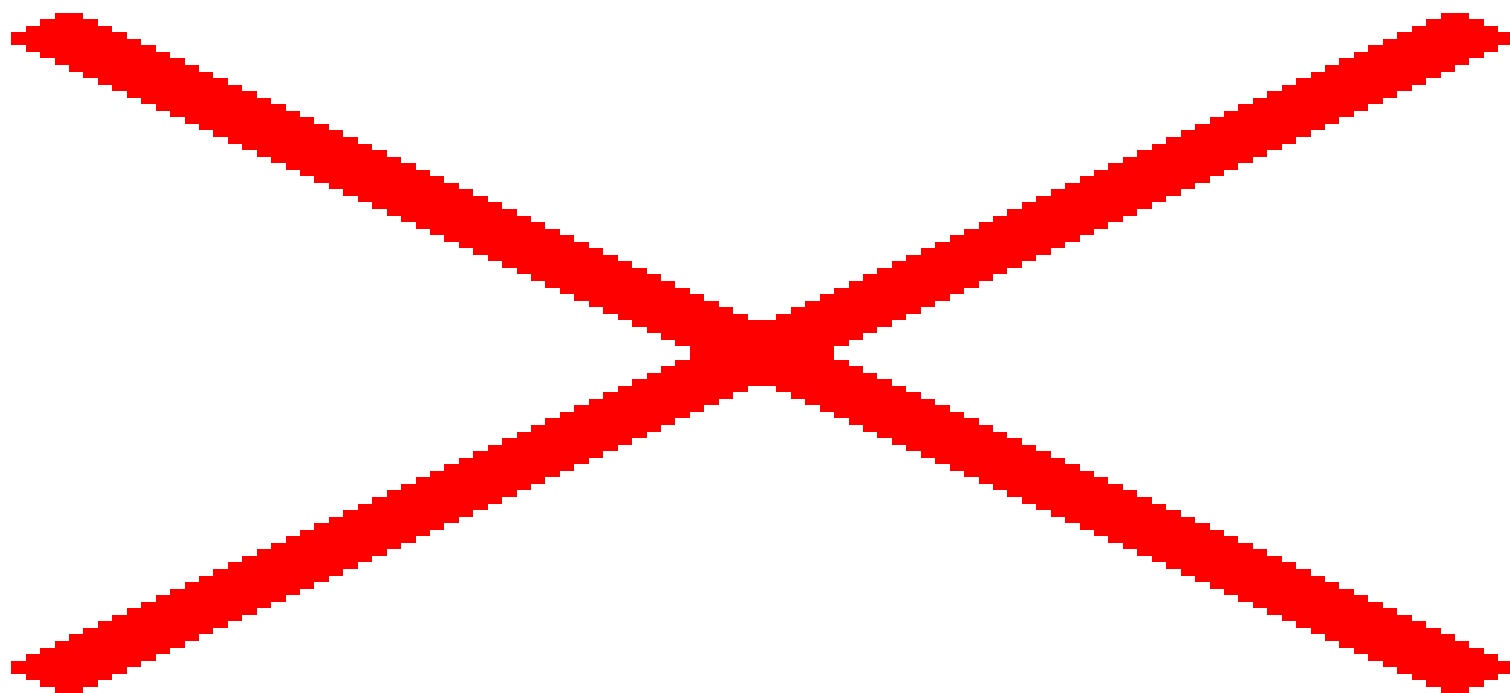
AGRICULTURE et ALIMENTATION LOCALE	
Actions	1. Accompagner la transformation des exploitations agricoles 2. Développer la mobilisation des agriculteurs sous forme de groupes de travail locaux afin de favoriser l'évolution des systèmes agricoles vers plus d'autonomie et de résilience 3. Animer un plan ambitieux de mobilisation et communication permettant de développer les échanges entre producteurs et consommateurs, et de faire rentrer de nouveaux agriculteurs dans les groupes de réflexion 4. Favoriser la transmission d'exploitations et l'installation de jeunes agriculteurs vers une agriculture bas carbone 5. Accompagner le développement des circuits courts 6. Développer les produits locaux et responsables en restauration collective 7. Améliorer les modes de commercialisation et de distribution des produits locaux et responsables, voire en développer de nouveaux, en impliquant producteurs locaux, industrie agro-alimentaire locale et distribution locale (épiceries, artisans, grande distribution) 8. Accompagner les agriculteurs vers un changement de pratique (MAEC, PAC, ...)
Résultats	Développement d'un modèle agricole vertueux Développement de magasins de producteurs Approvisionnement local de la restauration collective Mobilisation des agriculteurs en lien avec les organisations agricoles Mise en place d'une commission agricole au sein de la Communauté de Communes Vie et Boulogne Transmission d'exploitations favorisés Installation de jeunes agriculteurs
Indicateurs	Nombre de reprise et de transmission d'exploitation Surface agricole utile du territoire Nombre d'exploitations engagées dans des démarches de labellisation environnementales Linéaire de haies bocagères Nombre de marchés de producteurs locaux organisés au niveau communal, sans relais au niveau intercommunal Nombre de portes ouvertes organisées à la ferme organisées au niveau communal, sans relais au niveau intercommunal Pourcentage de produits locaux/ de qualité/ et issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective gérée par la commune (par exemple prévu dans le marché) Nombre de points de vente distribuant des produits locaux (tous points de vente, pas seulement vente directe) Nombre de groupes de travail créés et d'agriculteurs mobilisés

TOURISME DURABLE	
Actions	1. Mettre en place les actions définies dans le cadre de l'étude sur le positionnement stratégique de Vie et Boulogne 2. Valorisation du patrimoine bâti et le patrimoine naturel 3. Promouvoir le concept de slow life et de tourisme itinérant

	4. Favoriser le développement d'évènements, d'animations, d'ateliers participatifs
Résultats	Un hébergement insolite et de qualité Une image et une identité commune à Vie et Boulogne Un patrimoine réhabilité et connu Des producteurs et des artisans mis en valeurs
Indicateurs	Nbre de nuitées Nbre d'évènements Nbre de prestataires Nbre de partenaires impliqués

ANNEXE 3 – AVENANT DE PROGRAMMATION

Avenant de programmation des opérations à financer au titre de l'année 20...
dans le cadre de la mise en œuvre du contrat territorial de relance et de transition écologique
passé entre l'État et la CC de ...



ANNEXE 4 – ANNEXE FINANCIERE

Avenant de financement annuel Contrat territorial de relance et de transition écologique

ANNEXE 20... (millésime)

ENTRE

Le Préfet du département de la Vendée,

d'une part,

ET

La Communauté de Communes Vie et Boulogne
représentée par son Président

d'autre part,

dénommés les parties prenantes.

Préambule

Les contrats territoriaux de relance et de transition écologique (CRTE) constituent une nouvelle génération de démarche de partenariat entre l'État et les collectivités locales. Ces contrats doivent traduire de manière opérationnelle les ambitions d'un territoire en matière de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. Ces contrats doivent répondre à trois enjeux.

Le contrat territorial de relance et de transition écologique accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire tel que défini par la Communauté de Communes Vie et Boulogne

La présente annexe financière 202... liste les actions à engager pour l'année 202...,

VU le contrat de contrat territorial de relance et de transition écologique, signé le 2021 avec la Communauté de Communes Vie et Boulogne

VU les financements prévus au titre de l'année budgétaire 202X sur l'ensemble des dispositifs mobilisés dans la mise en œuvre du contrat,

Les parties prenantes, porteurs du contrat de ruralité, conviennent :

ARTICLE 1 : Objet

La présente convention a pour objet de déterminer les engagements financiers des porteurs du contrat de relance et de transition écologique, pour l'engagement d'actions au cours de l'année 202...

ARTICLE 2 : Suivi

Le comité de suivi et de programmation du contrat assure le suivi de la réalisation des actions et des engagements des signataires et des partenaires.

Le

Le préfet de la Vendée,

Le Président de la Communauté de Communes Vie et
Boulogne

ANNEXE 5 – INDICATEURS DE SUIVI DU CRTE

Mobilité	Existence de pôle multimodal Augmentation la part modale des modes actifs Linéaire de voies douces et cyclables Nombre d'aires de covoiturage aménagés Nombre de services proposés Part de véhicules hybrides dans le parc des collectivités et dans le parc privé Nombre de référents "Mobilité" à destination des personnes vulnérables dans la commune (agent qui peut renseigner personnes vulnérables sur toutes les solutions de mobilité) Nombre de personnes vulnérables accompagnées par le référent mobilité Nombre de participants aux animations sur la mobilité organisées par la commune, le cas échéant Nombre de matériels d'entretien mutualisés (avec une autre commune) Labellisations Terre Saine de la commune (oui ou non) Surfaces gérées en écopâturage (estimation possible) Surfaces désimperméabilisées (nouvel aménagement qui amène à retirer un revêtement perméable et à le remplacer par un revêtement perméable ou pas de revêtement du tout). Surfaces nouvelle créées avec un revêtement perméable (nouvel aménagement où on a veillé à conserver la perméabilité du sol). Présence d'un plan de gestion différenciée élaboré et suivi Nombre de véhicules dans la flotte communale Nombre de véhicules de la flotte communale à carburation alternative (électrique, Biogaz, H2) Nombre de mutualisations mises en œuvre (entre commune - commune/association - commune/particuliers...) Coût annuel de carburants Nombre d'équipements pour le stationnement vélo Nombre d'entreprises et écoles participant aux animations sur la mobilité organisées par la communes, le cas échéant
Aménagement, renouvellement et re-vitalisation urbaine	Consommation foncière Pourcentage de logements construits au sein de l'enveloppe urbaine Nombre de corridors écologiques et linéaire de haies bocagères Taux de mobilisation des droits à construire Évolution du nombre d'hectares de terres urbanisées vs terres agricoles et/ou naturelles et/ou forestières Potentiel de recyclage foncier Surfaces dés-artificialisées Nbre d'opération de requalification urbaine Nbre de nouveaux commerces implantés Linéaire de voirie douces créé % d'espaces non consommés par la construction % sols non imperméabilisés Nombre de matériels d'entretien mutualisés (avec une autre commune) Labellisations Terre Saine de la commune (oui ou non) Surfaces gérées en écopâturage (estimation possible) Surfaces désimperméabilisées (nouvel aménagement qui amène à retirer un revêtement perméable et à le remplacer par un revêtement perméable ou pas de revêtement du tout). Surfaces nouvelle créées avec un revêtement perméable (nouvel aménagement où on a veillé à conserver la perméabilité du sol). Présence d'un plan de gestion différenciée élaboré et suivi

Environnement, biodiversité, qualité de l'air	Surface de haies Labellisation terre saine ou autre Surface des aires protégées Nombre d'actions de sensibilisation Nombre de personnes sensibilisées par des animations au niveau communal Nombre d'animations réalisées au niveau communal, le cas échéant Nombre de jeunes sensibilisés chaque année par des animations réalisées au niveau communal, le cas échéant Nombre de particuliers accompagnés par des animations réalisées au niveau communal, le cas échéant Nombre d'animations réalisées au niveau communal, le cas échéant Nombre d'outils de mesure installés (toute mesure confondue: radon, CO2...) Nombre de plans d'action établis dans les bâtiments communaux (toute thématique confondue: radon, qualité de l'air générale)
Énergie	Émission de gaz à effet de serre du territoire (total et par habitant) Consommation énergétique du territoire Production annuelle d'énergie renouvelable Nombre de rénovation énergétique Nombre d'artisans et d'entreprises certifiées RGE Nombre d'agents et d'élus sensibilisés (ayant suivi une formation, une réunion d'information, un webinaire...) Nombre de marchés pour lesquels les critères environnementaux sont pris en compte Nombre de bâtiments rénovés (pour des rénovations non suivies au niveau du SyDEV ou de la CCVB) Nombre d'installations d'ENR réalisées (pour des installations non suivies au niveau du SyDEV ou de la CCVB) Énergie économisée ou produite/ an (pour des rénovations ou installations non suivies au niveau du SyDEV ou de la CCVB) Nombre de marchés incluant les matériaux biosourcés Nombre d'expérimentations mises en place le cas échéant Nombre de ménages concernés le cas échéant Suivi de la Production si donnée accessible Suivi de la consommation si donnée accessible
Agriculture	Nombre de reprise et de transmission d'exploitation Surface agricole utile du territoire Nombre d'exploitations engagées dans des démarches de labellisation environnementales Linéaire de haies bocagères Nombre de marchés de producteurs locaux organisés au niveau communal, sans relais au niveau intercommunal Nombre de portes ouvertes organisées à la ferme organisées au niveau communal, sans relais au niveau intercommunal Pourcentage de produits locaux/ de qualité/ et issus de l'agriculture biologique dans la restauration collective gérée par la commune (par exemple prévu dans le marché) Nombre de points de vente distribuant des produits locaux (tous points de vente, pas seulement vente directe) Taux de renouvellement des actifs agricoles

Gestion de la ressource en eau	Surface des aires protégées Taux de fuite des réseaux du territoire Nombre de captage prioritaires Part des cours d'eau en bon état Nombre de captage bénéficiant d'une protection et d'un plan d'action Couverture du territoire par un SAGE Développement limité de espèces envahissantes Nbre d'agriculteurs impliqués Nbre de « zones tampons » créées
Économie circulaire	Tonnage de déchets produits par le territoire État des équipements de tri Taux de tri sélectif par filière Nombre d'animateurs recrutés Nombre de composteurs domestique, partagé
Logement	Nombre de contacts et de ménages touchés Nombre de propriétaires aidés Nombre de logements réhabilités Nombre de permanences Nombre de visites réalisés Montant des travaux générés Montant des aides allouées Nombre d'acteurs associés et de partenariats noués Gain énergétique moyen Nbre de logements vacants remis sur le marché
Numé- rique	Nbre de zones fibrées Nbre de foyers desservis par la fibre optique
Santé	Nbre de Maison de santé
Sport	Nbre de licenciés Nbre de terrains de sport réhabilités ou créés
Emploi / économie	Nombre de zones d'activité réhabilitées Nbre de Tiers lieux créés Nbre d'utilisateurs Nombre de jours de télétravail effectués (estimation si pas de décompte précis) Kilomètres évités grâce au dispositif (estimation)
Culture, patri- moine	Nbre d'abonnés Nbre de jeunes Nbre de moments de rencontre et d'échanges Nbre de restaurations patrimoniales Nbre de projets partenariaux

Accessibilité des services	Nombre de services itinérants proposés Nombre de services proposés en proximité Limitation des déplacements Nbre d'équipements sportifs et culturels créés Nbre d'utilisateurs Nbre de spectacles ou compagnies accueillies Nbre et âge des jeunes touchés Nbre de déplacements économisés Nbre de partenaires mobilisés Degrés d'implication des habitants Évolution des tarifs
Tourisme durable	Nbre de nuitées Nbre d'événements Nbre de prestataires Nbre de partenaires impliqués

ANNEXE 6 – FICHE ACTION ET TABLEAU DES PROJETS

Fiche projet type ANCT

FICHE PROJET

Nom de l'opération à indiquer

Thème de rattachement à spécifier (transition écologique OU mobilités OU développement économique OU cohésion sociale OU logement et patrimoine OU eau et assainissement)

Localisation	
Objectif principal	
Description de l'action	
Date début d'opération (signature des marchés de travaux)	
Montant HT de l'investissement	
Partenariats	
Indicateur de suivi	Qualitatif Quantitatif



TABLEAU DES PROJETS 2021-2026

AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Création d'un poumon vert	Investissement	Communale	1 158 000,00 €	2021-2022	2022	2023	Environnement, biodiversité	Re-naturer les espaces urbains, améliorer le cadre de vie et la gestion de l'écoulement des eaux pluviales	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Parc du Martin Pêcheur	Investissement	Communale	115 000,00 €	2021-2022	2022	2023	Environnement, biodiversité	Re-naturer les espaces urbains, améliorer le cadre de vie et la gestion de l'écoulement des eaux pluviales	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Aménagement grange en friche pour vente en circuit court	Investissement	Partagée	700 000,00 €	2021-2022	2022	2023	Économie circulaire	Favoriser une économie circulaire entre les acteurs du territoire	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Réhabilitation de la station d'épuration actuelle	Investissement	Partagée	300 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Gestion de la ressource en eau	Anticiper les risques et mettre en place des mesures préventives	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées	Investissement	Partagée	93 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Gestion de la ressource en eau	anticiper les risques et mettre en place des mesures préventives	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Schéma directeur des eaux pluviales	Fonctionnement	Communale	70 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Gestion de la ressource en eau	anticiper les risques et mettre en place des mesures préventives	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	BELLEVIGNY	Commune	Réalisation de liaisons douces : route des Lucs Sur Boulogne	Investissement	Partagée	50 000,00 €	2021-2022	2021	2021	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	BELLEVIGNY	Commune	Réhabilitation énergétique du local 1 rue des Primevères (salle de réunions)	Investissement	Communale	400 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Energie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	BELLEVIGNY	Commune	Réhabilitation énergétique de l'ancien logement de fonction de l'École des Chaumes	Investissement	Communale	90 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Energie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	BELLEVIGNY	Commune	Achat d'abris vélos : place de Lattre de Tassigny, Rue Clémenteau et rue de la Croix aux Pages	Investissement	Partagée	20 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	BELLEVIGNY	Commune	Réalisation de liaisons douces : Rue de l'Epine et route de Montaigu	Investissement	Partagée	139 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	BELLEVIGNY	Commune	Réhabilitation du centre de loisirs de la Marelle, salle d'activités et Mairie déléguée de Saligny	Investissement	Communale	900 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Energie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	BELLEVIGNY	Commune	Réalisation de deux sentiers pédestres : Hauts de Saligny - les figuiers	Investissement	Partagée	33 000,00 €	2021-2022	2021	2021	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	BELLEVIGNY	Commune	Eco-pâturage : pour un gestion différenciée des espaces naturels (30.000 m2)	Investissement	Communale	15 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Environnement, biodiversité	rénaturaliser les espaces urbains, améliorer le cadre de vie et la gestion de l'écoulement des eaux pluviales	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Acquisition d'une flotte de VAE	Investissement	Intercommunal	60 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Installation de petits équipements vélo	Investissement	Intercommunal	20 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Etude aires de covoiturage	Fonctionnement	Intercommunal	10 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Mobilité	développer les mobilités alternatives à l'autosolisme	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Etude pour le développement des services à la mobilité	Fonctionnement	Intercommunal	70 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Réhabilitation des jardins de l'Aumônerie : légumerie, conserverie, espace d'accueil	Investissement	Intercommunal	500 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Economie circulaire	favoriser une économie circulaire entre les acteurs du territoire	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Achat d'un véhicule propre électrique pour la prévention routière	Investissement	Intercommunal	70 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Energie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Réhabilitation de la déchèterie d'Aizenay	Investissement	Intercommunal	1 500 000,00 €	2021-2022	2022	2023	Environnement, biodiversité	agir pour réduire, recycler et valoriser les déchets	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	FALLERON	Commune	Rénovation énergétique de l'école publique de l'Acacia	Investissement	Partagée	150 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Energie	rénovation du bâti scolaire	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	FALLERON	Commune	Diagnostic assainissement	Investissement	Communale	35 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Gestion de la ressource en eau	concilier les usages de l'eau (potable, irrigation, tourisme, loisirs)	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	FALLERON	Commune	Réhabilitation du réseau d'eaux usées de la Rue de la Croix des Maréchaux	Investissement	Communale	300 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Gestion de la ressource en eau	concilier les usages de l'eau (potable, irrigation, tourisme, loisirs)	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LA GENE-TOUZE	Commune	Rénovation énergétique de la Mairie	Investissement	Partagée	361 900,00 €	2021-2022	sept-21	2022	Energie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Mobilité douce : réalisation de liaisons douces, achat de vélo et de box	Investissement	Partagée	100 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Réhabilitation du réseau d'assainissement : rue de la Brachetière	Investissement	Communale	300 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Gestion de la ressource en eau	concilier les usages de l'eau (potable, irrigation, tourisme, loisirs)	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Aménagement du plan d'eau du Parc du Moulin a Elise	Investissement	Partagée	400 000,00 €	2021-2022	mars-21	juil-22	Environnement, biodiversité	rénaturaliser les espaces urbains, améliorer le cadre de vie et la gestion de l'écoulement des eaux pluviales	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées	Investissement	Communale	90 000,00 €	2021-2022	mars-21	déc-21	Gestion de la ressource en eau	concilier les usages de l'eau (potable, irrigation, tourisme, loisirs)	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LES LUCS SUR BOULOGNE	Commune	Rénovation énergétique école maternelle Jacques Prévert	Investissement	Partagée	150 000,00 €	2021-2022	2022	2023	Energie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	PALLUAU	Commune	AMÉNAGEMENT DU PLAN D'EAU - PHASE 1 mise aux normes	Investissement	Partagée	125 000,00 €	2021-2022	2022	2023	Environnement, biodiversité	développer un aménagement intégrateur reliant l'habitat, les commerces et les services	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT DENIS LA CHEVASSE	Commune	ETUDE DIAGNOSTIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES	Fonctionnement	Communale	32 430,00 €	2021-2022	2021	2022	Gestion de la ressource en eau	concilier les usages de l'eau (potable, irrigation, tourisme, loisirs)	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT DENIS LA CHEVASSE	Commune	PROJET ECO-PASTURAGE	Investissement	Partagée	20 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Environnement, biodiversité	renforcer la gestion économe des espaces naturels agricoles et forestiers (NAF)	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT ETIENNE DU BOIS	Commune	Rénovation énergétique du local et locatif 11 et 11 bis place de l'Eglise	Investissement	Communale	222 900,00 €	2021-2022	janv-21	avr-22	Energie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT ETIENNE DU BOIS	Commune	Diagnostic assainissement	Investissement	Communale		2021-2022	mai-21	mars-22	Gestion de la ressource en eau	concilier les usages de l'eau (potable, irrigation, tourisme, loisirs)	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT PAUL MONT PENIT	Commune	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	Investissement	Partagée	530 000,00 €	2021-2022	2021	2023	Energie	rénaturaliser les espaces urbains, améliorer le cadre de vie et la gestion de l'écoulement des eaux pluviales	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT PAUL MONT PENIT	Commune	Création liaison piétonne et cyclos vers le centre bourg	Investissement	Partagée	251 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Mobilité	développer les mobilités du quotidien et vers l'emploi	S'engager et agir pour la transition écologique
2 - COHESION SOCIALE	APREMONT	Commune	Rénovation éclairage église et reprise des menuiseries	Investissement	Communale	71 815,05 €	2021-2022	juil-21	2021	Accessibilité des services	accessibilité des services publics et au public	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	APREMONT	Commune	Réhabilitation du logement de fonction en salle de classe	Investissement	Communale	394 340,00 €	2021-2022	sept-20	2021	Education	rénovation du bâtiment scolaire	S'engager et agir pour la transition écologique
2 - COHESION SOCIALE	BEAUFOU	Commune	Création d'une salle de danse	Investissement	Partagée	600 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Culture, patrimoine	développement de l'éducation artistique et culturelle	Conforter l'attractivité et le

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
												développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Extension du siège de la Communauté de Communes Vie et Boulogne	Investissement	Intercommunal	1 756 440,00 €	2021-2022	2020	2021	Accessibilité des services	accessibilité des services publics et au public	Rechercher systématiquement les économies d'échelle, l'efficacité et la qualité des services communautaires
2 - COHESION SOCIALE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Etudes préliminaires à la création d'une nouvelle piscine au Poiré sur Vie	Investissement	Intercommunal		2021-2022	2020	2021	Sport	promouvoir des équipements sportifs s'inscrivant dans une dynamique de transition écologique	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Etudes (travaux de rénovation et valorisation patrimoniale) Château d'Apremont	Investissement	Intercommunal	40 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Culture, patrimoine	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	LA CHAPELLE PALLUAU	Commune	Réhabilitation de l'ancienne mairie	Investissement	Communale	170 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Energie	agir pour réduire les consommations éner-	S'engager et agir pour la

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
											gétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	transition écologique
2 - COHESION SOCIALE	LA CHAPELLE PALLUAU	Commune	Acquisitions immobilières pour la mobilité, le stationnement du centre bourg et des commerces	Investissement	Communale	300 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	LA GENE-TOUZE	Commune	Résidence les Grands Chênes : T1 et salle de convivialité	Investissement	Communale	231 000,00 €	2021-2022	mars-21	2022	Logement	répondre aux besoins en logement tout au long de la vie	Conforter la cohésion et la solidarité intercommunale
2 - COHESION SOCIALE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Extension du pôle enfance Méli Mélo	Investissement	Partagée	600 000,00 €	2021-2022	avr-21	mai-22	Accessibilité des services	accessibilité des services publics et au public	S'engager et agir pour la transition écologique
2 - COHESION SOCIALE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Création et réhabilitation de 2 terrains de football synthétiques (à 8 et 11)	Investissement	Communale	920 000,00 €	2021-2022	avr-21	sept-21	Sport	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
2 - COHESION SOCIALE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Rénovation de l'école Chemin des Amours	Investissement	Communale	500 000,00 €	2021-2022	mars-21	2022	Energie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
2 - COHESION SOCIALE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Rénovation de la toiture de la Martelle	Investissement	Communale	170 000,00 €	2021-2022	mai-21	déc. 21	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Val d'Elise : aménagement de voirie et de parking	Investissement	Communale	170 000,00 €	2021-2022	2021	2022	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	développer un aménagement intégrateur reliant l'habitat, les commerces et les services	Conforter l'attractivité et le développement du territoire

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
2 - COHESION SOCIALE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Création de 2 nouveaux courts de terrain de tennis extérieur	Investissement	Communale	100 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Sport	promouvoir des équipements sportifs s'inscrivant dans une dynamique de transition écologique	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Etude ZAC centre-ville	Investissement	Communale	63 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	développer un aménagement intégrateur reliant l'habitat, les commerces et les services	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Pôle culturel : études	Investissement	Partagée		2021-2022	2022	2022	Culture, patrimoine	développement de l'éducation artistique et culturelle	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	MACHE	Commune	Réhabilitation d'un café restaurant	Investissement	Communale	570 000,00 €	2021-2022	2021	2023	Aménagement, renouvellement et	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
										revitalisation urbaine		
2 - COHESION SOCIALE	PALLUAU	Commune	Renouvellement urbain : requalification des ateliers techniques communaux	Investissement	Communale	210 000,00 €	2021-2022	sept-21	févr-22	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	densifier et reconstruire la ville sur la ville	Rechercher systématiquement les économies d'échelle, l'efficacité et la qualité des services communautaires
2 - COHESION SOCIALE	PALLUAU	Commune	AMÉNAGEMENT RUE DES ISLEAUX	Investissement	Communale	250 000,00 €	2021-2022	sept-21	juin-22	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
2 - COHESION SOCIALE	SAINT DENIS LA CHEVASSE	Commune	Etudes de développement du complexe sportif	Investissement	Communale	250 000,00 €	2021-2022	2022	2022	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	promouvoir des équipements sportifs s'inscrivant dans une dynamique de transition écologique	Conforter l'attractivité et le développement du territoire

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
2 - COHESION SOCIALE	SAINT ETIENNE DU BOIS	Commune	Restauration de l'église	Investissement	Communale	1 100 000,00 €	2021-2022	mai-20	déc. 22	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	SAINT ETIENNE DU BOIS	Commune	Aménagement 2 locatifs 3 rue Charette	Investissement	Communale	250 000,00 €	2021-2022	janv-22	mai-23	Logement	répondre aux besoins en logement tout au long de la vie	Conforter la cohésion et la solidarité intercommunale
2 - COHESION SOCIALE	SAINT PAUL MONT PENIT	Commune	Aménagement de la zone de loisirs	Investissement	Partagée	98 000,00 €	2021-2022	fin 2021	2022	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	dénaturer les espaces urbains, améliorer le cadre de vie et la gestion de l'écoulement des eaux pluviales	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Etudes (marché et faisabilité) pour la rénovation de l'ancienne gare de	Investissement	Intercommunal		2021-2022	2021	2022	Aménagement, renouvellement et	favoriser la relocalisation des activités et des emplois	Conforter l'attractivité et le développement du territoire

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
			Bellevigny en Tiers Lieu d'activité							revitalisation urbaine		
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Vallée du Moiron	Investissement	Communale		2023-2026			Environnement, biodiversité	rénaturaliser les espaces urbains, améliorer le cadre de vie et la gestion de l'écoulement des eaux pluviales	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Rénovation énergétique salle des Ganneries / mille clubs	Investissement	Partagée	1 200 000,00 €	2023-2026	2023	2024	Énergie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Réhabilitation et agrandissement de la Salle des 4 rondes	Investissement	Communale	1 500 000,00 €	2023-2026	2024	2025	Énergie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Reprise des réseaux existants des eaux usées	Investissement	Communale	600 000,00 €	2023-2026	2023	2026	Gestion de la ressource en eau	anticiper les risques et mettre en place des mesures préventives	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Création d'une nouvelle station	Investissement	Communale	3 225 000,00 €	2023-2026	2024	2025	Gestion de la ressource en eau	anticiper les risques et mettre en place des mesures préventives	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	APREMONT	Commune	Réhabilitation du foyer soleil	Investissement	Communale		2023-2026	2025	2026	Energie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	BEAUFOU	Commune	Réhabilitation du réseau des eaux usées et extension de la capacité de la lagune	Investissement	Communale		2023-2026	2023	2026	Gestion de la ressource en eau	concilier les usages de l'eau (potable, irrigation, tourisme, loisirs)	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	BELLEVIGNY	Commune	Rénovation thermique de la salle du Quadrille	Investissement	Communale	250 000,00 €	2023-2026	2023	2023	Energie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	BELLEVIGNY	Commune	Réalisation de liaisons douces : RD78, la voirie-Saligny	Investissement	Partagée	70 000,00 €	2023-2026	2024	2024	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	BELLEVIGNY	Commune	Réalisation de liaisons douces : RD6, Route de St Denis	Investissement	Partagée	90 000,00 €	2023-2026	2023	2023	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Installation de petits équipements vélo	Investissement	Intercommunal	15 000,00 €	2023-2026	2022	2026	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Mise en place de services à la mobilité	Investissement	Intercommunal	690 000,00 €	2023-2026	2022	2026	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Rénovation du parc intercommunal de déchetteries	Investissement	Intercommunal		2023-2026	2023	2026	Économie circulaire	agir pour réduire, recycler et valoriser les déchets	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	GRAND LANDES	Commune	Mobilité douce et sécurisation rue du calvaire	Investissement	Partagée		2023-2026	2022	2024	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	GRAND LANDES	Commune	Rénovation salle polyvalente	Investissement	Communale		2023-2026	2023	2025	Énergie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	GRAND LANDES / SM Vie et Jaunay	Commune	Dissociation Plan d'eu / cours d'eau	Investissement	Partagée		2023-2026	2022	2023	Environnement, biodiversité	concilier les usages de l'eau (potable, irrigation, tourisme, loisirs)	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Mobilité douce : réalisation de liaisons douces, achat de vélo et de box	Investissement	Partagée	100 000,00 €	2023-2026	2023	2024	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Création / Réhabilitation de la station d'épuration du Beignon Basset	Investissement	Communale		2023-2026	2024	2026	Gestion de la ressource en eau	concilier les usages de l'eau (potable, irrigation, tourisme, loisirs)	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Passerelle : rénovation des locaux	Investissement	Communale	333 000,00 €	2023-2026	2023	2023	Aménagement, renouvellement et	redynamiser les centralités et leurs commerces	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
										revitalisation urbaine		
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Rue de la Brachetière : aménagement voirie - liaisons douces suite travaux d'assainissement	Investissement	Partagée	333 000,00 €	2023-2026	2023	2024	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Salle de la Martelle : rénovation	Investissement	Communale	166 000,00 €	2023-2026	2024	2024	Énergie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LES LUCS SUR BOULOGNE	Commune	Rue Rochejaquelein	Investissement	Communale	30 000,00 €	2023-2026	2023	2023	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LES LUCS SUR BOULOGNE	Commune	Passerelle Le Chef du Pont	Investissement	Communale	150 000,00 €	2023-2026	2023	2023	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	LES LUCS SUR BOULOGNE	Commune	Panneaux photovoltaïques	Investissement	Communale	200 000,00 €	2023-2026	2023	2025	Énergie	développer les énergies renouvelables	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	MACHE	Commune	Épandage des boues de la station (travaux)	Investissement	Communale		2023-2026	2023	2024	Gestion de la ressource en eau	concilier les usages de l'eau (potable, irrigation, tourisme, loisirs)	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	PALLUAU	Commune	Piste cyclable gendarmerie au collège	Investissement	Partagée	300 000,00 €	2023-2026	2023	2023	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT DENIS LA CHEVASSE	Commune	Rénovation énergétique des bâtiments communaux	Investissement	Communale		2023-2026	2023	2026	Énergie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT DENIS LA CHEVASSE	Commune	Étude diagnostic et schéma directeur d'assainissement collectif des eaux usées	Investissement	Communale		2023-2026	2023	2026	Gestion de la ressource en eau	concilier les usages de l'eau (potable, irrigation, tourisme, loisirs)	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT ETIENNE DU BOIS	Commune	Changement mode chauffage École publique (Ancienne partie)	Investissement	Partagée	400 000,00 €	2023-2026	2025	2025	Energie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT ETIENNE DU BOIS	Commune	Isolation thermique Mairie	Investissement	Partagée	400 000,00 €	2023-2026	2026	2026	Energie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT ETIENNE DU BOIS	Commune	Construction d'une cuisine centrale	Investissement	Partagée		2023-2026	2024	2025	Economie circulaire	encourager les circuits courts de proximité	S'engager et agir pour la transition écologique
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT ETIENNE DU BOIS	Commune	Travaux sur les réseaux assainissement et station	Investissement	Communale		2023-2026	2023	2024	Gestion de la ressource en eau	concilier les usages de l'eau (potable, irrigation, tourisme, loisirs)	S'engager et agir pour la transition écologique
2 - COHESION SOCIALE	AIZENAY	Commune	Réhabilitation de l'espace Ville-neuve	Investissement	Communale		2023-2026	2025	2026	Aménagement, renouvellement et	densifier et reconstruire la ville sur la ville	Conforter la cohésion et la solidarité intercommunale

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
										revitalisation urbaine		
2 - COHESION SOCIALE	APREMONT	Commune	Réhabilitation de la Rue Philippe de Chabot	Investissement	Communale	180 000,00 €	2023-2026	2023	2023	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	développer un aménagement intégrateur reliant l'habitat, les commerces et les services	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	APREMONT	Commune	Construction d'une salle socio-culturelle	Investissement	Communale	2 000 000,00 €	2023-2026	2023	2024	Culture, patrimoine	développement de l'éducation artistique et culturelle	Conforter la cohésion et la solidarité intercommunale
2 - COHESION SOCIALE	APREMONT	Commune	Aire de vidange camping car	Investissement	Intercommunal		2023-2026			Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	rénaturaliser les espaces urbains, améliorer le cadre de vie et la gestion de l'écoulement des eaux pluviales	Conforter l'attractivité et le développement du territoire

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
2 - COHESION SOCIALE	APREMONT	Commune	Skate Park	Investissement	Communale		2023-2026			Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	rénaturaliser les espaces urbains, améliorer le cadre de vie et la gestion de l'écoulement des eaux pluviales	Conforter la cohésion et la solidarité intercommunale
2 - COHESION SOCIALE	BEAUFOU	Commune	Aménagement de la Rue de la Borderie	Investissement	Communale		2023-2026	2024	2026	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
2 - COHESION SOCIALE	BEAUFOU	Commune	Revitalisation centre bourg : achat école privé et développement d'activité	Investissement	Communale		2023-2026	2025	2026	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	BELLEVIGNY	Commune	Réhabilitation ou reconstruction des salles associatives de l'Espace Charette	Investissement	Communale	500 000,00 €	2023-2026	2024	2024	Énergie	agir pour réduire les consommations énergétiques des principaux secteurs émetteurs de GES	S'engager et agir pour la transition écologique

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
2 - COHESION SOCIALE	BELLEVIGNY	Commune	Création de 3 logements sociaux Rue des primevères en R+1	Investissement	Communale	250 000,00 €	2023-2026	2023	2023	Logement	répondre aux besoins en logement tout au long de la vie	S'engager et agir pour la transition écologique
2 - COHESION SOCIALE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Création d'une nouvelle piscine au Poiré sur Vie	Investissement	Intercommunal	7 100 000,00 €	2023-2026			Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Travaux de sécurisation et de mise en valeur du château d'Apremont	Investissement	Intercommunal		2023-2026	2024	2026	Culture, patrimoine	développement de l'éducation artistique et culturelle	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	FALLERON	Commune	Aménagement global centre bourg (maison médicale, foyer des jeunes, liaison douce, etc. ..)	Investissement	Communale		2023-2026	2023	2026	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
2 - COHESION SOCIALE	LA CHAPELLE PALLUAU	Commune	Réhabilitation de l'ancienne salle polyvalente pour une structure périscolaire	Investissement	Communale		2023-2026	2023	2023	Éducation	rénovation du bâtiment scolaire	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	LA CHAPELLE PALLUAU	Commune	Démolition des bâtiments de l'ancienne cavac et construction à minima de 6 logements sociaux	Investissement	Communale		2023-2026	2024	2024	Logement	développer un parc de logement moins consommateur d'espace et économe en énergie	Conforter la cohésion et la solidarité intercommunale
2 - COHESION SOCIALE	LA CHAPELLE PALLUAU	Commune	Aménagements pour la mobilité, le stationnement du centre bourg et des commerces	Investissement	Communale		2023-2026	2024	2024	Mobilité	développer les mobilités du quotidien et vers l'emploi	S'engager et agir pour la transition écologique
2 - COHESION SOCIALE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Investissement renouvellement urbain : aménagement ZAC de centre-ville	Investissement	Communale	3 572 900,00 €	2023-2026	2023	2026	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	densifier et reconstruire la ville sur la ville	Conforter l'attractivité et le développement du territoire

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
2 - COHESION SOCIALE	LE POIRE SUR VIE	Commune	Création du Pôle culturel	Investissement	Partagée	2 833 000,00 €	2023-2026	2023	2024	Culture, patrimoine	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	MACHE	Commune	Aménagement de centre bourg stationnement et desserte (démolition et aménagement)	Investissement	Communale		2023-2026	2023	2024	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	développer un aménagement intégrateur reliant l'habitat, les commerces et les services	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	PALLUAU	Commune	AMÉNAGEMENT DU PLAN D'EAU - PHASE 2 aménagements	Investissement	Partagée	125 000,00 €	2023-2026	2024	2025	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	Re-naturer les espaces urbains, améliorer le cadre de vie et la gestion de l'écoulement des eaux pluviales	Conforter l'attractivité et le développement du territoire

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
2 - COHESION SOCIALE	PALLUAU	Commune	AMENAGEMENT DES ESPACES SPORTIFS : PISTE ATHLETISME	Investissement	Communale	400 000,00 €	2023-2026	2022	2022	Sport	favoriser l'accès des enfants aux équipements sportifs dans quartiers prioritaires et dans les secteurs carencés	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	PALLUAU	Commune	AMENAGEMENT DES ESPACES SPORTIFS : VESTIAIRES FOOT	Investissement	Communale	350 000,00 €	2023-2026	2023	2023	Sport	favoriser l'accès des enfants aux équipements sportifs dans quartiers prioritaires et dans les secteurs carencés	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	PALLUAU	Commune	REVITALISATION DU CENTRE-BOURG : place et rue Clémenceau	Investissement	Communale	380 000,00 €	2023-2026	2024	2024	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	SAINT DENIS LA CHEVASSE	Commune	RENOVATION COMPLEXE SPORTIF : SALLE DE SPORT ET VESTIAIRES FOOT	Investissement	Communale	2 080 000,00 €	2023-2026	2023	2024	Aménagement, renouvellement et	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
										revitalisation urbaine		
2 - COHESION SOCIALE	SAINT DENIS LA CHEVASSE	Commune	VOIRIE EFFACEMENT DES RESEAUX CENTRE VILLE	Investissement	Communale		2023-2026	2023	2026	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	SAINT DENIS LA CHEVASSE	Commune	VOIRIE AMENAGEMENT DU CARREFOUR FO-LIOT	Investissement	Communale		2023-2026	2023	2026	Mobilité	développer la mobilité décarbonnée	S'engager et agir pour la transition écologique
2 - COHESION SOCIALE	SAINT ETIENNE DU BOIS	Commune	Construction d'une salle de sports	Investissement	Communale	2 000 000,00 €	2023-2026	2023	2025	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
2 - COHESION SOCIALE	SAINT PAUL MONT PENIT	Commune	Aménagement du centre bourg	Investissement	Communale	1 630 000,00 €	2023-2026	2023	2026	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	SAINT DENIS LA CHEVASSE	Commune	Eco-pâturage : pour un gestion différenciée des espaces naturels	Investissement	Communale	20 000,00 €	2023-2026	2023	2026	Environnement, biodiversité	rénaturaliser les espaces urbains, améliorer le cadre de vie et la gestion de l'écoulement des eaux pluviales	S'engager et agir pour la transition écologique
3 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	BEAUFOU	Commune	Création d'un boulangerie en centre bourg : local et aménagements techniques	Investissement	Communale		2023-2026	2024	2026	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	redynamiser les centralités et leurs commerces	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
3 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Actions Tourisme durable	Investissement	Intercommunal	180 000,00 €	2023-2026			Environnement, biodiversité	favoriser une économie circulaire entre les acteurs du territoire	Conforter l'attractivité et le

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
												développement du territoire
3 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	Communauté de Communes Vie et Boulogne	EPCI	Rénovation de l'ancienne gare de Bellevigny en Tiers Lieu d'activité	Investissement	Intercommunal		2023-2026	2023	2023	Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	favoriser la relocalisation des activités et des emplois	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Recyclage des friches : place du champs de foire	Investissement	Partagée		2023-2026			Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	densifier et reconstruire la ville sur la ville	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Recyclage des friches : rue Planty Gobin	Investissement	Partagée		2023-2026			Aménagement, renouvellement et	densifier et reconstruire la ville sur la ville	Conforter l'attractivité et le développement du territoire

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
										revitalisation urbaine		
1 -TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE	AIZENAY	Commune	Recyclage des friches : îlot route de Nantes / rue Clémenteau	Investissement	Partagée		2023-2026			Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	densifier et reconstruire la ville sur la ville	Conforter l'attractivité et le développement du territoire
2 - COHESION SOCIALE	AIZENAY	Commune	Requalification des espaces publics situés dans le périmètre de l'OPAH-RU	Investissement	Communale		2023-2026			Aménagement, renouvellement et revitalisation urbaine	densifier et reconstruire la ville sur la ville	S'engager et agir pour la transition écologique
2 - COHESION SOCIALE	LA CHAPELLE PALLUAU	Commune	Construction de 3 locatifs pour les aînés	Investissement	Communale	450 000,00 €	2023-2026			Logement	répondre aux besoins en logement tout au long de la vie	Conforter la cohésion et la solidarité intercommunale

CONTRAT DE RELANCE ET DE TRANSITION ECOLOGIQUE

Le Préfet de la Vendée et le Président de la Communauté de Communes Vie et Boulogne



AXES DU CONTRAT	PORTEUR DE PROJET	NATURE DU PORTEUR DE PROJET	NOM DU PROJET	FONCT / INVEST	DIMENSION	COUT HT	ANNEES DE REALISATION	DATE DE DEBUT	DATE DE FIN	AXE STRATEGIQUE ETAT	ORIENTATION STRATEGIQUE 85	PRIORITE TERRITOIRE Communauté de Communes Vie et Boulogne
2 - COHESION SOCIALE	LES LUCS SUR BOULOGNE	Commune	Construction d'un complexe culturel : salle de spectacle et école de musique	Investissement	Partagée		2023-2026			Culture, patrimoine	développement de l'éducation artistique et culturelle	Conforter l'attractivité et le développement du territoire